



**Pouvoir municipal et marché de rue dans l'agglomération urbaine
de Port-au-Prince : une analyse des rapports sociaux entre les
autorités locales et les marchandes de rue**

Stéphanie Paul

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa
dans le cadre des exigences du programme
Maîtrise ès arts Sociologie

Sous la direction de
Brieg Capitaine

École d'études sociologiques et anthropologiques
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

© Stéphanie Paul, Ottawa, Canada, 2023

Tables des matières

<i>Tables des matières</i>	<i>ii</i>
<i>Liste des tableaux</i>	<i>iii</i>
<i>Liste des figures</i>	<i>iii</i>
<i>Note importante sur l'usage du générique féminin</i>	<i>iv</i>
<i>Dédicaces</i>	<i>v</i>
<i>Remerciements</i>	<i>vi</i>
<i>Liste des signes et acronymes</i>	<i>vii</i>
<i>Résumé</i>	<i>viii</i>
<i>Abstract</i>	<i>viii</i>
<i>Introduction</i>	<i>1</i>
<i>Chapitre I. Vers une nouvelle perspective de l'économie informelle en Haïti : Fondements théoriques et méthodologiques</i>	<i>5</i>
1.1. L'économie informelle dans la littérature scientifique	<i>5</i>
1.2. Problématique de la recherche	<i>12</i>
1.2.1. La décapitalisation de la paysannerie et le processus d'urbanisation.....	<i>13</i>
1.2.2. L'organisation politique de la ville en Haïti : entre pratiques sociales et souci de gouvernance.....	<i>15</i>
1.2.3. Le marché de rue en contexte urbain.....	<i>17</i>
1.3. Terrain	<i>19</i>
1.3.1. Appréhender la ville à partir de la subjectivité.....	<i>19</i>
1.3.2. Méthodologie.....	<i>21</i>
1.3.2.1. Choix du terrain	<i>21</i>
1.3.2.2. Précisions méthodologiques	<i>23</i>
<i>Chapitre II. La production économique, sociale et politique du marché de rue</i>	<i>27</i>
2.1. L'évolution sociohistorique et économique de Pétion-Ville	<i>27</i>
2.1.1. L'évolution de Pétion-Ville : de ses origines à son essor urbain	<i>28</i>
2.1.2. Pétion-Ville : de sa vocation de refuge à sa transformation en ville-marché	<i>30</i>
2.1.3. Les facteurs économiques de l'expansion des marchés de rue	<i>33</i>
2.2. Pétion-Ville et son centre-ville marché : Relations spatiales et socio-économiques	<i>36</i>
2.2.1. Spatialité du centre-ville marché	<i>37</i>
2.2.2. Pratiques spatiales et organisation du marché informel de rue	<i>38</i>
2.2.3. Pratiques spatiales et spécialisation des marchés informels.....	<i>40</i>
2.2.4. Analyse des relations socio-économiques dans le centre-ville marché.....	<i>44</i>
2.3. La dynamique institutionnelle de la ville de Pétion-Ville et la régulation des marchés de rue	<i>49</i>
2.3.1. Le cadre juridique et administratif de la gestion urbaine	<i>49</i>
2.3.2. Le rôle des autorités locales dans la structuration du marché de rue à Pétion-Ville	<i>52</i>
<i>Chapitre III. L'expérience des marchandes de rue à Pétion-Ville au regard de l'action municipale</i>	<i>56</i>
3.1. La vie des marchandes de rue : parcours, défis et représentations	<i>57</i>

3.1.1. Trajectoire et histoire de vie des marchandes de rue.....	57
3.1.2. L'expérience du commerce de rue : défis et agentivité	60
3.1.3. Perception de soi face à la stigmatisation de l'informalité.....	63
3.2. Pratique de commerce de rue, réseaux sociaux et agentivité	65
3.2.1. L'importance des réseaux sociaux et familiaux dans la pratique du commerce informel	65
3.2.2. Rapports au commerce et stratégies identitaires	67
3.2.3. Dynamiques des interactions sociales et agentivité collective dans les espaces du marché	71
3.3. Rapports avec le pouvoir municipal : tensions, négociations et attentes	74
3.3.1. Perceptions et attentes des marchandes concernant le rôle des autorités dans le marché	74
3.3.2. Résistance, résilience et adaptation aux politiques municipales	79
Conclusion.....	85
Bibliographie.....	90
Annexes	95
Annexe 1. Liste des personnes interviewées.....	95
Annexe 2. Profil des personnes ayant participé à la recherche.....	96
Annexe 3. Guide d'entretien.....	99
Annexe 4. Photos Marché de rue à la rue Panaméricaine et rue Louverture.....	101

Liste des tableaux

Tableau 1. Profil des participants	25
Tableau 2. Les produits en vente dans les marchés de rue de Pétion-Ville	48

Liste des figures

Figure 1. Organigramme du Service de la Voirie de la Mairie de Pétion-Ville	53
---	----

Note importante sur l’usage du générique féminin

Dans ce document, j'ai fait le choix délibéré d'utiliser le générique féminin, à l'exception des mentions du participant masculin à la recherche. Bien que le milieu des marchés soit majoritairement féminin, on note une présence croissante des hommes. Pour simplifier la lecture, il m'a semblé juste de privilégier le féminin.

Dédicaces

À toutes ces marchandes évoluant dans ce milieu difficile et incertain. L'avenir repose sur vos sacrifices. Merci pour votre foi en un avenir meilleur, et des risques que vous prenez quotidiennement souvent au péril de votre vie.

Remerciements

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude envers toutes les personnes qui ont joué un rôle déterminant dans la réalisation de ce travail.

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement mon superviseur de thèse, le professeur Brieg Capitaine, pour son accompagnement constant tout au long de ce processus de rédaction. Malgré les défis rencontrés durant cette période, elle s'est avérée extrêmement formatrice. Ses remarques et suggestions, toujours pertinentes, m'ont permis de mieux comprendre le complexe univers des marchés et de mener à bien cette recherche.

Je suis également reconnaissante envers les membres du comité évaluateur de la thèse, les professeur.e.s Nathalie Mondain et Vincent Mirza, pour leurs évaluations rigoureuses et leurs retours constructifs lors de nos interactions.

Je tiens à remercier mes collègues du Gret, Georges, Estelle et Sainlaud, de m'avoir offert l'opportunité de m'immerger dans l'univers des marchés. Les moments passés à leurs côtés, travaillant avec les marchandes, ont été précieux et ont élargi ma perspective sur ce milieu. Cette expérience m'a également permis de tisser des liens avec des professionnel.le.s aux compétences diverses, enrichissant ainsi mes réflexions sur les marchés. Dans ce contexte, j'ai pu bénéficier de la collaboration d'un collègue pour les cartographies du marché.

Je tiens également à remercier du fond du cœur les marchandes pour leur confiance et leur précieuse contribution à cette recherche. Leur enthousiasme à participer m'a permis de tirer pleinement parti de leur expérience sur le terrain. Je me souviendrai toujours de l'hospitalité avec laquelle j'ai été accueillie, rendant l'expérience d'autant plus agréable.

Plus que tout, je désire exprimer ma plus sincère gratitude à ma famille pour leur soutien, tant émotionnel que financier. Sans l'appui de mon père, Ilidor Paul, et de mes sœurs et frères, Floriane, Réginald, Elidor et Sophia, ce travail n'aurait pas vu le jour.

Enfin, je souhaite remercier chaleureusement mon cher ami Lefranc, source inestimable d'encouragement et de motivation tout au long de cette aventure.

Liste des signes et acronymes

AM	Assemblée Municipale
AMP	Aire Métropolitaine de Port-au-Prince
ASEC	Assemblée de la Section Communale
CASEC	Conseil d'Administration de la Section Communale
CID	Conseil Interdépartemental
CM	Conseil Municipal
CT	Collectivité Territoriale
GRET	Groupe de Recherche et d'Échanges Technologiques
IHSI	Institut Haïtien de Statistiques et de l'Information
RMP	Région Métropolitaine de Port-au-Prince
ONG	Organisation Non Gouvernementale

Résumé

Cette thèse examine les rapports complexes entre les marchandes de rue et les autorités municipales à Pétion-Ville, Haïti. À travers une approche ethnographique combinant observation participante prolongée et entretiens approfondis, l'étude analyse la configuration spatiale d'un marché informel emblématique qui prend place à la rue Panaméricaine, Pétion-Ville, Haïti. Elle révèle les tensions entre les interventions parfois musclées des agents municipaux pour déloger les marchandes, et la résilience de ces dernières qui déploient des tactiques de contournement pour préserver leurs activités vitales. Les résultats mettent en lumière le sentiment d'oppression ressenti par les marchandes face à des expulsions arbitraires, qui contrastent avec leurs attentes de protection de la part des autorités. Cette perception négative a généré une profonde méfiance, en dépit d'un désir persistant d'être reconnues et d'obtenir des emplacements formels. L'étude montre également comment, par-delà la victimisation, les marchandes font preuve d'une remarquable agentivité collective à travers des stratégies de résistance discret comme le camouflage de leurs activités. En réponse à la problématique de départ, l'analyse révèle que la configuration spatiale du marché informel émerge de ces interactions complexes entre logiques officielles de contrôle top-down et tactiques officieuses de débrouillardise bottom-up de la part des marchandes. Cette thèse ouvre des perspectives inédites sur le rôle et l'expérience de ces actrices économiques dans la production concrète de l'espace public urbain.

Abstract

This thesis examines the complex relationships between street vendors and municipal authorities in Pétion-Ville, Haiti. Through an ethnographic approach combining extended participant observation and in-depth interviews, the study analyzes the spatial configuration of an emblematic informal market that takes place on Panamericana Street, , Pétion-Ville, Haiti. It reveals the tensions between sometimes forceful interventions by municipal agents to dislodge the vendors, and the resilience of the latter who deploy tactics of circumvention to preserve their vital activities. The results highlight the sense of oppression felt by the vendors in the face of arbitrary expulsions, contrasting with their expectations of protection from the authorities. This negative perception has generated a deep mistrust, despite a persistent desire to be recognized and obtain formal locations. The study also shows how, beyond victimization, the vendors demonstrate remarkable collective agency through discreet resistance strategies such as camouflaging their activities. In response to the initial problem, the analysis reveals that the spatial configuration of the informal market emerges from these complex interactions between official top-down control logics and unofficial bottom-up resourcefulness tactics of the street vendors. This thesis opens new perspectives on the role and experience of these economic actors in the concrete production of urban public space.

Introduction

Au cours de la deuxième moitié du XXe siècle, Port-au-Prince et ses environs ont connu des transformations sociodémographiques, territoriales et économiques. La population de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince (RMP) est passée de 140 000 habitants en 1950 à près de 2 618 894 millions en 2015 (IHSI, 1983, 2012, 2015). Dès les années 1950 à aujourd'hui, l'espace urbain de Port-au-Prince s'est élargi dans toutes les directions (Godard, 1988 ; Joseph & Segura 2019). Cette croissance sociodémographique a eu un impact direct sur les dynamiques territoriales de la capitale. En effet, entre 1982 et 2001, elle a provoqué la création des communes de Delmas, Carrefour, Cité Soleil et Tabarre. Ces communes s'ajoutent aux communes de Port-au-Prince, Pétion-Ville et la commune de Croix des Bouquets pour former l'espace identifié par l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI) comme l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (IHSI, 2012 ; 2015). Ces dynamiques sociodémographiques et territoriales sont intimement liées au mode de fonctionnement de l'économie haïtienne. Des recherches ont montré que la croissance démographique naturelle dans le monde paysan haïtien a généré une situation financière insoutenable par l'agriculture de subsistance qui a toujours prédominé dans la paysannerie (Collectif, 1993b, 1993a, 1993c). Cette réalité ajoutée à la concentration des activités économiques à Port-au-Prince a provoqué la migration massive et progressive des populations rurales vers Port-au-Prince (Labonne, 1983). Ainsi, la dynamique démographique autour de Port-au-Prince (Godard, 1988), la pauvreté (Nesi, 2018) et l'absence d'une gouvernance urbaine efficace (Joseph & Segura 2019) contribuent à l'émergence de ce qu'Agier appelle « urbanisation informelle/peuplement marginale ».

Dans ce contexte, le commerce informel est devenu la source de revenus d'une part de plus en plus importante de la population urbaine de la région métropolitaine de Port-au-Prince (Lamaute-Brisson, 2002). Dans son acception générale, l'économie informelle renvoie aux activités économiques qui échappent au contrôle et la régulation formelle de l'État. Le commerce de rue est au cœur de la l'économie informelle. Cette dernière « renvoie aux petites activités économiques, à la multitude de petits métiers, aux formes d'auto-emploi, très hétérogènes que les gens développent avec peu de ressources, et qui font vivre la plupart des familles dans les villes du Sud » (Ayimpam, 2014, p. 25).

Ces activités non comptabilisées – en raison de la non-reconnaissance légale eu égard au non-paiement de la fiscalité et des charges sociales – constituent paradoxalement une part importante de l'économie en Haïti à travers toutes les formes de petits emplois qu'elles génèrent quotidiennement (Aspilaire, 2014; Lamaute-Brisson, 2002). Elles sont une forme d'auto-emploi et sont perçues par certains pratiquants comme un recours face au chômage et au sous-emploi en Haïti. Elles permettent à la population urbaine de Port-au-Prince d'assurer sa survie et de subvenir à ses différents besoins (Lamaute-Brisson, 2002). En effet, la pratique de ces activités informelles – ou de « *débrouillardise* » au sens de Ayimpam (2014) – exprime la volonté de vivre des citadins dans un contexte de crise économique et « de désarticulation/d'ineffectivité des actions étatiques dans le domaine de la régulation des pratiques urbanistiques » (Lamaute-Brisson, 2002). En effet, la pratique de ces activités informelles – ou de « *débrouillardise* ». Autrement dit, ces pratiques représentent une réponse au manque d'organisation de l'espace réfléchi de manière cohérente. C'est dans cette même lignée que Godard (1983, 1985, 1988, 1994); Lucien (2001, 2013, 2014) et Manigat (1997) insistent sur l'inefficacité des décisions prises par l'État en ce qui a trait aux définitions et mises en œuvre des politiques urbaines. Cette réalité qualifiée aussi de déficit de gouvernance urbaine (Joseph & Segura 2019) constitue un terrain favorable à l'expansion du marché de rue qui se transforme progressivement en un milieu social « avec un vaste champ de pratiques sociales où les dimensions économiques, sociales, politiques et culturelles sont enchevêtrées » (Ayimpam, 2014, p. 25).

Ces activités ne nécessitant pas de grandes infrastructures sont pratiquées à un fort pourcentage dans l'espace-rue et dans la majorité des cas par des personnes en situation économique difficile. Cette pratique renvoie à ce que l'on appelle « marché de rue », défini par Bazabas (1997, p. 56) comme étant « un système complexe constitué de multiples unités de production liées à des activités commerciales, de transformation et de services, toutes exclusivement implantées dans l'espace rue ». Il est impossible de donner une ampleur précise de la quantité de présence marchande dans l'espace-rue, mais nous pouvons néanmoins observer sur la voie publique des centres urbains une présence permanente et forte d'activités commerciales informelles : dans les périphéries des marchés traditionnels ; à proximité des supermarchés ; dans les stations de transports en commun ; sur les places publiques ; sur certains grands axes principaux

; à l'entrée ou à l'intérieur des quartiers périphériques¹. Ces endroits sont des lieux très stratégiques pour les marchandes parce qu'ils leur garantissent une clientèle nombreuse et stable.

Ces activités de débrouillardise, même si elles maintiennent les familles en situation économique difficile, elles participent pourtant à la configuration de la structure matérielle des villes transformées en villes-marchés dans un cadre de vie dégradé. La concentration des marchandes et des marchandises sur les trottoirs et parfois les chaussées provoque, d'une part, un encombrement permanent de la voie publique privée de sa principale fonction de mobilité ; et d'autre part, une prolifération des déchets et des dépôts sauvages dans les centres-villes affectant ainsi tout le paysage urbain et ayant des incidences réelles sur la santé des individus. L'implication du marché de rue dans le « processus de dégradation de la trame urbaine a d'ailleurs un impact considérable sur la perception qu'on en fait en général, souvent réduit à un phénomène économique marginal, inorganisé et perturbateur » (Bazabas, 1997, pp. 9-10). Cette vision réductionniste n'est pas sans incidence sur les modes de régulation et les politiques de contrôle des autorités municipales des marchés de rue dans l'agglomération urbaine de Port-au-Prince en général. Elle influence les modes de relations entre les autorités municipales chargées principalement de la gestion de la ville et les acteurs des marchés de rue qui s'approprient l'espace-rue pour la pratique de commerce. Ces modes de relations font appel à la confrontation de deux représentations diamétralement opposées de l'espace. En effet, si dans le système de représentation des autorités municipales le marché de rue est préjudiciable à l'image de la ville, du point de vue des marchandes il s'agit surtout d'une activité noble, une manière de conserver leur dignité face aux difficultés auxquelles elles sont confrontées quotidiennement (Liebow, 2011; Salès, 2016).

Quoique marginalisé à travers la définition et la mise en œuvre des politiques de régulation et de contrôle, le marché de rue continue d'exister et de s'étendre à travers toute l'agglomération urbaine de Port-au-Prince. Et les autorités nationales et locales sont dans l'obligation de composer directement ou indirectement avec ces nombreux acteurs au centre de l'économie haïtienne.

¹ Le terme « quartiers périphériques » utilisés ici réfère à l'hétérogénéité des quartiers. À l'intérieur d'un même quartier cohabitent des catégories sociales entre lesquelles il existe de grandes disparités. Bazabas (1997, p 35) nomme ce phénomène : « non ségrégation spatiale. Nous évitons d'employer dans ce cas d'employer le terme de « bidonville » qui est l'appellation courante des espaces très précaires.

Cette thèse s'articule autour de trois chapitres principaux. Le chapitre 1, intitulé « Vers une nouvelle perspective de l'économie informelle en Haïti : Fondements théoriques et méthodologiques », pose les bases conceptuelles et méthodologiques de la recherche. Il passe en revue la littérature sur l'économie informelle, présente la problématique de recherche, et détaille les aspects méthodologiques comme le choix du terrain et les outils de collecte des données.

Le chapitre 2, « La production économique, sociale et politique du marché de rue », analyse la constitution historique, spatiale et politique du marché de rue à Pétion-Ville. Il examine l'évolution de la ville, la structuration de l'espace marchand, les relations entre les acteurs économiques, et le rôle des autorités municipales dans la régulation du marché informel.

Le chapitre 3, « L'expérience des marchandes de rue à Pétion-Ville au regard de l'action municipale », se centre sur le vécu et les stratégies des marchandes, les réseaux sociaux développés dans le milieu du marché, leur agentivité collective, et leurs rapports complexes avec le pouvoir municipal, oscillant entre tensions et négociations.

Chapitre 1. Vers une nouvelle perspective de l'économie informelle en Haïti : Fondements théoriques et méthodologiques

1.1. L'économie informelle dans la littérature scientifique

Origines conceptuelles de l'économie informelle

La notion d'économie informelle apparaît dans les années 1970. On la retrouve d'abord, en 1971, dans une contribution présentée à la conférence sur le sous-emploi urbain en Afrique et publiée deux ans plus tard sous le titre « Opportunities and urban employment in Ghana » (Hart, 1973). L'auteur y aborde le problème de l'informalité en termes d'activités nécessaires pour générer des revenus complémentaires face à l'inflation des prix et la stagnation des salaires. Il écrit : « l'inflation des prix, des salaires insuffisants et un excédent croissant aux exigences du marché du travail urbain ont conduit à un degré élevé d'informalité dans les activités génératrices de revenus de la sous-région » (Hart, 1973, p. 61).

Les caractéristiques de l'économie informelle selon le BIT

Durant la même période, le Bureau International du Travail (BIT) intitule *Employment, Incomes and Equality. A Strategy for Increasing Productive Employment in Kenya*, approche la notion de l'économie informelle de façon systématique et en propose sept caractéristiques spécifiques². Comme le remarque Lautier (2004), à l'opposé de Hart qui définit l'informalité à partir de l'analyse au niveau des ménages, la perspective du BIT propose une analyse au niveau des unités de production. La perspective du BIT l'a emporté et domine une grande partie des

² Ces caractéristiques sont (a) la facilité d'entrée ; (b) la dépendance vis-à-vis des ressources locales ; (c) la propriété familiale des entreprises ; (d) exploitation à petite échelle ; (e) forte intensité de main-d'œuvre et technologie adaptée ; (f) les compétences acquises en dehors du système scolaire formel ; et (g) des marchés non réglementés et concurrentiels. D'après le même document, elles se trouvent en opposition avec les caractéristiques de l'économie formelle qui sont les suivantes : (a) entrée difficile ; (b) le recours fréquent à des ressources étrangères ; (c) propriété d'entreprise ; (d) exploitation à grande échelle ; (e) une technologie à forte intensité de capital et souvent importée ; (f) compétences formellement acquises, souvent expatriées ; et (g) marchés protégés (par le biais de tarifs, de quotas et de licences commerciales).

recherches, réflexions et actions autour de la question. C'est ainsi que dans les années qui suivent, le cadre conceptuel de l'économie informelle s'est construit autour de l'idée que l'économie informelle est constituée d'activités économiques réalisées en dehors du cadre des institutions officielles (Hart, 1985).

L'économie informelle comme forme de résistance à l'ordre établi et les limites de l'opposition entre formel et informel

Dans cette perspective, la caractéristique centrale de l'économie informelle est qu'« elle n'est pas réglementée par les institutions de la société, dans un environnement juridique et social dans lequel des activités similaires sont réglementées » (Castells & Portes, 1989, p. 12). Cette perspective met en évidence la capacité de résistance des citoyens à l'organisation politique de la ville qui découle de ce que Sennett (2019) appelle « la cité » ou la conscience spatiale collective à la suite de Proust. Cependant, elle sous-entend qu'il existe une opposition diamétrale entre les secteurs formels et informels et ne laisse pas la possibilité de faire le point sur les relations qui peuvent exister entre eux. Lv et Zu (2021) ne s'éloignent pas trop de cette perspective en prenant appui sur des données de panel concernant 127 pays couvrant de 2002 à 2013, ils arrivent à démontrer empiriquement une relation étroite entre urbanisation/économie informelle et le niveau de développement économique de la société en question. D'après ces auteurs, plus le développement économique est faible, plus l'urbanisation va de pair avec l'économie informelle. Inversement, dans les sociétés développées la corrélation entre urbanisation et informalité est plutôt faible.

Sur ce point, les réflexions de Cross nous paraissent très pertinentes, dans la mesure où il démontre que l'opposition traditionnelle entre secteur formel et secteur informel est arbitraire et contraire aux caractéristiques fonctionnelles des deux catégories de pratiques économiques. Le travail de Cross nous semble essentiel pour deux raisons principales. Premièrement, il propose des bases épistémologiques pour remettre en cause la littérature sur le commerce de rue et le marché informel fondé sur une idée péjorative du commerce informel qui caractérisent le commerce de rue et le secteur informel en général comme parasites. Nous appuyant sur le travail de Salès, nous comprenons que la perception du commerce informel peut varier d'un acteur à l'autre dépendamment de leur position. En dépit de ses impacts négatifs sur le paysage urbain, le

commerce informel, tel que le précise Lola Salès (2016, p. 74), « fait vivre directement et indirectement un très grand nombre de résidents urbains et les vendeurs de rue fournissent quotidiennement des services essentiels à la population ». Deuxièmement, Cross démontre que contrairement à une perspective répandue dans les recherches et pratiques du commerce informel, il y a une interconnexion et une continuité entre les secteurs formels et informels. Dans une logique socio-économique, les marchandes, avec leurs activités informelles, elles ne visent pas l'enrichissement des gens qui les pratiques. Les activités économiques informelles leur offrent de préférence un cadre socio-économique de subsistance, et entretiennent le plus souvent une relation de sous-traitance avec le circuit officiel formel (Bazabas, 1997). Cross analyse le fait qu'au cours des dernières années, l'économie informelle s'est intensifiée à travers le monde et résiste aux pressions et tendances de l'économie formelle de plus en plus dominée par de grands centres commerciaux et des corporations multinationales. Cette résistance aux pressions et tendances de l'économie formelle ne résulte-t-il pas d'un vide institutionnel qui déboucherait sur ce qu'Agier théorise à partir du concept d'hétérotopie urbaine (concept emprunté à Foucault) mettant en exergue un *homo faber* (concept emprunté à Sennett) au centre de la ville. Comme le précise Agier (2013, para. 3),

Le refuge devenu campement urbain est l'hétérotopie inversée et il transforme en plein (social et symbolique) le vide de la « pensée du dehors ». Cette pensée du dehors étant autocentrée (et éventuellement *ethnocentrée*), le campement né comme refuge vient déranger sa fonction d'abord définie au centre et par le centre comme un lieu *absolument* hétérotopique, c'est-à-dire extraterritorial, exceptionnel et exclu.

L'informalité liée à la faiblesse de l'État et l'échec des politiques publiques

La recherche de Maurepas (2002) sur l'économie informelle en Haïti analyse l'économie informelle en Haïti dans le contexte des théories générales du développement. Il parle de tertiarisation de l'économie, c'est-à-dire le développement croissant du secteur des services au détriment de l'agriculture et de l'industrie. Prenant en compte les rôles de la monnaie dans la production des valeurs tels que débattus dans les théories économiques classiques, l'auteur propose de comprendre que l'économie informelle en Haïti est la résultante de deux facteurs : « l'affaiblissement de l'État providence et l'échec des politiques publiques de développement », d'une part ; et « la croissance démographique et l'exode rural qui ont amené des formes nouvelles

de relations sociales et de recomposition de l'espace », d'autre part (Maurepas, 2002, p. 102). Cette vision semble entrer dans la perspective initiée par Hart qui pense les activités économiques informelles en termes de « débrouille », sous la pression des conditions économiques difficiles. L'auteur croit en effet que l'échec de l'État de providence et des politiques de développement crée une situation de stagnation des richesses, alors que la population croît progressivement. Cette thèse est aussi défendue par Bénédictine Paul, Alix Daméus et Michel Garrabe (2011). Pour eux, contrairement aux pays développés, la tertiarisation de l'économie haïtienne ne résulte pas d'une modernisation de l'agriculture ou de l'industrie, mais d'un déclin du secteur primaire. L'agriculture pâtit de la baisse des rendements, du morcellement des terres et de l'exode rural, conduisant à une désintégration des structures sociales rurales traditionnelles. La tertiarisation se traduit par l'émergence de la désarticulation de l'économie rurale et l'afflux de la population rurale vers les villes. Cependant, ce secteur tertiaire informel, fait d'activités peu productives, n'améliore guère les conditions de vie et ne permet pas le décollage économique. Comme Maurepas, Paul et ses collègues croient que les réformes institutionnelles s'imposent pour encadrer et dynamiser ce secteur devenu prépondérant.

Comme l'analyse de la contribution de Cross (2000) l'a démontré, le problème de cette perspective c'est qu'elle associe la question de l'économie informelle avec les pays du sud, les sociétés en développement. Cross a démontré que le problème est de loin plus complexe que cela. Bien que le travail de Maurepas offre des observations et pistes intéressantes pour comprendre le commerce informel en Haïti, nous pouvons y trouver deux limites essentielles. La première réside dans la manière de penser l'économie informelle en association avec la faiblesse de l'État, l'échec des politiques de développement. La seconde est que son travail ne laisse pas de place pour penser les relations entre l'économie informelle et l'économie formelle. Cette relation est fondamentale dans la mesure où les produits échangés dans le contexte de l'économie informelle proviennent essentiellement de l'économie formelle. En ce sens, dans le contexte d'Haïti, l'économie informelle et formelle entretiennent une relation de continuité et d'interdépendance (Bazabas, 1997).

La prédominance de l'informel dans l'économie haïtienne

L'ouvrage de Lamaute-Brisson (2002) est peut-être le travail le plus systématique sur l'économie informelle en Haïti. Issu de la thèse doctorale de l'auteur, ce travail propose de rendre compte du commerce informel dans le cadre de la production urbaine en Haïti. Son travail s'appuie sur une enquête-emploi réalisée par l'auteure en 1997 et « s'inscrit dans un contexte de crise, caractérisé par la présence croissante de l'informalité *approchée par le travail indépendant* » (Lamaute-Brisson, 2002, p. 29. Italiques dans l'original). La crise en question renvoie à la crise socio-économique caractérisée par la chute de la production agricole en milieu paysan et le ralentissement des activités économiques à l'échelle nationale. Cette situation allait transformer le commerce informel en pilier central du « travail à fond propre ». Cette situation allait s'intensifier dans la logique de la production urbaine de la région métropolitaine de Port-au-Prince. L'auteure fait une analyse systématique de l'informel et de ses relations avec l'État et montre que l'informalité ne relève pas d'un choix, mais plutôt s'explique par les conditions inaccessibles de la formalité. Les études de Bazabas sur le marché de rue ont aussi une importance capitale dans la mesure où elles arrivent à démontrer que les activités informelles dans les rues font partie intégrante des pratiques de la ville. Ses analyses lui ont permis d'aboutir à la conclusion que le marché de rue a lieu dans un contexte socio-économique et spatial particulier, il a une dynamique interne propre et entretient des relations avec son environnement qui permettent son implémentation dans le centre urbain qu'il structure. Même si les ouvrages de Lamaute-Brisson et de Bazabas datent de plus de vingt ans, ils constituent l'une des contributions essentielles à l'étude du commerce informel en Haïti. En plus de caractériser de manière systématique le commerce informel en Haïti dans le contexte urbain de la région métropolitaine de Port-au-Prince, ils offrent des pistes intéressantes pour aborder la problématique des relations entre l'État et le commerce informel en Haïti.

Tandis que Cross démontre la complexité du lien entre économie informelle et pays du Sud, le travail de Maurepas présente deux limites en associant informalité, faiblesse étatique et échec des politiques de développement, et en négligeant les relations entre économies formelle et informelle ; l'étude approfondie de Lamaute-Brisson sur l'informalité à Port-au-Prince, imposée par la crise, souligne son importance dans le travail indépendant et, contrairement à Maurepas, analyse finement les relations État-informel.

Une autre contribution importante pour la problématisation de l'économie informelle est l'article intitulé « L'économie informelle en Haïti : un impact contracyclique sur le PIB ? » (Aspilaire, 2014). C'est une étude qui propose d'analyser l'impact de l'économie informelle en Haïti sur le PIB. En effet, l'auteur part de l'observation que de 1997 à 2007 l'économie informelle occupe une place prépondérante dans l'économie haïtienne en représentant 56,4 du PIB et se propose de calculer sa taille et son pourcentage à partir d'un modèle économétrique MIMIC. L'étude mobilise 11 variables macro-économiques, correspondant chacune aux séries temporelles de la période 2000-2010. L'étude permet à l'auteur d'observer une croissance importante de l'économie informelle en Haïti qui a augmenté en passant de 57,1% du PIB en 2007 à 70,1% du PIB en 2010.

Cette étude réalisée a plus d'une quinzaine d'années d'intervalle de la recherche de Lamaute-Brisson renforce les observations de cette dernière dans la mesure où elle confirme la tendance croissante et l'importance cruciale de l'économie informelle dans la structure économique d'Haïti. Les principales limites de l'article d'Aspilaire (2014) tiennent peut-être à sa nature. Il s'agit d'un travail de modélisation économique qui ne prend pas trop en compte les dimensions des relations sociales, spatiales et politiques du commerce informel. Comme l'expliquent Pantaleón, Mirza, et Bernier (2010), les mécanismes économiques conçus par la théorie se trouvent intégrés et entrelacés aux opérations courantes qui ne sont pas strictement économiques.

De plus, l'orientation majeure des récentes recherches en anthropologie économique se concentre sur l'examen de l'économie comme un champ de perceptions et d'actions ancré dans l'ensemble des interactions sociales, des dynamiques de pouvoir et des dimensions symboliques. En dépit de cela, Aspilaire offre de bases solides pour mieux comprendre l'économie informelle dans le cadre global de l'économie haïtienne. Si l'existence et la survie du marché de rue en milieu urbain tiennent à la difficulté de l'État de formaliser les activités économiques, il faut néanmoins comprendre qu'il se rattache étroitement aux dynamiques de la vie socio-économique haïtienne et son existence dépend entièrement d'un réseau social et des liens tissés entre les acteurs. Il importe de souligner que la pratique du commerce de rue qui constitue une part importante de l'économie informelle en Haïti ne constitue pas un problème en soi (Aspilaire, 2014; Lamaute-Brisson, 2002). Au contraire, elle permet à la population haïtienne en situation économique difficile de faire face à la misère du pays et constitue une part importante et parfois invisible de l'économie nationale.

Plus précisément, ces pratiques semblent jouer un rôle primordial dans le processus social par lequel la population urbaine acquiert quotidiennement des produits de première nécessité tout en permettant à des acteurs d'établir, de consolider et de pérenniser un revenu relativement stable.

L'analyse socio-économique de la « débrouille » à Kinshasa

L'ouvrage d'Ayimpam (2014) sur l'économie de la débrouille à Kinshasa est une autre recherche remarquable sur la question mettant en avant la subjectivité des acteurs en prenant en compte les dimensions sociales de l'informalité. Cet ouvrage vise à comprendre comment, à Kinshasa, les citoyens inventent quotidiennement leurs moyens de survie dans un contexte de crise économique et sociale durable. L'auteure propose une compréhension globale de ce qu'elle appelle l'économie de la débrouille.

L'auteure propose une analyse du rôle du commerce informel dans l'établissement et la consolidation des liens sociaux en termes de coopération et d'entraide mutuelle. De surcroît elle analyse les dimensions conflictuelles des relations sociales tissées dans le contexte du commerce informel ainsi que la nature du commerce informel à Kinshasa. L'ouvrage d'Ayimpam nous offre de nombreuses pistes pour comprendre la complexité du commerce informel. Elle permet de mieux cerner certaines recherches plus restreintes sur la question tout en offrant des outils épistémologiques pour questionner différents aspects du marché de rue. En ce sens, elle est d'une grande pertinence dans la mesure où elles accordent une importance capitale à la dimension pratique de l'économie.

Vers une nouvelle perspective sur l'économie informelle en Haïti

L'examen des travaux d'auteurs tels qu'Aspilaire (2014), Lamaute-Brisson (2002) et Ayimpam (2014), révèle une trame complexe tissée autour de l'économie informelle, non seulement en Haïti, mais aussi à l'échelle globale. Tandis qu'Aspilaire met en lumière le poids de l'informel dans le PIB haïtien, Lamaute-Brisson nous montre comment cette prédominance a évolué avec le temps, Bazabas met en exergue l'organisation des pratiques commerciales rattachée à l'espace urbain. Ayimpam, en se penchant sur la « débrouille » à Kinshasa, nous offre une fenêtre sur les mécanismes de survie urbaine qui résonnent fortement avec le contexte haïtien. Par ailleurs, les réflexions de Lv et Zu (2021) sur les relations entre urbanisation et économie informelle, ainsi

que l'analyse historique de Gutiérrez-Romero (2021), suggèrent que l'économie informelle est influencée par une combinaison de facteurs historiques, socio-économiques et urbanistiques. La tertiarisation de l'économie haïtienne, évoquée par Maurepas (2002) et Paul et al. (2011), est un témoignage vivant de cette interrelation. En somme, ces travaux, pris conjointement, soulignent l'importance incontournable de l'économie informelle dans les sociétés contemporaines.

Tout en reconnaissant l'importance incontournable de l'économie informelle dans les sociétés contemporaines, il devient manifestement clair qu'un élément crucial demeure largement négligé dans la littérature existante : la nature de l'interaction entre les marchands de rue et les pouvoirs municipaux. Alors que des travaux tels que ceux d'Ayimpam nous plongent dans la dynamique du marché de rue et ses mécanismes socio-économiques, peu se sont penchés sur la complexité des rapports sociaux entre les acteurs de ce commerce informel et les autorités municipales. Ces derniers, incarnant la gouvernance locale, sont souvent au cœur des tensions, des négociations et des collaborations qui façonnent le paysage urbain (Desponds & Auclair, 2016). En effet, malgré l'existence apparente d'un chaos dans les marchés de rue, n'est-il pas d'envisager qu'il s'agit d'un milieu à l'intérieur duquel les interactions sont régies par des structures sociales ou des conventions implicites ? Ce travail, par conséquent, vise à combler ce vide. En examinant les liens entre la constitution des marchés de rue et les rapports sociaux entre les marchandes et les autorités municipales, il cherche à comprendre les subtilités et les complexités de ces interactions. Dans le cadre de ce travail, l'attention est particulièrement portée sur les acteurs considérés, à la lumière de Sennett, comme des *homo faber* de la ville. La perspective de Sennett sur la ville ouverte, avec son accent sur la flexibilité, la diversité et l'adaptabilité, peut offrir une lentille précieuse pour comprendre comment la configuration spatiale des marchés de rue interagit avec l'espace, et est influencée par les dynamiques de pouvoir et les relations entre les acteurs principaux de ces marchés.

1.2. Problématique de la recherche

Cette recherche porte sur les relations entre pouvoir municipal et marché de rue dans l'agglomération urbaine de Port-au-Prince. Elle propose une analyse des rapports sociaux entre les autorités locales et les marchandes de rue en milieu urbain. Pour problématiser le sujet, il convient de porter une attention particulière à la dynamique urbaine qui émerge dans l'agglomération

urbaine de Port-au-Prince par la présence de la classe paysanne. Il s'agit, tel que le suggère Agier (2015), de se focaliser sur les citadins qui s'adaptent, bricolent et inventent leur ville à partir du commerce informel alors même qu'ils en sont exclus. Dans cette section, nous abordons l'émergence de cette nouvelle dynamique urbaine instaurée dans l'agglomération urbaine de Port-au-Prince par la paysannerie en nous accentuant sur l'organisation politique de la ville et le processus d'urbanisation, l'économie informelle comme moyen de production d'espaces humains et le rôle du marché de rue dans la vie urbaine.

1.2.1. La décapitalisation de la paysannerie et le processus d'urbanisation

Dans l'histoire de la nation haïtienne, la paysannerie est une catégorie sociale qui vit en marge dans les milieux ruraux avec un mode d'organisation propre et disposant de très peu de ressources. Victime d'une répartition inégale des richesses du pays après le départ des colons sur le territoire, cette catégorie sociale a mis en place un système autorégulé le « *lakou*³ » basé sur la polyculture de subsistance (petite propriété) isolée des activités nationales. À l'intérieur de ce système, il existe de grandes précarités qui rendent le destin des individus incertain. Dans un tel contexte, la ville, considérée comme extérieure au système représentatif du paysan constitue paradoxalement une fonction vitale pour le milieu rural. En plus de faciliter le fonctionnement des familles à travers la vente des produits agraires, elle sert aussi de lieu d'échappatoire pour l'individu aspirant au progrès qui cherche à sortir de ce système. La fragilité de la condition paysanne – culture rudimentaire, exposition aux risques naturels, etc. – et l'attraction de la condition urbaine engendrent de véritables mouvements de la population en milieu rural (Collectif, 1993a, 1993c, 1993b). Dès la naissance de la nation haïtienne, le milieu rural est caractérisé par des déplacements, qu'il s'agissait des déplacements ruraux, d'exode vers la ville ou de migrations saisonnières (Moral, 1978). Mais jusque vers la fin du XIX^e siècle, il ne s'agissait pas encore d'exode populaire concentré sur la ville de Port-au-Prince. C'est à partir des années 1920-1930 que l'expansion urbaine commença à se renforcer dans la ville de Port-au-Prince à travers la

³ Le terme créole haïtien « *lakou* » est par définition le nom donné à un système d'organisation qui regroupe une famille élargie vivant dans une grappe de maisons disposées autour d'une cour centrale. Le terme est aussi utilisé pour désigner le groupe familial élargi dans son ensemble. Selon Barthélemy (1989), c'est un système égalitaire sans État.

migration « de jeunes paysans déshérités qui viennent grossir la population flottante et misérable des agglomérations urbaines » (Moral, 1978, p. 39).

L'exode massif vers la ville de Port-au-Prince serait donc le fruit de l'ingérence politique visant à renforcer les structures d'un État national centralisateur. La centralisation des activités économiques, politiques et administratives à Port-au-Prince imposée par les États-Unis (Anglade, 1982; Lucien, 2013, 2014), a eu pour conséquence la concentration des projets urbanistiques, des biens et aussi des services à Port-au-Prince et a contribué à renforcer l'exode rural. Effectivement, le processus d'urbanisation de Port-au-Prince a été réalisé petit à petit au fil des années en commençant par les premiers travaux d'embellissement et d'aménagement de Port-au-Prince à partir des années 1915 ainsi que par les programmes de construction de bâtiments publics et l'aménagement de certaines routes (Bazabas, 1997). À côté de la centralisation des activités économiques, politiques et administratives et de la concentration des projets urbanistiques, des biens et des services à Port-au-Prince, la nation en général subit des réformes commerciales qui entraînent des conséquences néfastes sur la vente et la rentabilité de la production agricole (Bouvard et al., 2013).

Cette migration de masse a accéléré le rythme de la déstructuration des *lakou*, et a provoqué en même temps ce que l'on appelle dans le langage populaire haïtien le phénomène de « *moun vini* » dans la ville de Port-au-Prince. L'appellation « *moun vini*⁴ » renvoie aux paysans démunis fraîchement arrivés dans la ville en quête d'une meilleure vie, éprouvant d'énormes difficultés à intégrer le nouveau cadre de vie urbain. D'abord, ils ne bénéficient d'aucune politique d'accueil et de planification urbaine en amont, mais encore ils doivent subir les conséquences de l'ineffectivité des politiques de régulation de l'État haïtien qui ne sont pas définies dans une logique d'amélioration des conditions de vie et d'intégration de la population. Tel que le précise Sennett (2019), la ville entendue comme un environnement construit, n'existe pas en dehors d'une conscience spatiale collective. Dans le contexte urbain de Port-au-Prince, peut-on véritablement

⁴ En Haïti, l'expression « *moun vini* » en créole haïtien est utilisée pour faire référence aux « résidents urbains en provenance des milieux ruraux ». Cette expression est souvent utilisée pour désigner des personnes qui ont migré d'une région à une autre, en particulier de la campagne vers les zones urbaines. Par exemple, quelqu'un qui a récemment déménagé de la campagne à Port-au-Prince pourrait être désigné comme un « *moun vini* » par les résidents locaux de la ville. L'expression peut avoir une connotation légèrement péjorative, suggérant que la personne est un étranger ou n'est pas encore complètement intégrée dans son nouvel environnement.

parler de conscience spatiale collective, considérant les difficultés de définir la ville à partir d'une vision haïtienne commune en tenant compte des besoins et aspirations des citoyens ? De la ville coloniale fondée pour les besoins de la métropole, Port-au-Prince, même après la proclamation de l'indépendance ne s'est jamais inscrite dans une perspective d'intégration des Haïtiens. En effet, tel qu'elle est bâtie, la ville de Port-au-Prince ne reflète ni la manière dont les individus souhaitent vivre, ni non plus le modèle de ville à laquelle aspirent les dirigeants se référant aux normes urbanistiques définies le plus souvent adaptées aux réalités des villes occidentales modernes. Les mécanismes sociaux d'utilisation du sol qui se développent en dehors d'un processus de planification urbaine transforment progressivement le cadre matériel, ainsi que le paysage urbain de Port-au-Prince (Joseph & Segura, 2019). Fuyant la misère du milieu rural pour de meilleures conditions de vie, les paysans ont produit à Port-au-Prince un cadre de vie matériel caractérisé par la vulnérabilité, la promiscuité, l'insalubrité, la bidonvilisation et la débrouillardise.

1.2.2. L'organisation politique de la ville en Haïti : entre pratiques sociales et souci de gouvernance

Selon l'analyse spatiale proposée par George Anglade (1982), la production de l'espace en Haïti a connu trois phases : le morcellement (1664-1803), la régionalisation (1804-1915), et la centralisation (1915-1980). Ainsi, d'un espace régionalisé associé à la naissance de la nation en 1804, Haïti est passé à partir de l'occupation américaine en 1915 à un espace centralisé (Anglade, 1982). Cette centralisation n'est pas sans conséquences sur l'ensemble du pays jusqu'à « devenir asphyxiante et pousser des gens à se plaindre des méfaits des agissements d'une République de Port-au-Prince » (Élie, 2008, p. 23). Elle a renforcé les pressions démographiques que subissait déjà la ville de Port-au-Prince depuis après l'indépendance débouchant sur la transformation territoriale de Port-au-Prince qui passe rapidement de ville à « Aire Métropolitaine de Port-au-Prince » en se constituant de 7 communes : Port-au-Prince, Delmas, Pétion-Ville, Tabarre, Cité Soleil, Carrefour, Croix-des-Bouquets (IHSI, 2015). Comme nous l'avons mentionné, ces espaces sont urbanisés en grande partie par la population provenant des campagnes sans bénéficier d'aucune hospitalité de la part de l'État.

La chute de la dictature des Duvaliers a été marquée par la volonté de changer ce modèle de gouvernance d'un « État traditionnel, fait d'exclusion, de népotisme, de centralisation des

pouvoirs et de concentration des services publics » par un état unitaire décentralisé avec l'adoption de la constitution de 1987 (Deshommes, 2004, p. 16). Selon les prérogatives de cette nouvelle constitution adoptée en 1987, le découpage territorial et administratif reconnaît trois collectivités territoriales avec chacune des rôles et responsabilités spécifiques : la section communale, la commune et le département. Ces collectivités territoriales sont des divisions administratives, décentralisées, d'essence participative, dans l'État unitaire d'Haïti jouissant d'une personne morale (Deshommes, 2004, p. 34). D'après ce projet national constitutionnel de décentralisation, les charges et responsabilités de l'État se partagent entre les collectivités territoriales en tant qu'institutions décentralisées, les institutions indépendantes en tant qu'instance de contrôle et les trois pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire), les institutions indépendantes et décentralisées. Dans cette perspective, le pouvoir municipal, incarné par les personnes physiques du Conseil municipal, administre la commune et la ville qui est son siège central. S'agissant de la commune, il existe divers domaines de compétences parmi lesquelles nous pouvons mentionner : « l'aménagement, l'assainissement et l'embellissement du territoire communal ; la fourniture de certains services publics de base, tels que marchés publics, abattoirs, cimetières, etc. » (Deshommes, 2004, p. 76).

Dans la pratique, ce modèle politico-administratif d'état unitaire décentralisé peine encore à atterrir. Entre les compétences et attributions réelles octroyées aux communes et celles véritablement assumées, il existe un grand écart caractérisé par certains auteurs comme échec, faiblesse ou défaillance de l'État en général. D'après les analyses de Joseph et Segura (2019, p. 108) la défaillance de l'État s'exprime à travers d'un déficit de gouvernance urbaine débouchant sur une rupture de l'ordre social et institutionnel. Ce déficit de gouvernance urbaine est caractérisé, selon eux, par trois éléments :

(i) la délimitation manquée de la ville de Port-au-Prince et son contexte territorial (ii) l'échec de la régulation des pratiques de construction dans et autour de Port-au-Prince et (iii) le contexte foncier chaotique à travers lequel se sont réalisées l'expansion de la ville et les pratiques de construction qui échappent aux lois, normes et règlements établis (Joseph & Segura, 2019, p. 103).

Ces trois éléments nous permettent de comprendre que l'organisation politique de la ville en Haïti se situe entre pratiques sociales et souci de gouvernance. En d'autres termes, la ville se

produit à partir de pratiques sociales de l'espace qui échappent au contrôle de l'État et le souci de gouvernance qui n'arrive pas à prendre en compte les modalités de la production sociale de l'espace urbain.

Dans cette perspective, le point de vue de Mérimon (1998) nous paraît tout aussi pertinent en pointant du doigt les politiques d'exclusion pratiquées par l'État sur la majorité des populations en situation de pauvreté. Selon cet auteur, « l'État a été dès l'origine une affaire privée et n'a jamais répondu aux attentes des populations » (Mérimon, 1998). En référence aux politiques d'exclusion de masse, Théodat (2013) de son côté fait mention des 'lieux sans', qui de son point de vue « apparaissent comme la manifestation de la faillite de l'État central ». Au sens où l'entend l'auteur, « cette logique du 'lieu sans' s'avère être le résultat de l'échec de l'État incapable de garantir la solidarité sociale et l'intégration de la nation. Faute d'un projet de société acceptable pour tous, on assiste à un consensus sur un État minimaliste, qui se contente de laisser-faire et qui intervient peu pour faire respecter les règlements et les lois. En plus de ne pas permettre un partage de la ville comme espace commun, cette volonté politique de mise à l'écart fait place à la créativité des citoyens qui inventent leur ville à partir du bricolage (Agier, 2013).

1.2.3. Le marché de rue en contexte urbain

Tel que le montrent plusieurs études, l'informel est inhérent à la production urbaine de Port-au-Prince (Godard, 1988; Joseph & Segura, 2019; Lamaute-Brisson, 2002). Comme nous l'avons mentionné plus haut, il se manifeste d'abord particulièrement dans la production de l'espace. On reconnaît en effet que 66 % de la population urbaine vit dans les bidonvilles (La Banque Mondiale, 2022), c'est-à-dire des espaces urbains informellement bricolés. Il se manifeste ensuite dans le commerce informel qui constitue le champ d'activités économiques de la majorité de la population. Ainsi, la centralisation de Port-au-Prince (Anglade, 1982) mentionnée plus haut est aussi accompagnée de la production d'espaces urbains informels eux-mêmes intimement liés avec le commerce informel, qui se manifeste le plus souvent sous forme de marché de rue.

Cette articulation entre espace urbain et marché de rue peut s'expliquer par la dynamique socio-économique même de la société haïtienne. En effet, un bref regard analytique sur l'évolution de la situation socio-économique en milieu paysan suggère que de 1976 à 1982 le pourcentage de

ménages disposant d'un revenu inférieur au seuil de la pauvreté est passé de 48% à 75%. (IHSI, 1987, Goulet, 2006). Cette paupérisation de la paysannerie a accéléré l'exode rural vers Port-au-Prince. Comme le montre l'étude *Paysans, systèmes et crises*, le paysan appauvri, sans un morceau de terre à exploiter « guère d'autres issues que le départ vers les bidonvilles de la capitale » (Collectif, 1993b, p. 17). On retrouve des remarques similaires dans la plupart des publications rendant compte de l'émergence des bidonvilles à Port-au-Prince.

Il est cependant nécessaire de nuancer. L'idée de « départ vers les bidonvilles de la capitale » suggère que les bidonvilles sont préalablement construits et que les paysans les choisissent comme destination. Les bidonvilles doivent être compris comme des espaces urbains générés à partir d'un mode de production autonome de l'espace. Avec le processus de la centralisation, Port-au-Prince s'est présenté comme l'espace pouvant répondre aux problèmes de populations appauvries en milieu rural. La migration progressive vers la ville se fait donc avec l'espoir d'une vie meilleure. Cependant, l'arrivée de nombre de plus en plus important à Port-au-Prince ou ses alentours a généré une pression sur l'habitat. Cette pression s'est exprimée principalement en termes de demande de logements. On observe dans l'histoire de la gouvernance urbaine en Haïti de nombreuses tentatives manquées visant à aborder la problématique du logement. Ainsi, les bidonvilles ont émergé dans la dynamique d'une réponse sociale à cette demande. Au début des années 2000, Goulet (2005) a repéré 357 bidonvilles représentant 65% du nombre de logements dans l'agglomération. L'émergence de nouveaux bidonvilles après la catastrophe de 2010 particulièrement à Canaan indique que ce nombre est peut-être plus élevé aujourd'hui (Petter et al., 2020).

Dans cette perspective, les bidonvilles ne doivent pas être considérés comme des espaces préconstruits destinés à accueillir des paysans en quête d'une vie meilleure, mais plutôt comme des espaces dynamiques toujours en construction. Comme le montre Goulet (2006), ces espaces, considérés parfois comme chaotiques, ont leur propre logique de fonctionnement et se reproduisent socialement à travers des réseaux politiques, familiaux, associatifs, religieux et de voisinage. Ces remarques sont importantes, car elles nous permettent de problématiser le marché de rue comme espace de prédilection du commerce informel en Haïti dans le contexte urbain de Port-au-Prince. En effet, l'observation indique que les marchés de rue constituent une composante centrale dans le processus d'émergence des bidonvilles. Ainsi, on remarquera, par exemple, que les marchés de

rue de Delmas 32, Delmas 33, Pétion-Ville ou du Centre-Ville de Port-au-Prince sont situés sont des espaces économiques vitaux pour les bidonvilles et dans leur proximité.

D'une manière générale, cette étude cherche à comprendre le lien entre la constitution du marché de rue et les rapports sociaux existant entre les autorités municipales et les marchandes de rue. Nous inspirant du travail de recherche de Ayimpam (2014, p. 31), nous partons du principe qu'en dépit du contexte de chaos et de déliquescence institutionnelle dans lequel semble avoir lieu le marché de rue dans le milieu urbain, il existe quand même une régulation sociale qui régit les comportements collectifs et individuels des commerçants. L'étude propose une description ethnographique des dispositifs microsociaux qui favorisent la prolifération des petites activités économiques urbaines, d'une part ; et une analyse des rapports sociaux inscrite dans le milieu social créé par ces petites activités économiques. Pour ce faire, elle part de la question de recherche formulée ainsi : Quelle relation existe-t-il entre la configuration spatiale des marchés de rue et les rapports sociaux des acteurs principaux des marchés de rue ?

1.3. Terrain

1.3.1. Appréhender la ville à partir de la subjectivité

Le concept de ville renvoie à une réalité qui a beaucoup attiré l'attention dans les sciences sociales contemporaines. Cette attention est liée particulièrement à la place de plus en plus croissante des agglomérations urbaines dans les sociétés contemporaines. Cependant, les villes se développent et fonctionnent en fonction des sociétés. Cette précision permet de comprendre que la production de l'espace urbain prend des formes différentes en fonction des sociétés, des groupes sociaux et des classes sociales. Dans la littérature scientifique, la ville renvoie à une agglomération ayant des caractéristiques administratives, sociales, spatiales et symboliques propres (Hall et al., 2008) Ainsi, selon la formule proposée par Jean-Marc Stébé et Hervé Marchal (Stébé & Marchal, 2022, p. 15), « le mot 'ville' a ceci d'avantageux qu'il mêle, et c'est là toute la richesse de son ambiguïté, des dimensions à la fois institutionnelles, sociales, matérielles, affectives et symboliques qu'aucun autre mot ne semble en mesure de recouvrir. » Dans cette perspective, penser la ville revient à analyser de multiples aspects : institutionnels, administratifs, sociaux, socio-économiques, matériels et culturels. Dans ce travail, lorsque nous parlons de l'agglomération urbaine de Port-au-Prince, à quoi nous référerons-nous ? La ville de Port-au-Prince, fondée à

l'époque de la colonisation, s'est transformée à partir de la naissance de la nation haïtienne en un centre autour duquel se déroule la vie sociale, politique, économique et culturelle du pays. Ainsi, tout au long de l'histoire d'Haïti, il s'est formé autour de cette ville une agglomération de plus en plus grande. Cette dernière inclut non seulement la ville de Port-au-Prince, mais aussi les espaces urbains des communes avoisinantes. C'est ainsi que, dans le cadre de ce travail, l'agglomération urbaine de Port-au-Prince renvoie à la ville éponyme, mais aussi aux espaces urbains des communes suivantes : Pétion-Ville, Delmas, Tabarre, Croix-des-Bouquets, Carrefour, Carrefour.

Dans le contexte urbain qui nous intéresse, le marché de rue renvoie à une double réalité. D'abord, il se réfère à l'espace physique dans lequel il a lieu : la présence des marchandes, l'installation des nombreux matériels de support à la vente. Il se réfère ensuite aux nombreuses interactions entre les marchandes et d'autres acteurs qui contribuent à l'existence même du marché de rue. Cette double réalité renvoie, entre autres, pour reprendre l'idée de Sennett, à la matérialité et l'immatérialité de la ville qui est à la fois un lieu physique avec une forme spatiale définie et une représentation mentale faite de perceptions, de comportements et de croyances. L'usage de la notion de cité est une manière de faire ressortir la conscience spatiale collective de la ville, les dimensions subjectives de la production de la ville. En effet, « la cité est une manière d'être ensemble, de faire des choses ensemble et de les organiser de concert » (Zask, 2019, p. 83). L'idée de cité prend appui sur le « droit de cité » (Zask, 2019) et d'un autogouvernement local et partagé dont les membres sont des citoyens jouissant d'une égalité quant à leur droit de participation et d'une liberté positive qui consiste à contribuer activement à la vie des groupes dont ils sont membres.

Il existe diverses manières d'appréhender les modes de production de la ville. Ambrosino et Guillon (2010, p. 25) abordent la ville à partir de l'approche *cultural planning* « fondée sur une dimension territoriale de l'action publique, reposant sur une acception plus large de la culture ». Mouchard (2020) quant à lui, étudie la ville à partir des théories politiques urbaines, mettant en évidence l'importance cruciale de l'expérience de la cité dans la constitution de l'ordre politique moderne. Le « faire ville », dans le sens où l'entend Agier (2015, p. 7), n'est-il pas « un des moyens de pousser plus loin la revendication du « droit à la ville », de le mettre en œuvre ici et maintenant ? Partant de ce point de vue, ce qui « fait ville » ne peut être exploré que sur « le plan des relations sociales, de la symbolique des espaces, et de leur édification matérielle » (2015, p. 9). Ce concept

renvoie directement à une approche de la ville proposée par Michel Agier (1999) qui accorde une place importante à la subjectivité en plaçant l'humain au cœur de l'action dans le processus de construction de la ville : étudier la ville en se plaçant au plus près des « pratiques microbiennes, singulières et plurielles des citoyens » (Agier, 1999, p. 9). L'auteur défend l'idée que « la puissance d'un sujet agissant qu'on attribue à la ville ne doit pas se réduire uniquement aux politiques urbaines, la ville se fabrique surtout par les gens, les groupes, la société ».

Dans cette perspective, Agier (2015, p. 14) place « les gens au centre dans le processus de la fabrique de la ville », pour lui, « l'attention doit être portée davantage sur les citoyens qui s'adaptent, bricolent et inventent leur ville alors même qu'ils en sont exclus ». L'auteur par en effet du constat qu'il y a une part importante d'urbanisation informelle ou de vie urbaine marginale qui caractérise de plus en plus l'ensemble de l'agglomération urbanisée due au politique d'exclusion que subissent certaines catégories sociales considérées comme des « marginaux ». Ainsi, « de cette logique de peuplement marginal et de l'urbanisation informelle, naît la ville autoconstruite caractérisée par des situations très précaires sur le plan social, matériel (Agier, 2013, p. 14). Se situant dans une approche anthropologique situationnelle Michel Agier (2015, p. 13) s'intéresse « aux processus par lesquels se forme la ville en tant qu'espace vécu, commun, partagé, même si ce partage est fait de diversité et de désaccords ».

Cette position d'Agier (2015) se rapproche de celle de Boltanski et Thévenot (1991) à travers leur théorie de l'accord. À travers cette théorie basée sur le principe de supérieur commun et sur la justice distributive grâce aux épreuves qui permettent aux personnes de se partager entre elles les états de grandeurs, les auteurs proposent de considérer que les épreuves qui ont lieu à partir de la critique, ne débouchent pas toujours sur des désaccords grâce au recours au compromis. Ce qui montre que les individus ont des marges de manœuvre par rapport aux normes sociales (qui sont des constructions sociales possibles d'être modifiées par les humains). Par là, chez ces auteurs, le changement social est beaucoup plus attribué à la rationalité des personnes.

1.3.2. Méthodologie

1.3.2.1. Choix du terrain

Au départ, le choix du terrain de recherche était la commune de Port-au-Prince. Mon travail en tant qu'employée de l'Organisation non Gouvernementale (ONG) GRET (Groupes de recherche

et d'Échanges Technologiques en tant que Technicienne en ingénierie sociale, de mars 2020 à décembre 2022, exigeait une présence régulière dans les espaces physiques de trois marchés de Port-au-Prince. Mon sujet de thèse portant sur le marché de rue, je profitais de ma présence dans ces marchés pour observer à distance les interactions des acteurs. Parmi les trois marchés, j'avais sélectionné le Seradòt⁵ de Lalue, un marché de rue très important se déroulant sur l'axe principal de Lalue, à Port-au-Prince.

La ville de Pétion-Ville, en tant que lieu de l'enquête, a été un changement de dernière minute en raison de l'augmentation de l'insécurité à Port-au-Prince. Le taux élevé de kidnappings et la guerre des gangs au détriment de la population, durant la période de collecte des données, avaient créé un climat de peur, en particulier chez les marchandes présentes dans les rues toute la journée, plus susceptibles d'en être victimes. Dans ce contexte, il était impossible de mener le travail de terrain. Le stress, la panique et l'incertitude avaient paralysé toutes les activités de la zone. J'évitais de rappeler aux marchandes la raison de ma présence. Je les observais et les écoutais discuter de la situation qui s'aggravait chaque jour, se plaignant de nombreuses journées sans ventes, car les clients évitaient la zone ou rentraient rapidement chez eux lorsqu'ils étaient obligés d'y être pour leurs activités. Je partageais leurs inquiétudes – leur existence entière dépend des revenus du commerce – mais j'étais moi aussi submergée par la peur engendrée par la violence des gangs. J'ai donc abandonné le terrain du marché de Lalue à Port-au-Prince pour me replier sur Pétion-Ville. Là-bas, bien que la panique soit palpable, elle était moindre comparée à celle du centre-ville de Port-au-Prince. De plus, à Pétion-Ville, je me sentais en sécurité, car c'est la ville où j'ai grandi et où ma famille réside toujours. Cette situation met en exergue la relation entre la ville et la cité dont parle Sennett. La cité interagit avec la ville, mais peut-elle exister sans elle ? La ville est devenue un espace de guerre et de chaos, mettant en question l'existence même de ses citoyens.

À Pétion-Ville, l'entrée sur le terrain a été aisée, car certaines marchandes m'étaient déjà familières : membres de ma famille, amies de ma défunte mère (qui avait été marchande) ou voisines. Je n'ai donc pas eu à gagner leur confiance. Je me suis présentée en leur expliquant mon projet de recherche sur le marché de rue et ce que j'attendais d'elles. Après quelques questions sur mes

⁵ Les seradòt catégorisent une forme de marché de rue qui émerge spontanément dans une zone donnée et où les marchandes sont présentes régulièrement (WE architects, 2018).

objectifs et ce que je sollicitais d'elles spécifiquement, elles ont accepté volontiers de collaborer. Durant l'enquête, l'atmosphère était chaleureuse. Elles discutaient de divers sujets, parfois personnels, parfois liés à la situation du pays, parfois liés à ce qui se passait au marché, ou des histoires d'une d'entre elles, ou de leurs expériences au marché. Elles étaient convaincues que ces échanges les aidaient à gérer le stress et leur permettaient de mieux utiliser leur temps. Elles ont développé entre elles un véritable réseau relationnel, où des affinités et des animosités ont vu le jour, chacune choisissant son « clan ».

1.3.2.2. Précisions méthodologiques

À l'égard de notre approche théorique et épistémique qui accorde une importance capitale aux acteurs, cette étude priorise la méthode ethnographique pour appréhender et expliquer la réalité sociale du milieu du marché de rue. L'appréhension et l'explication de cette réalité passent d'abord nécessairement par la compréhension et l'interprétation des comportements des acteurs interagissant dans le milieu du marché. Une telle approche accorde une place importante à l'observation et à la participation sur une longue durée, et nécessite une présence permanente sur le terrain de la recherche pour avoir une proximité avec les acteurs afin de mieux comprendre et interpréter leurs comportements. L'ethnographie, grâce à l'immersion de l'enquêteur dans le milieu de l'enquêté, restitue le croisement des divers points de vue sur l'objet, éclaire la complexité des pratiques, en révèle l'épaisseur (Beaud & Weber, 2010, p. 7). Parmi les écoles ethnographiques, l'école sémiotique semble le mieux correspondre exigeant une représentation détaillée du contexte et de l'expérience vécue par les acteurs (Gaudet & Robert, 2018, p. 68), et « associant un long travail de description et d'interprétation qui vont de pair » (Beaud & Weber, 2010, p. 7).

Cette recherche adopte une approche qualitative avec une démarche ethnographique afin d'appréhender en profondeur la complexité des rapports sociaux entre les autorités municipales et les marchands de rue. L'ethnographie, par l'immersion du chercheur sur son terrain et la collecte de données riches et variées, permet de saisir de l'intérieur les logiques à l'œuvre au sein d'un groupe social (Kohn & Nègre, 2003). L'observation prolongée des pratiques quotidiennes des acteurs, combinée à des entretiens approfondis, donnera accès à la compréhension fine des interactions, des valeurs partagées, des tensions et des stratégies déployées par les autorités et les

marchandes. L'approche inductive et compréhensive de l'ethnographie est donc pertinente pour répondre à notre question de recherche centrée sur les rapports sociaux entre ces deux groupes d'acteurs.

L'accès au terrain des marchés de rue a été facilité par mes liens de connaissance préexistants avec certaines marchandes, qui m'ont permis d'intégrer progressivement ces espaces. Je me suis dans un premier temps rapproché de mes connaissances directes, des voisines marchandes à qui j'ai présenté mon projet de recherche et qui ont accepté ma présence prolongée. Ce premier groupe de marchandes a constitué mon point d'entrée privilégié sur le terrain, et j'ai passé la première moitié des journées d'observation (10 jours) principalement auprès d'elles, arrivant et repartant en même temps qu'elles (entre 8h et 9h le matin, et entre 5h et 6h de l'après-midi). Cette phase initiale m'a permis de me familiariser avec le fonctionnement du marché et de nouer des relations plus substantielles avec d'autres marchandes présentes. Dans un second temps, j'ai diversifié mes interlocutrices en passant du temps auprès d'un deuxième groupe de marchandes avec qui les échanges se sont également très bien déroulés. La collecte des données s'est appuyée en premier lieu sur l'observation participante au sein du marché de rue de la ville, à la rue Panaméricaine plus précisément avec deux groupes de marchandes différents localisés sur deux tronçons différents de la rue. Il s'agit du même espace-marché avec une quantité importante de marchandes sur tout le tronçon de la rue le marché. L'observation participante a été réalisée sur une durée de 20 jours, à raison de 6 jours par semaine (du lundi au samedi), répartis sur 4 semaines entre les mois de mars et avril 2023.

Chaque journée d'observation débutait entre 8h et 9h du matin par l'arrivée des premières marchandes et se terminait en fin d'après-midi vers environ 5h du lundi au vendredi et vers 6h/7h le samedi pour permettre aux gens de ravitailler au maximum puisque le dimanche n'est pas un jour de marché de rue. Je passais la majeure partie du temps auprès des marchandes, mais ça m'arrivait d'avoir recours à des promenades dans les espaces rue. Ces balades me permettaient d'observer l'organisation du marché et faire une classification des spécialités des produits qui se vendent dans les espaces rue de la ville de Péition-Ville. J'utilisais mon téléphone pour prendre des notes. D'une part, c'était plus pratique du fait que les espaces du marché sont le plus souvent très encombrés avec les usagers des rues et les embouteillages occasionnés par les véhicules. D'autre part, en raison du contexte d'insécurité, la méfiance des gens a augmenté, utiliser le téléphone au

lieu de cahier de notes m’a permis de faire mon terrain en toute tranquillité en évitant de trop attirer l’attention des personnes fréquentant le marché. Des notes de terrain ont été prises sous forme de points tout au long de la journée, concernant les interactions entre les marchandes, avec les clients, ainsi qu'avec les agents municipaux lors de leurs visites. En fin de journée, j'ai transcrit ces notes de manière détaillée sur mon ordinateur. L'observation participante visait à saisir le fonctionnement concret des marchés, les pratiques quotidiennes des acteurs et leurs logiques d'action.

J’ai réalisé 4 entretiens avec 3 marchandes et un marchand. Les trois marchandes étaient mes contacts directs avec lesquelles j’ai introduit l’espace du marché. Le marchand quant à lui, s’est porté volontaire pour passer l’entretien, et était très enthousiaste à partager ses connaissances et ses expériences au marché avec moi, m’avouant qu’il est attiré par les personnes qui montrent un intérêt pour la connaissance de manière générale, mais plus particulièrement s’il s’agit du milieu des marchés qu’il a présenté comme son domaine. Le tableau 1 résume les profils des participantes et du participant. Les entretiens réalisés ont fait l'objet d'une transcription intégrale et d'une analyse narrative. Cette analyse consiste à examiner chaque entretien comme un récit et à en dégager les intrigues, les personnages et leurs relations, les points de tension ou de résolution. Les notes d'observation ont également été analysées de manière narrative en identifiant les scènes et interactions clés entre les acteurs. Une synthèse narrative a ensuite été rédigée pour chaque entretien et pour l'ensemble des notes d'observation. Cette analyse narrative transversale a fait émerger les logiques d'action et les positionnements des acteurs par rapport à notre question de recherche. Pour consolider l'analyse, nous avons procédé à une triangulation des synthèses narratives issues des entretiens et de l'observation participante. Cette mise en perspective des différentes sources de données renforce la validité et la richesse des résultats.

Tableau 1. Profil des participants

Critère / Participant	Marie-Carmel	Mariante	Junior	Jacqueline
Tranche d'âge	40-45 ans	55-60 ans	35-40 ans	40-45 ans
Statut familial	Divorcée avec 1 enfant	Mère célibataire de 3 enfants	Célibataire sans enfants	Veuve avec 4 enfants
Origine	Milieu rural/Cayes	Milieu rural/Jérémie	Milieu rural	Milieu rural
Migration à Pétion-Ville	Enfance	Après 18 ans	Après 18 ans	Enfance

Niveau de scolarité	Jusqu'au 3e secondaire	Non précisé	Arrêt pendant les études classiques	Jusqu'au 9 ème année fondamentale
Formation	Couture (non exercée)	Non précisé	Aucune mentionnée	Aucune mentionnée
Activité principale	Vente de chaussures d'enfants	Mention incomplète, mais aussi vente de chaussures	Vente de lunettes, montres, radios, etc.	Vente d'articles de bébé
Source de revenus	Commerce	Commerce	Commerce et élevage	Commerce
Lieux d'achat	Tabarre	Plusieurs régions (ex: Arcahaie, Cabaret, Tabarre)	Multiplés fournisseurs	Plusieurs magasins en ville et régions
Fréquence au marché	Lundi-Jeudi, Samedi 8h30-17/18h (Vendredi pour le service de prière)	Lundi-Samedi 8h30-17/18h	Lundi-Samedi 8h30-18/19h	Lundi-Samedi 8h30-17/18h
Divers	Commerce fait faillite en 2015, redémarré en 2017 avec l'aide d'une cousine. Ne paie pas de loyer.	Construit une maison avec des revenus du commerce.	A investi dans l'élevage et vit avec des cousins.	Est passée par la vente de plusieurs produits avant de se fixer.

Source : Données de terrain collectées par Stéphanie Paul, 20 mars – 14 avril 2023

Cette recherche a été menée dans le respect des principes éthiques applicables aux sciences sociales. L'anonymat des répondants a été garanti en retirant toute information nominative des données et en leur attribuant un nom d'emprunt (voir tableau 1). Le consentement libre et éclairé des participants a été recueilli avant chaque entretien par voie orale après la lecture du formulaire expliquant les objectifs et modalités de la recherche, ainsi que leur droit de se retirer à tout moment. L'observation participante a également été effectuée avec l'accord des marchandes.

Chapitre II. La production économique, sociale et politique du marché de rue

Le marché de rue est un phénomène complexe qui se rattache étroitement aux dynamiques de la vie socio-économique haïtienne. Son existence dépend entièrement d'un réseau social et des liens tissés entre les acteurs. Dans ce chapitre, nous proposons d'analyser la production économique, sociale et politique du marché de rue à Pétion-Ville sous trois angles complémentaires.

Dans un premier temps, nous retracerons l'évolution sociohistorique et économique de Pétion-Ville, en remontant aux origines de cette ville jusqu'à sa transformation progressive en un important pôle commercial informel. Cette perspective historique est essentielle pour comprendre comment Pétion-Ville s'est imposée comme un carrefour économique majeur de l'agglomération de Port-au-Prince. Dans un deuxième temps, nous explorerons les relations spatiales et socio-économiques au cœur du centre-ville marché de Pétion-Ville. Nous décrirons l'organisation spatiale du marché informel et analyserons les interactions entre les différents acteurs économiques qui le composent. L'objectif est de mettre en lumière la logique interne qui sous-tend le fonctionnement de cet espace commercial. Enfin, dans un troisième temps, nous nous intéresserons à la dynamique institutionnelle de Pétion-Ville en examinant les structures politico-administratives qui encadrent et régulent les activités du marché de rue. Nous décortiquerons le rôle des autorités municipales dans la gestion de ce commerce informel omniprésent dans le paysage urbain.

2.1. L'évolution sociohistorique et économique de Pétion-Ville

Cette section se focalise sur l'évolution sociohistorique et économique de Pétion-Ville. L'objectif est de comprendre les différentes étapes de son développement, en mettant l'accent sur les dynamiques de croissance urbaine, l'émergence d'une agglomération marchande et les déterminants économiques qui ont stimulé l'essor des marchés de rue. Elle est subdivisée en trois sous-sections. La première, nommée « L'évolution de Pétion-Ville : de ses origines à son essor urbain », trace un panorama historique de la ville depuis sa naissance, en se penchant sur les moments clés de son expansion et les métamorphoses ayant façonné son paysage actuel. La seconde, « Pétion-Ville : de sa vocation de refuge à sa transformation en ville-marché », se plonge dans la mutation économique de Pétion-Ville. Elle souligne comment elle s'est métamorphosée en un carrefour commercial où le commerce, en particulier informel, occupe une place centrale. La

dernière « Les facteurs économiques de l'expansion des marchés de rue » se focalise sur l'analyse des facteurs économiques qui ont contribué à l'expansion des marchés de rue. Elle vise à comprendre les dynamiques économiques qui ont encouragé cette tendance.

2.1.1. L'évolution de Pétion-Ville : de ses origines à son essor urbain

Créée en 1831 par la Loi relative à la création d'une ville à la Coupe, Pétion-Ville doit son appellation à l'un des pères fondateurs de la République d'Haïti, comme le souligne Corvington (2003). Sa proximité avec Port-au-Prince, la capitale, répondait à un désir d'affirmation d'Haïti en tant que nation indépendante sur la scène internationale. Elle était envisagée comme un sanctuaire pour le gouvernement face à d'éventuelles incursions étrangères, conservant les archives nationales, les équipements des arsenaux et les stocks de l'État (Corvington, 2003). Toutefois, contrairement à ce qu'on pourrait penser, Pétion-Ville n'était pas une enclave interdite au grand public. L'article 3 de sa loi de fondation le confirme, en permettant aux citoyens d'acquérir des terrains pour construire (Pradine, 1865, pp. 389–391). Ces terrains étaient délimités après l'établissement des infrastructures et édifices nationaux, des places publiques, des rues et des fortifications (Corvington, 2003, 2004). Cependant, au fil des années, le plan urbain envisagé par l'État ne s'est pas pleinement concrétisé.

Suite à sa fondation et durant le XIXe siècle, Pétion-Ville a été au cœur du développement urbanistique autour de Port-au-Prince. Durant cette période, la mutation spatiale et démographique de Port-au-Prince, résultant de la migration continue des paysans vers la ville, a généré une ambiance urbaine à laquelle l'élite ne se reconnaissait pas. Pétion-Ville est alors devenue un havre pour la bourgeoisie haïtienne, aspirant à s'éloigner des tumultes du centre de Port-au-Prince. Bien que persistait la menace d'une potentielle invasion française et en dépit des projets de relocalisation de la capitale, Pétion-Ville a séduit la haute société de Port-au-Prince désireuse de s'éloigner de l'afflux croissant de la population dans la capitale. Aux alentours de 1830, Port-au-Prince accueillait près de 25 000 habitants vivant dans des conditions précaires, entourés d'infrastructures dégradées (Bazabas, 1997). La bourgeoisie a alors privilégié Pétion-Ville et Kenscoff, tandis que les plus démunis cherchaient d'autres refuges. En l'absence d'une stratégie d'urbanisme définie, Pétion-Ville a évolué selon les désirs et nécessités de ses habitants. La croissance dynamique de l'agglomération de Port-au-Prince a eu son origine dans le centre-ville de Port-au-Prince, servant

de pivot à cette expansion urbaine (Corvington, 2003, 2004, 2008). Pour analyser ce phénomène, il est essentiel d'examiner la manière dont s'est opérée cette transformation, tant d'un point de vue géographique que démographique.

Suite à l'établissement de l'État-nation haïtien en 1804, Port-au-Prince est passée d'un statut de colonie à celui de cité, inaugurant une série d'adaptations spatiales innovantes (Joseph, 2019; Joseph & Segura, 2019). Ces évolutions territoriales ont donné naissance à des mouvements démographiques qui ont sans cesse repoussé les frontières de la ville, comme en témoignent la loi du 30 septembre 1899 et les mesures légales relatives à la ville en 1924⁶ (Joseph, 2019). Pétion-Ville, dans ce contexte, s'est positionnée non seulement en tant que refuge pour la bourgeoisie haïtienne, mais aussi comme un élément central dans la constitution de l'agglomération de Port-au-Prince. Sa relation spécifique avec l'espace et les modalités particulières d'aménagement post-1804 ont joué un rôle crucial dans la façon dont la population s'est répartie autour de Port-au-Prince.

Le XXI^e siècle a été le témoin d'évolutions démographiques et territoriales majeures dans Port-au-Prince et ses périphéries, conduisant à la conceptualisation de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (Godard, 1988; Joseph, 2019; Joseph & Segura, 2019; Lucien, 2013, 2014). D'ailleurs, l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique a reconnu ce phénomène en adoptant en 1950 l'expression « Aire Métropolitaine de Port-au-Prince » pour englober Port-au-Prince et Pétion-Ville (IHSI, 1983). Cela suggère que, dès les années 1950, Pétion-Ville était déjà considérée comme une partie intégrante de la métropole de Port-au-Prince. L'intégration d'autres zones telles que Carrefour et Delmas, initialement fondées en 1813 et 1978 respectivement, en tant que quartiers urbains de Port-au-Prince, renforce cette vision. Codifiée par la loi de 1978, cette intégration a été officialisée en 1982, lorsque ces régions sont devenues des communes. Cette

⁶ Dès 1899, des efforts pour redéfinir le tissu urbain d'Haïti étaient perceptibles, comme le démontre la loi du 30 septembre 1899 qui fixait les nouvelles limites de la ville de Port-au-Prince. Ces efforts se poursuivirent en 1924, où trois mesures significatives furent prises. La première, dictée par l'article premier de la loi du 28 mai 1924, annexa le quartier de Gressier à la commune de Port-au-Prince. Suite à cette incorporation, un arrêté daté du 22 décembre 1924 redessina les contours de la commune de Port-au-Prince. Un troisième arrêté, en date du 31 mars 1925, définissait de nouvelles délimitations pour la ville de Jacmel. Finalement, un arrêté du 26 août 1924, après avoir précisé les frontières renouvelées de Port-au-Prince (art 1), stipulait que tout espace s'étendant jusqu'à un kilomètre de ces limites serait reconnu comme banlieue de la ville et serait sous la juridiction du conseil communal (art 2). Voir à ce sujet Joseph (2019).

évolution a culminé avec la création du District Métropolitain de Port-au-Prince, affirmant la consolidation de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince⁷.

Les remaniements incessants des frontières de la région métropolitaine témoignent des enjeux auxquels l'État haïtien a été confronté, notamment pour circonscrire les contours territoriaux de l'agglomération face à un accroissement démographique soutenu depuis l'indépendance (Lhérisson, 1999). L'ascension fulgurante de Port-au-Prince la voit se transformer en une vaste agglomération en l'espace de moins de deux siècles, englobant plusieurs communes dans son sillage. Cette trajectoire d'expansion se poursuit avec l'intégration, en 2002, des communes de Delmas et Tabarre, ajoutant ainsi de nouveaux centres urbains à l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (AMP), qui compte désormais Port-au-Prince, Pétion-Ville, Delmas, Carrefour, Cité Soleil, Tabarre, et Croix-des-Bouquets (IHSI, 2015). Pétion-Ville, au cœur de l'AMP depuis les années 1950, est un baromètre des mutations démographiques et spatiales survenues dans l'ensemble de l'agglomération (IHSI, 1983). L'apparition de bidonvilles en est une manifestation palpable occasionnée par les défis structurels et les disparités économiques (Goulet, 2005). La majorité de la population de Pétion-Ville, confrontée à la précarité, est le reflet d'une migration rurale massive, avec des paysans qui, cherchant de meilleures opportunités, ont convergé vers la ville depuis le milieu du XXe siècle.

2.1.2. Pétion-Ville : de sa vocation de refuge à sa transformation en ville-marché

L'IHSI a publié en 2015 un document intitulé *Population totale, population de 18 ans et plus, ménages et densités estimés* (IHSI, 2015). Ce document fournit une estimation de la population en Haïti. Selon cette estimation, la commune de Pétion-Ville aurait compté 376 834 résidents. Notamment, 86.97% de cette population, soit 327 923 personnes, résiderait dans la zone urbaine de Pétion-Ville. Bien que huit années se soient écoulées depuis cette estimation, il est

⁷ La loi du 19 septembre 1982 sur la régionalisation, dans son article 7, a réuni les communes de Port-au-Prince, Pétion-Ville, la Croix-des-Bouquets, Gressier et les quartiers de Carrefour, Delmas, et Croix des Missions sous le nom de District Métropolitain de Port-au-Prince. Un an plus tard, la loi du 8 juin 1983 a réorganisé ce district en une communauté urbaine appelée Communauté Urbaine de Port-au-Prince. Cette nouvelle entité comprenait les communes de Port-au-Prince, Gressier, Carrefour, Delmas, Pétion-Ville, la Croix-des-Bouquets, ainsi que le quartier de la Croix-des-Missions. Voir Joseph (2019).

plausible de supposer une augmentation de ces chiffres, notamment en raison de l'expansion des quartiers

Pétion-Ville est divisée en deux espaces majeurs : le centre-ville, qui agit comme un pôle économique et politique vital, et les quartiers qui entourent la ville constituant des zones périphériques. Pour ces zones périphériques, le centre-ville de Pétion-Ville sert d'ancrage économique, facilitant les interactions et les échanges entre diverses couches socio-économiques. Bien qu'une part significative de la population urbaine provienne des zones rurales, il leur est désormais difficile de subsister grâce à l'agriculture, comme c'était le cas dans leur pays d'origine avant de s'installer en ville.

Weber (2013, p. 24) énonce que « toute ville est un 'lieu de marché', ce qui signifie qu'elle sert de plateforme économique où les besoins en produits manufacturés ou en articles de commerce des populations urbaines et rurales sont satisfaits. » Le centre urbain de Pétion-Ville s'aligne sur ce que Weber décrit comme des « villes-city » ou « districts urbains » – des zones dominées par des commerces (Weber, 2013, p. 29). À Pétion-Ville, ces établissements commerciaux se différencient sous diverses appellations, marché, plaza ou complexe commercial, supermarché, magasins, quincaillerie, etc. Bien qu'ils soient tous vendeurs à l'intérieur de ses établissements, ils ne sont pas uniformément catégorisés comme des « marchands ».

Le terme « *machann* » (marchande), en créole, est employé pour désigner les vendeuses placées au bas de la hiérarchie du commerce ne disposant pas de gros fonds d'investissement. Toutefois, une sous-catégorie existe pour différencier les vendeuses de rue de celles officiant dans les marchés traditionnels. Celles-ci sont appelées « *ti machann* » (petite commerçante). Les « *machann* » et les « *ti machann* » sont au cœur de l'économie informelle à Pétion-Ville. Associées à d'autres acteurs (à la fois formels et demi-formels), elles forment l'essentiel du paysage commercial de la ville, offrant un espace d'échanges non seulement sporadiques, mais aussi constants, représentant une part vitale du revenu et des moyens de subsistance des habitants (Weber, 2013, p. 23).

Cette concentration de commerces offre une panoplie de produits essentiels à la vie quotidienne des ménages. Les produits agroalimentaires, les vêtements, les chaussures ainsi que

les produits cosmétiques et d'hygiène se trouvent en tête de liste. Nous avons observé ces articles à chaque coin de rue de la ville. Parallèlement aux produits de consommation quotidienne, d'autres articles sont proposés en fonction d'événements particuliers ou de saisons. Les occasions périodiques comprennent les fêtes patronales, les festivités de fin d'année, la Saint-Valentin, les premières communions, la rentrée scolaire et les périodes d'examen officiels. Quant aux occasions saisonnières, elles englobent les saisons sèches, les périodes de pluie et de cyclones, la saison froide et la saison chaude. Ces moments, attirant un afflux important de consommateurs, garantissent souvent une période de vente prospère pour la majorité des vendeuses et vendeurs.

Contrairement aux établissements tels que les boutiques, marchés traditionnels, magasins, pâtisseries, dépôts et supermarchés qui se spécialisent dans la vente de produits spécifiques, les marchandes de rue jouissent d'une plus grande liberté quant à leur assortiment de marchandises. Ces décisions sont prises stratégiquement, basées sur ce qui promet la meilleure rentabilité. Tandis que certaines marchandes privilégient la vente d'une gamme de produits stable en anticipation des périodes de ventes importantes, d'autres préfèrent s'adapter à la demande fluctuante, variant leur offre selon les saisons ou les événements. L'histoire de Jacqueline⁸ est à ce titre illustrative. Elle a successivement évolué dans la vente d'articles scolaires, d'articles pour bébés, et de chocolats pendant la période de la Saint-Valentin. Voici son témoignage :

Au début, je ne savais pas vendre d'articles pour bébés. Mais après, je me suis rendue compte que les femmes enfaient régulièrement. Je me suis donc mise à vendre d'articles pour bébés. Avant, j'avais commencé avec la vente d'articles scolaires, car c'était la période de la rentrée des classes. En réalité, même si j'ai toujours différentes qualités de produits selon les saisons ou événements, je ne vais pas lâcher les articles pour bébés, je dois toujours en avoir en stock [qu'elle perçoit comme une valeur sûre avec un réapprovisionnement régulier]. Pour le reste de mes produits, je les ajuste selon les occasions, c'est important de toujours rentrer de l'argent pour payer l'école de mes enfants. Il faut toujours réfléchir à ce qui marchera le mieux, savoir ce qui séduira les clients

⁸ Âgée entre 40 et 45 ans, Jacqueline est une veuve avec 4 enfants qui a migré de la campagne à Pétion-Ville pendant son enfance. Après avoir abandonné l'école, elle s'est lancée dans le commerce de rue, vendant divers produits avant de se spécialiser dans les articles pour bébés. Bien qu'ayant un emplacement fixe depuis 2010, elle a dû faire preuve de flexibilité et développer un sens des affaires pour subvenir aux besoins de sa famille entièrement dépendante de son commerce.

selon les moments. À chaque période, nous devons proposer les articles appropriés. Si je trouvais un autre type de commerce plus lucratif et rapide, je n'hésiterais pas à changer.

Ce témoignage de Jacqueline⁹, commerçante, met en lumière plusieurs éléments clés qui indique que réussir dans le commerce de rue à Pétion-Ville exige flexibilité, perspicacité et un sens des affaires. D'abord, son adaptabilité se manifeste dans sa capacité à changer de marchandises en fonction des tendances observées, passant par exemple des articles scolaires aux articles pour bébés. Cette agilité découle d'une observation constante du marché, ce qui indique sa perspicacité à identifier les besoins changeants de la communauté. Tout en expérimentant avec divers produits, elle a judicieusement priorisé des produits stables, comme les articles pour bébés, considérés comme une valeur sûre. Sa réactivité aux événements saisonniers, ajustant son stock selon les occasions, démontre l'importance de répondre rapidement aux exigences fluctuantes des clients. Enfin, son esprit entrepreneurial ressort clairement de sa constante quête d'opportunités plus lucratives.

2.1.3. Les facteurs économiques de l'expansion des marchés de rue

L'agglomération marchande située au cœur de Pétion-Ville est influencée par les profits potentiellement générés par les activités de vente, qu'il s'agisse d'acteurs formels ou informels. Vu l'expansion extensive de l'économie informelle en Haïti, il est ardu de déterminer précisément la contribution de ces activités informelles à l'économie nationale. La crise socio-économique et politique que le pays a traversée dans les années 1980 et 1990 a induit des changements majeurs dans la structure de l'emploi. Plusieurs facteurs, tels que la chute des prix des produits agricoles d'exportation, la baisse de la production de café, le déclin du tourisme, et la chute du régime de J.C. Duvalier, ont alimenté l'expansion commerciale. Ces éléments ont conduit à une croissance notable de l'emploi indépendant, en particulier dans le domaine des marchés de rue (Collectif, 1993a, 1993c, 1993b; Lamaute-Brisson, 2002). Face à cette crise macroéconomique, les politiques

⁹ Âgée entre 40 et 45 ans, Jacqueline est une veuve avec 4 enfants qui a migré de la campagne à Pétion-Ville pendant son enfance. Après avoir abandonné l'école, elle s'est lancée dans le commerce de rue, vendant divers produits avant de se spécialiser dans les articles pour bébés. Bien qu'ayant un emplacement fixe depuis 2010, elle a dû faire preuve de flexibilité et développer un sens des affaires pour subvenir aux besoins de sa famille entièrement dépendante de son commerce.

d'ajustement structurel ont exacerbé la situation, avec un taux de croissance qui est passé de -2% à -4% (Lamaute-Brisson, 2002, p. 31). L'exclusion sociale subie par la classe paysanne depuis les premiers jours de la nation haïtienne a accentué la vulnérabilité de cette population, entravant le développement économique rural. En réponse à cette exclusion, les paysans, souvent désignés comme « *moun andeyò*¹⁰ » (« gens de l'extérieur »), ont établi un système autonome pour assurer la survie de leur communauté. Néanmoins, ce système n'a pas pu atténuer les précarités internes. De façon générale, la précarité affecte l'ensemble de la population, fondée sur la vulnérabilité des destins individuels. Les paysans, tout en répondant collectivement aux besoins de consommation individuels dans un contexte de pauvreté endémique, menacent la structure même de l'économie paysanne. Cette précarité se manifeste tant au niveau technique qu'au niveau de la propriété.

Sur le plan technique, les paysans rencontrent de grands défis. En effet, la conservation de leurs denrées est souvent compromise. Quant à la propriété, plusieurs problèmes se posent. D'une part, la question de la diversité des statuts familiaux influence la possession de la terre. D'autre part, la notion de propriété collective complexifie les choses : seul celui qui possède les documents appropriés est considéré comme propriétaire légitime. De surcroît, en l'absence de documents attestant la propriété foncière, les terres sont souvent considérées comme « *tè leta*¹¹ », c'est-à-dire des terrains appartenant de facto à l'État. Cette perception peut engendrer des ambiguïtés et des conflits fonciers, car sans preuve formelle de possession ou de droits sur le terrain, les occupants peuvent être exposés à des expulsions ou à des revendications concurrentes.

Dès le XIXe siècle, pour échapper à cette précarité, de nombreux paysans ont entamé des migrations, soit vers des centres urbains, soit vers les îles des Caraïbes. Cependant, ce n'est qu'au XXe siècle, particulièrement à partir de 1915 lors de l'occupation américaine, que l'on observe une

¹⁰ En Haïti, l'expression « *moun andeyò* » signifie littéralement « gens de l'extérieur » en créole haïtien. Dans le contexte haïtien, cela se réfère généralement aux personnes vivant en dehors des principales zones urbaines, c'est-à-dire en milieu rural ou dans les zones périphériques. Cette expression, peut aussi évoquer une certaine distinction sociale ou économique, où les « *moun andeyò* » sont parfois perçus comme étant moins modernes ou moins influencés par la culture urbaine.

¹¹ En Haïti, l'expression « *tè leta* » se traduit littéralement par « terre de l'État » en créole haïtien. Elle désigne des terrains ou des parcelles de terre qui appartiennent officiellement ou supposément à l'État haïtien. Ces terrains peuvent être utilisés ou attribués pour diverses raisons, que ce soit pour des projets publics, des réserves naturelles ou d'autres utilisations gouvernementales. Parfois, il peut y avoir des conflits ou des controverses concernant l'utilisation ou l'attribution de ces terrains, en particulier si des personnes vivent ou cultivent sur ces terrains sans titre officiel ou autorisation.

vague migratoire massive de la classe paysanne. L'ascendance économique de Port-au-Prince, couplée aux stratégies déployées pour contrer la résistance paysanne, a exacerbé la situation précaire des zones rurales. Animés d'inquiétudes concernant leur futur et celui de leurs descendants, ces paysans ont choisi de s'établir à Port-au-Prince et ses environs, aspirant à une vie meilleure pour leur famille. Alors qu'en milieu rural, ils étaient étiquetés comme « *moun andeyò* » (« gens de l'extérieur »), en milieu urbain, ils se voient affublés d'une nouvelle désignation, « *moun vini* » (« résidents urbains en provenance des milieux ruraux »). Ce terme est censé rappeler aux paysans leurs racines rurales et souligner leur difficulté à s'adapter au mode de vie citadin. C'est dans ce cadre d'exclusion que les bidonvilles ont proliféré à Port-au-Prince. Ces zones, perçues par les paysans comme des refuges, se développent souvent dans des espaces résiduels, des terrains inoccupés, et particulièrement près des ravines.

Les bidonvilles de Port-au-Prince sont concrètement le reflet d'une politique d'éviction et d'exclusion à l'égard des paysans. Ces espaces s'articulent autour des concepts d'extraterritorialité, d'exception et d'exclusion, tels que définis par Agier (2013). Ils incarnent l'extraterritorialité, car ils se situent en marge ou aux frontières de l'ordre établi ; l'exception dans la mesure où, juridiquement et politiquement, ils semblent n'appartenir à aucune entité clairement définie, et, dans cette absence de reconnaissance, ils diffèrent des citoyens standards ; et enfin, l'exclusion, car ils sont à l'écart tant géographiquement que socialement.

Confronté à cette réalité, le paysan est dans une impasse. Retourner dans son milieu d'origine n'est pas une option, car il n'y a laissé aucune ressource tangible, seulement quelques membres de sa famille comptant paradoxalement entièrement sur son aide financière. Et dans le milieu urbain, il est confronté à la répression étatique. Sa seule échappatoire est le commerce informel, qui représente pour lui une source potentielle de revenus. De nombreux témoignages attestent d'une immersion précoce dans le commerce informel, comme le soulignent les propos de Jacqueline :

J'ai commencé le commerce quand j'étais encore à l'école. C'était une activité pour gagner de l'argent... Je suis à Port-au-Prince depuis mon plus jeune âge... J'ai commencé le petit commerce avec ma mère à l'âge de 14 ans... J'ai fait beaucoup d'expérience avant de venir vendre dans la rue, avant je vendais près de chez moi...

Ce témoignage illustre l'itinéraire de nombreuses marchandes du commerce informel à Pétion-Ville. Entrant dans ce monde dès leur plus jeune âge, souvent poussées par la nécessité économique, elles contribuent précocement aux revenus familiaux, parfois au détriment de leur éducation formelle. Cette expérience renforce l'importance de la transmission intergénérationnelle des compétences, comme en témoigne l'initiation au commerce avec l'aide de la mère ou d'une consœur. L'apprentissage sur le terrain est crucial, l'expérience étant un pilier fondamental dans ce secteur où l'éducation formelle pourrait manquer. L'évolution de son commerce, de la vente domestique à la vente de rue, dépeint une expansion naturelle de l'activité commerciale en réponse à la demande et à l'expérience acquise. Ce récit coïncide avec les observations faites tout au long de ce travail, où il est courant de voir de jeunes marchandes, soit accompagnant leurs parents, soit dirigeant leur propre commerce informel en solo.

Bien qu'il n'y ait pas de corrélation directe entre pauvreté et informalité, il est évident que des facteurs tels que le niveau d'éducation, le statut économique, l'origine sociale et les relations sociales ou politiques jouent un rôle crucial dans l'accès à la formalité. Comme le dit Lamothe Brisson, l'informalité n'est pas tant un choix que le résultat d'un accès difficile à la formalité. Pour les participantes de cette étude, toutes originaires du milieu rural avec un niveau d'éducation ne dépassant pas le troisième secondaire, leur entrée dans le commerce a été rendue possible soit à l'aide de ressources familiales, soit par un prêt, soit par un travail temporaire. C'est dans ce contexte que l'on observe une prolifération spontanée de marchandes et de marchés dans toute la l'agglomération urbaine de Port-au-Prince.

2.2. Pétion-Ville et son centre-ville marché : Relations spatiales et socio-économiques

L'objectif de cette section est de comprendre comment le centre-ville marché, à travers ses diverses facettes, est influencé par les dynamiques économiques et sociales de Pétion-Ville. Parallèlement, elle cherche à comprendre le rôle joué par l'administration municipale dans ces dynamiques. Elle est subdivisée en quatre sous-sections. La première se concentre sur la description géographique et fonctionnelle du centre-ville marché. Elle examine son organisation spatiale, ses activités principales, et comment ces éléments façonnent son identité et son dynamisme unique. La seconde sous-section porte son attention sur l'analyse des relations socio-économiques qui caractérisent le centre-ville marché. L'objectif est d'explorer les diverses

interactions entre les acteurs du marché, leur structure, et comment ces relations influencent l'économie du marché. La troisième explore le rôle du centre-ville marché dans l'économie de Pétion-Ville. Nous y évaluons ses implications dans la dynamique économique de la ville. Enfin, la quatrième met en lumière la relation entre le pouvoir municipal et les dynamiques du centre-ville marché. Elle cherche à comprendre comment l'administration municipale influence les activités informelles de rue.

2.2.1. Spatialité du centre-ville marché

Pétion-Ville occupe une place importante dans l'économie de l'AMP. L'une des villes importantes de cette agglomération en termes de taille, elle s'est imposée comme la zone la plus attractive pour les investissements grâce à sa réputation de quartier résidentiel prisé de l'élite haïtienne. Le cœur économique de la ville se concentre dans le centre urbain, qui abrite un grand nombre de commerces formels et informels. Le commerce formel est principalement concentré dans le centre de Pétion-Ville. On y trouve une grande variété d'établissements : des commerces agroalimentaires (supermarchés, dépôts alimentaires), de textiles (magasins et boutiques), d'hygiène et de cosmétiques, ainsi que des services de restauration (restaurants, bars), d'hôtellerie (hôtels) et de détente (bars). Les magasins de vêtements occupent également une place importante dans le paysage commercial formel de la ville. Enfin, on trouve des commerces spécialisés dans les produits pharmaceutiques et de construction.

Les marchés traditionnels peuvent aussi s'ajouter au rang des commerces formels. Ils sont officiellement reconnus et gérés par l'administration municipale. C'est le cas du marché La Coupe encore appelé marché Kokoye¹², un bâtiment à étages construit en 2007, et du marché Shadda qui est passé du statut formel à informel, et maintenant à un statut indéterminé. Il existe aussi des marchés formels qui sont officiellement reconnus, sont situés dans des espaces physiquement

¹² Le marché, baptisé officiellement « La Coupe » mais populairement connu sous le nom de « Kokoye », a ouvert ses portes en 2007 sur l'initiative de la Mairie de Pétion-Ville. Cette action avait pour but de relocaliser le marché Shadda, précédemment établi au centre de la ville, et ainsi éloigner les marchandes du cœur de la cité. Ces deux dénominations, bien que distinctes, sont profondément ancrées dans l'histoire et la géographie du lieu. Si « Kokoye », traduit par « Noix de coco », fait référence à la prédominance des cocotiers qui parsemaient autrefois cette zone, le nom officiel, « La Coupe », rappelle l'ancienne vocation de ce terrain : un lieu de coupe de bois transformé ensuite en charbon.

délimités, mais bâtis aménagés par la population. Ils ont été aménagés spontanément par les commerçantes avant d'être approuvés par les autorités. On peut citer par exemple les marchés *Tèt dlo*, *Chili*, *Soulye*, *Colonie*, *rue Darguin* qui sont éparpillés à travers plusieurs rue de la commune. Ces marchés portent généralement le nom de leur emplacement géographique ou des produits qui y sont vendus. Ils sont complémentaires aux commerces formels, ciblant davantage les classes moyennes et défavorisées. Les marchés informels regroupent tous les ensembles de microactivités commerciales qui ont lieu autour des magasins, supermarchés, boutiques et des marchés traditionnels, très concentrés au cœur du centre-ville. Cette forte concentration commerciale entraîne des répercussions importantes sur la mobilité urbaine et attire quotidiennement une part significative de la population haïtienne dans le centre de Pétiion-Ville. Face à cela, les autorités locales ont dû mettre en place des sens uniques sur certaines rues, en collaboration avec la police routière et le ministère des Transports. Cependant, ces mesures ne suffisent pas à résoudre les problèmes de circulation, notamment à cause d'un manque de gestion efficace de l'espace public. La plupart des bâtiments ne disposant pas de parking, les résidents stationnent sur les trottoirs et la chaussée. De plus, les services de transport (camionnettes, bus, motos) ne sont pas régulés et utilisent les routes comme aires d'attente et de stationnement.

2.2.2. Pratiques spatiales et organisation du marché informel de rue

Les rues de Pétiion-Ville mesurent, en moyenne, 9 mètres de large : 6 mètres sont dédiés à la chaussée, 1 mètre aux caniveaux (0,5 mètre de chaque côté de la chaussée) et 2 mètres aux trottoirs (1 mètre de chaque côté de la chaussée). Une grande partie de cet espace est occupée par les marchandes. En effet, plus de la moitié des trottoirs est encombrée, ne laissant qu'un espace réduit pour la circulation piétonne. Les caniveaux, ainsi que certaines parties des bords de la chaussée, sont également utilisés, ne laissant que le centre de la chaussée libre pour la circulation automobile. Les marchandes qui occupent les trottoirs appartiennent à une catégorie que l'on pourrait qualifier de semi-sédentaire. Elles sont souvent parmi les premières à s'établir et ont pu s'assurer une place plus ou moins stable grâce à des relations avec d'autres acteurs influents du marché. Ces marchandes se positionnent généralement devant les commerces, comme les entreprises, boutiques et marchés, et utilisent des structures robustes en bois ou en fer, comme des tréteaux, tables, *kad* ou cuvettes, pour exposer leurs marchandises.

Les caniveaux sont investis par une deuxième catégorie de marchandes, arrivées après que les trottoirs aient été saturés. Avec le temps, elles s'établissent également de manière semi-sédentaire, bien que leur position soit moins légitime que celles sur les trottoirs. Certaines utilisent une palette en bois pour équilibrer le niveau entre le bord du trottoir et une partie de la chaussée, laissant un étroit passage d'environ 0,3 mètre entre elles et les marchandes du trottoir pour la circulation piétonne. Leurs options pour l'affichage des marchandises sont plus limitées : elles peuvent se servir de tables ajustées avec des pierres ou d'autres palettes pour harmoniser les niveaux, ou utiliser des cuvettes placées sur des palettes en bois. D'autres optent pour des solutions moins durables, étendant simplement un sac sur du carton ou utilisant des paniers pour présenter leurs produits. La chaussée est investie par un troisième groupe de marchandes arrivant après les deux premiers groupes mentionnés précédemment. Ces marchandes peuvent être considérées comme des marchandes « volantes » : elles s'installent provisoirement sur certaines portions de la chaussée sans pouvoir revendiquer un emplacement fixe. Elles sont particulièrement exposées aux risques d'accident, car leur position les rend plus vulnérables à la circulation. Il n'est pas rare qu'elles perdent des marchandises, parfois écrasées par des véhicules en mouvement.

Il existe ensuite une dernière catégorie : les marchandes ambulantes. Celles-ci ne sont pas nécessairement à la recherche d'un espace dédié ; elles privilégient un commerce de proximité, se déplaçant constamment, en particulier dans les zones à forte affluence. Elles circulent librement sur les marchés traditionnels, ainsi que le long des trottoirs occupés par d'autres marchandes. Selon les habitudes observées, il existe aussi une sous-catégorie : les marchandes « ambulantes-volantes ». Ce sont majoritairement des marchandes ambulantes qui, à certains moments, adoptent un comportement de marchandes volantes, soit pour se reposer après de longues déambulations, soit pour tenter de s'établir dans un espace déjà saturé, mais où les ventes sont prometteuses.

Si le centre-ville concentre de nombreuses activités - réunissant institutions, entreprises, boutiques et marchés - toutes les maisons de commerce de Pétion-Ville n'attirent pas nécessairement les activités informelles. Les établissements qui le font présentent généralement deux caractéristiques : ils attirent principalement des individus de la basse classe moyenne et de la classe pauvre, et ils sont tous situés au cœur du centre-ville. À mesure que l'on s'éloigne de ce centre, on retrouve des établissements destinés à la classe bourgeoise et moyenne et aussi une très faible présence d'activités informelles de rue. On note ainsi une forte concentration d'activités

informelles sur l'avenue Panaméricaine, depuis le supermarché Compas Market jusqu'aux intersections des rues Grégoire et Rigaud, en passant par les rues Lambert, Rigaud, Vilatte, Darguin, une partie de la rue Louverture, et d'autres encore.

L'opinion générale concernant les marchés informels à Pétion-Ville, notamment dans le contexte de la mondialisation qui influence directement les pratiques commerciales, pourrait évoquer une image de désorganisation. Cependant, l'analyse combinée d'observations sur le terrain et d'entretiens avec les marchandes révèle une logique rationnelle derrière l'organisation spatiale de ces marchés. Les marchandes de rue font preuve d'opportunisme, choisissant des emplacements qui optimisent leur activité commerciale. Toutefois, leurs stratégies spatiales diffèrent en fonction de la catégorie à laquelle elles appartiennent. Les marchandes de la première catégorie, pionnières en quelque sorte, sont les premières à s'établir et à négocier l'utilisation de l'espace. Leur stratégie consiste principalement à se servir du temps comme allié, s'établissant durablement sur les lieux. Il est courant de constater qu'elles vendent souvent les mêmes types de produits que ceux proposés par les établissements commerciaux avoisinants, à quelques exceptions près. Ces marchandes peuvent être vues comme une extension naturelle de ces établissements. De plus, leur présence influence fortement les dynamiques commerciales futures. C'est dans cette perspective que le marché de rue au centre urbain de Pétion-Ville s'est développé, accueillant diverses catégories de marchandes proposant une gamme variée de produits.

2.2.3. Pratiques spatiales et spécialisation des marchés informels

Les produits commercialisés au centre-ville de Pétion-Ville peuvent être regroupés en plusieurs catégories. En partant des secteurs d'activités les plus prédominants aux moins prédominants, on distingue : les produits agroalimentaires ; les textiles ; les articles destinés à la consommation courante ; les produits d'hygiène ; les articles ménagers ; les produits de beauté ; les produits d'entretien et de nettoyage ; les livres et fournitures scolaires ; et enfin, les matériaux de construction. En parallèle de ces produits, les services constituent également un secteur d'activité à part entière.

Selon Bazabas (1997), « nous ne sommes plus en présence d'une simple activité commerciale débordante, mais bien face à un ensemble d'unités de production spontanées s'intégrant dans un système complexe de redistribution, au sein d'un espace ouvert ». Hormis les

articles destinés à la consommation, omniprésents sur le marché, la plupart des produits et services offerts dans les rues sont « similaires à ceux proposés dans les magasins spécialisés, boutiques et autres unités de production "officielles" ». Ainsi, les catégories de produits vendus dans l'espace public reflètent celles des entreprises.

Les produits agroalimentaires sont principalement concentrés autour des marchés traditionnels, comme La Coupe et Shada, ainsi qu'à proximité des supermarchés. À proximité des boutiques spécialisées en vêtements, chaussures et bagagerie, on trouve une extension du marché de rue offrant ces mêmes articles. Ce marché se déploie notamment sur les rues Darguin, Lamarre, Rigaud, une section de l'avenue Panaméricaine, la rue Lambert, ainsi que des portions des rues Charlemagne Péralte et Geffrard.

Les produits liés aux télécommunications se situent majoritairement près des entreprises de télécommunications présentes en Haïti telles que Natcom et Digicel, et dans certains endroits autorisés par l'autorité municipale notamment à l'emplacement initial du marché Shadda et à la rue Grégoire. Bien que certains espaces-rues soient associés à une spécialisation particulière, souvent liée à la prédominance d'une catégorie de produits, il est à noter qu'exception faite des marchés traditionnels axés sur des catégories de produits spécifiques (agroalimentaires, chaussures, vêtements), la plupart des espaces-rues offrent également une petite sélection d'autres types de produits à côté de la catégorie prédominante.

La spécialisation des espaces-rues ne dépend pas toujours uniquement des spécialités des entreprises. Parfois, la commercialisation de certaines catégories de produits est influencée par d'autres facteurs, tels que la créativité et l'innovation des entrepreneuses du marché de rue. Les échanges avec les participantes mettent en lumière les difficultés d'intégration au marché. Certaines marchandes choisissent de suivre la tendance en offrant les produits déjà disponibles sur le marché. Un groupe de marchandes teste et propose une catégorie qui rencontre du succès, ce qui attire alors d'autres marchandes. Comme le souligne Junior¹³ :

¹³ Âgé entre 35 et 40 ans, Junior, célibataire sans enfant, a dû migrer orphelin à Pétion-Ville et abandonner l'école pour subvenir à ses besoins. Grâce à la vente ambulante de minutes téléphoniques puis en obtenant un emplacement fixe, il parvient désormais à gagner sa vie dans le commerce d'accessoires et à aider sa famille restée en milieu rural, notamment en payant la scolarité de sa sœur cadette. Persévérant et débrouillard, il investit même dans l'élevage au pays pour sécuriser l'avenir.

La rue Panaméricaine, ce n'est pas une rue où tout le monde peut vendre n'importe quoi, car la rue Panaméricaine est une rue fréquentée par beaucoup de personnes importantes. Quand je parle de personnes importantes, je parle de personnes qui connaissent les bonnes choses et vous trouverez beaucoup de ces personnes-là. Si tu te rends au marché situé plus haut, il y a des vendeurs qui y vendent toutes sortes de petites choses là-bas. Je ne vais pas te mentir, vous ne pouvez pas vendre n'importe quoi dans la rue Panaméricaine et espérer que cela va fonctionner. Cela signifie que nous avons affaires avec différents types de personnes, nous avons observé ce qu'elles aiment et nous essayons constamment de nous adapter en fonction de ça. Si ce que nous leur offrons fonctionne, nous continuons. Cela signifie que vous devez vendre de bonnes choses dans la rue Panaméricaine, c'est pourquoi les articles de la rue Panaméricaine sont chers, c'est parce que nous choisissons de bonnes choses à offrir aux gens. Cependant, tout ne fonctionne pas dans la rue Panaméricaine.

La rue Panaméricaine, telle que décrite par le participant, apparaît non pas comme une simple représentation des marchés de rue de Pétion-Ville, mais plutôt comme un élément distinctif, presque un échelon supérieur, dans le paysage des marchés de cette commune. Elle n'est pas un lieu où « tout le monde peut vendre n'importe quoi ». Cette rue semble se distinguer par son exclusivité et l'accent mis sur la qualité des produits. Les « gwo moun » ou « personnes importantes » qui y passent sont indicatifs d'une stratification sociale et économique, suggérant que ce marché cible une clientèle plus aisée. Dans cette optique, les marchandes de la rue Panaméricaine sont confrontées à des défis particuliers, poussées à « expérimenter avec plusieurs personnes » pour affiner continuellement leur offre. Les articles vendus dans cette rue, décrits comme étant « chers », renforcent l'idée d'un marché haut de gamme dans le contexte de la spécialisation des marchés informels.

L'introduction de produits de maquillage peut également servir d'exemple. Leur apparition sur le marché haïtien est relativement récente, stimulée par la publicité médiatique autour du maquillage. Cette nouveauté a eu des répercussions notables, donnant naissance à une tendance à commercialiser des produits de maquillage sur la rue Panaméricaine. Junior nous explique encore comment sa consœur a évolué pour se spécialiser dans ces produits :

Ma commère, elle-même, avant elle vendait juste quelques petits produits avec de petits stocks. Dans son parcours, elle a fait beaucoup d'expériences : elle est passée par plusieurs étapes, elle a essayé

plusieurs types de commerce avant de se fixer sur celui qu'elle gère actuellement. À chaque fois qu'elle tentait quelque chose qui ne marchait pas, elle essayait une autre. Elle est finalement arrivée à se fixer aux produits de maquillage que l'on peut la voir vendre aujourd'hui. Avant cela, elle se rendait souvent à Malpas et achetait une série de petits bonbons et d'autres petites choses pour enfants, comme des sandales pour vendre. Mais, en voyant que ces produits ne rapportaient pas, elle a cherché à augmenter ses revenus, elle a décidé de se tourner vers le maquillage.

L'histoire de la commère de Junior offre une plongée fascinante dans la dynamique complexe de l'adaptabilité commerciale à Pétion-Ville. Sa transition des petits bonbons et des sandales pour enfants vers le maquillage, plus rentable, révèle une perspicacité et une adaptabilité face à l'évolution des tendances du marché, probablement influencées par des résonances culturelles et médiatiques. Toutefois, la spécialisation dans l'espace des rues ne résulte pas toujours d'une analyse stratégique ; parfois, elle peut découler d'un simple hasard. Un tel scénario est illustré par la participante Jacqueline, qui détaille sa propre trajectoire. Elle raconte comment, par une série de circonstances fortuites, elle a réussi à se forger une place sur le marché aux côtés d'un groupe de marchandes :

Bon maintenant, j'ai arrêté de vendre des vêtements de deuxième main qui sortent des États-Unis, je suis revenu dans le même commerce que je faisais avant. Maintenant, on est venu nous faire trouver... il y a des gens qui nous disent que untel a tel commerce qui vient d'entrer, on va acheter. On ne va plus au Marché en Fer¹⁴. Peu importe l'endroit où on nous dit que le commerce est, on va voir, on va acheter. [...] maintenant à un moment où je vends, c'est en passant, en me promenant, maintenant nous avons toutes déposé nos affaires, pendant que nous déposons nos affaires, nous les déposons, chaque jour nous prenons nos paniers de la maison, nous posons là. Après quelques temps nous nous y sommes installés définitivement. [...] Pour parler de l'endroit où je vends, ce n'était pas une rue où les marchandes pouvaient faire le commerce à l'époque, c'est maintenant que c'est devenu une rue de marché. Parce que quand je suis arrivée, je pouvais à peine trouver un endroit pour m'asseoir, il y avait seulement 3 ou 4 vendeuses. Mais ce n'était pas facile pour nous, parce que ce n'était pas un lieu pour ça. Mon groupe, nous n'étions même pas assis au même

¹⁴ Le Marché en Fer, également connu sous les noms de Marché Hyppolite ou Marché Vallières, est un monument historique et emblématique situé dans le centre-ville de Port-au-Prince, la capitale d'Haïti. Inauguré en 1891 sous la présidence de Florvil Hyppolite, ce marché est un lieu de mémoire vivante et un centre d'activité commerciale qui a marqué la vie économique du pays. Malgré les défis auxquels il a été confronté, tels que les incendies et le tremblement de terre de 2010, le Marché en Fer demeure un point de référence dans la région métropolitaine de Port-au-Prince.

endroit. Chacun était assis à un endroit différent. Dans l'espace où on pouvait se faufiler. Je regarde, je me faufile comme ça, je me faufile comme ça, je n'amène pas de marchandises, parce que ce n'était pas un endroit prévu pour ça, une marchande tu dois respecter ça. J'ai eu des amis qui voulaient faire le même business que moi, m'accompagner dans le business, je leur ai dit je n'ai pas de problème avec vous on fait le même business. On s'assoit au même endroit.

Ce témoignage illustre la résilience et l'adaptabilité typiques des marchandes de rue à Pétiön-Ville. Guidées par des opportunités et des défis, elles n'hésitent pas à pivoter dans leurs stratégies commerciales. De manière générale, les activités économiques rentables influencent toujours des marchandes de rue. Et ainsi, la multiplication et la concentration d'une même activité commerciale dans un espace débouchent sur la spécialisation de l'espace.

2.2.4. Analyse des relations socio-économiques dans le centre-ville marché

La nature économique d'une ville est un critère essentiel à sa caractérisation. Bien que la ville soit définie par une concentration d'habitats, elle se distingue également, selon les analyses de Weber, par un mode de consommation profondément ancré dans l'industrie et le commerce. Selon Weber, une ville, du point de vue économique, se définit comme un lieu où ses habitants comblent une majeure partie de leurs besoins journaliers grâce au marché local. Ces besoins sont principalement satisfaits par les produits fabriqués ou obtenus par la population locale et celle des alentours pour être vendus sur ce marché (Weber, 2013).

Dans les sections précédentes, nous avons décrit les entreprises commerciales en soulignant leurs spécificités. Il est maintenant impératif de se concentrer sur les acteurs gravitant autour de ces entreprises et d'examiner les relations socio-économiques qui se tissent entre eux. Comme le suggèrent Pantaleón, Mirza et Bernier (2010, p. 11), l'accent devrait être mis sur la dimension pratique de l'économie. Cela implique d'analyser les conditions tangibles des pratiques économiques dans la vie quotidienne tout en soulignant l'importance des comportements réels des acteurs sociaux et des logiques émergentes. Les pratiques commerciales sont ancrées dans des cultures économiques profondes. Gérald Chéry (2009, p. 102) souligne que l'ouvrier ou le chômeur exprime une méfiance à l'égard de la capacité de la bourgeoisie nationale à répondre à ses aspirations ou à résoudre ses problèmes économiques. Cette perception que la richesse générée est exclusivement attribuée au « maître-propriétaire » trouve ses origines dans la société esclavagiste

(Chéry, 2009, p. 93). Ainsi, alors que Marie-Carmel¹⁵ peut aspirer dès son plus jeune âge à s'adonner au commerce, elle rejette vigoureusement l'idée de travailler pour un salaire fixe :

Depuis que j'étais toute petite, j'étais déjà intéressée au commerce. Je me suis toujours dit que je n'allais pas travailler pour les autres, donc le commerce était pour moi une obligation. Lorsque tu fais le commerce, tu travailles pour avec toi même, tu es plus libre de tes mouvements, les gens ne te crient pas dessus.

Et certaines d'entre elles, plus catégoriques que d'autres procèdent à la socialisation de leur enfant dans la pratique du métier de commerce de détail dès l'adolescence. Jacqueline témoigne : « Je pratique le commerce depuis à l'école. C'est ce que je choisis comme activité génératrice de revenus. De l'école à ma vie d'adulte, c'est ce que je continue encore à faire comme activité. [...] Je suis à Port-au-Prince depuis l'âge de 8 ans, dès l'âge de 14 ans j'avais déjà commencé à pratiquer le commerce avec ma mère. J'ai eu beaucoup d'expérience, avant je pratiquais le commerce à proximité de mon domicile, je vendais à crédit des produits aux riverains et je récupérais l'argent sur un nombre de jours. »

L'expression « *bouch tout moun fann*¹⁶ » (« le besoin de se nourrir est présent chez tout être vivant ») est souvent utilisée par les marchandes de rue en Haïti pour justifier leur présence dans la rue et affirmer leur droit de gagner leur pain quotidien. Selon cette logique les activités commerciales informelles et informelles influencent la dynamique du marché. Coexistant dans le même espace et temps, une relation d'interdépendance s'établit entre les acteurs des deux secteurs. Bien qu'ils offrent souvent les mêmes types de produits, la concurrence est presque inexistante entre eux. Même si les marchandes profitent de la clientèle attirée par les entreprises, elles sont désavantagées par rapport à ces dernières. En effet, à la différence des entreprises, les marchandises des marchandes de rue se détériorent rapidement en raison des conditions

¹⁵ Âgée entre 40 et 45 ans, Marie-Carmel, divorcée avec un enfant, a également la charge de sa sœur et du bébé de celle-ci. Originaire des Cayes, elle a grandi à Pétion-Ville où elle a fait des études secondaires et une formation en couture, sans jamais l'exercer. Après une première expérience ratée dans l'alimentation, elle s'est lancée dans la vente de chaussures pour enfants en 2017 grâce à l'aide d'une cousine. Bénéficiant désormais d'un emplacement fixe, elle parvient, grâce aux revenus de son commerce, à subvenir aux besoins de sa famille élargie, notamment en payant la scolarité de sa fille.

¹⁶ « Bouch tout moun fann »: Expression créole haïtien se traduisant littéralement par « la bouche de tout le monde peut s'ouvrir », exprimant le besoin présent chez tout être vivant de se nourrir. La satisfaction de ce besoin est essentielle à la survie de tout être vivant.

d'exposition (exposées à la poussière, au soleil quotidien, à la pluie pendant les périodes pluvieuses et cycloniques) et d'un stockage nécessitant une manipulation fréquente des marchandises. Prenons l'exemple des marchandes semi-sédentaires à base fixe : leurs marchandises sont déplacées chaque matin depuis les espaces de stockage appelés « dépôts ». Une fois sur place, elles sont dépoussiérées et arrangées. En fin de journée, elles sont à nouveau dépoussiérées, emballées, puis ramenées vers les dépôts pour y être stockées.

Ce mode de fonctionnement constitue un désavantage pour les marchandes. En effet, une grande majorité de clients, à l'exception de ceux disposant de moyens très limités qui effectuent des achats en microdétails, se tournent vers les entreprises pour leurs emplettes. Jacqueline témoigne de son expérience au marché : elle est souvent amenée à revendre ses marchandises à un prix inférieur à leur coût d'achat, en particulier lorsque ces articles perdent de leur valeur. Elle confie : « Si un produit est dégradé, ça peut arriver que je le vende pour le même prix pour ne pas perdre tout l'argent que j'ai investi ». Elle ajoute que les clients sont généralement séduits par les grandes infrastructures des entreprises et ne se dirigent vers le marché de rue que si le prix en entreprise ne leur convient pas ou si l'article recherché est en rupture de stock. Elle précise : « Les gens aiment les aménagements des supermarchés, là-bas ils trouvent généralement tout ce dont ils ont besoin, sauf si un produit n'est pas disponible ou si le prix ne leur semble pas adapté à ce moment-là ils vont venir te faire vendre quelque chose. »

Cette situation désavantageuse affecte directement les revenus des marchandes qui, en plus de leurs autres dépenses, doivent prendre en charge le coût d'un transporteur et rémunérer quelqu'un pour nettoyer leur espace de vente quotidiennement.

D'autre part, une relation de sous-traitance peut s'établir entre les entreprises et les marchandes, aboutissant à une situation bénéfique pour les deux parties. Dans ce contexte, les entreprises tirent profit de la force de travail des marchandes et de leur volonté de générer des revenus. C'est notamment le cas des marchandes ambulantes. Plusieurs d'entre elles ne recherchent pas des marges bénéficiaires élevées, mais misent plutôt sur la vente en volume tout au long de la journée, favorisant ainsi l'écoulement des stocks des magasins. Tout individu dans l'espace public, y compris les marchandes à base fixe semi-sédentaire, constitue une clientèle potentielle pour ces

vendeuses. Il est également important de noter l'influence de la mondialisation et de la pauvreté endémique sur la multiplication des marchandes appartenant à cette catégorie.

Tableau 2. Les produits en vente dans les marchés de rue de Pétiön-Ville

Catégorie	Produits	Type
Agroalimentaire	Végétaux (fruit, légumes, tubercules) ; céréales (riz, pouds, farine, mais, petit-mil, blé, pain) ; les condiments et épices (huiles, beurres, pâte de tomates, maggi, mayonnaise, moutarde, cannelle, anis étoilé, sucre, sel, safran, clous de girofle, poivre, piment, persil, thyn, tri-tri, ail, poivron, gingembre, etc.) ; Les viandes et poissons	- Supermarché - Magasin - Marché traditionnel - Boutique - Les rues
Consommation	Plats cuisinés	- Restaurant - Marché de rue - Marché traditionnel
	Boisson (eau, jus, gazeuses, lait, alcool, café, thé, chocolat)	- Supermarché - Restaurant - Magasins - Boutiques - Marché de rue
Textiles	Tissu, nappes, Vêtements et chaussures, valises, mallette, bag, boîte à lunch,	- Store - Magasin - Boutique - Marché de rue
Articles ménagers	Accessoire de table (assiettes, couverts, couvre-plat, bols, verres, tasses, pots, gobelets, sous-plats, sous-verre, soucoupe), ustensile de cuisine (chaudières, pilon, appareils électroménagers) ; panier de rangement de linge, cuvette, boquitte, etc.	- Supermarché - Magasins - Marché de rue
Produits d'hygiènes	Produits dentaire et buccal ; savons de toilette, lotion pour la peau ; serviettes, déodorants, parfums ; produits de soin de beauté ; gel hydroalcoolique, alcool, rasoir, Articles de bébé, etc.	- Supermarché - Magasins - Marché traditionnel - Boutique - Marché de rue
Produits de soin et de beauté	Les produits de maquillages, bijoux, extensions ; accessoire de beauté, parfums, casquette, lunettes, etc.	- Supermarché - Store - Marché de rue
Produits d'entretien et de nettoyage	Détergent, balai, mop ; désinfectant, désodorisant ; sceau, etc.	- Supermarché - Marché de rue
Livres et matériels scolaires	Livres, cahiers, matériels scolaires	- Entreprises - Marché de rue
Produits thérapeutiques	Plantes médicinales ; médicaments	- Marché de rue - Pharmacie - Supermarché
Constructions	Matériaux de construction	- Quincaillerie - Marché de rue
Autres	Charbon, gaz, allumette, bois pin	- Marché de rue - Station à essence
Services	Entrepreneur-transporteur ; dépôt d'entrepasage de marchandises ; cambiste/service monnaie de change ; cordonnier, Shining ; horlogerie ; services de télécommunications ; services de réparation de télévision, nettoyage de véhicule motorisé	- Entreprise de services - Marché de rue

Source : Données de terrain collectées par Stéphanie Paul, mars-avril 2023

2.3. La dynamique institutionnelle de la ville de Pétion-Ville et la régulation des marchés de rue

Cette section a pour objectif principal d'examiner la dynamique institutionnelle de la ville de Pétion-Ville. Elle cherche à comprendre les structures et les processus institutionnels qui façonnent et régulent la vie urbaine, en particulier en ce qui concerne les marchés de rue. Elle est subdivisée en deux sous-sections. La première se penche sur le contexte juridique et institutionnel de la gestion urbaine de Pétion-Ville. Elle analyse les lois, les règlements et les structures administratives qui régissent l'organisation et le fonctionnement de la ville. La deuxième se concentre sur l'analyse des mécanismes de régulation des marchés de la ville au regard du cadre juridique et administratif. Elle tente de répondre aux questions suivantes : quels sont les mécanismes de régulation des activités du marché de rue ? Quelles sont les pratiques des acteurs impliqués dans cette régulation ? Et enfin, comment ces régulations influencent-elles le fonctionnement des marchés ?

2.3.1. Le cadre juridique et administratif de la gestion urbaine

Outre une approche strictement économique que propose la politique économique urbaine, le cadre juridique et administratif de la gestion urbaine s'intéresse plus largement à la dimension politico-administrative de la ville, telle que conceptualisée par Weber (2013). Dans cette optique, il caractérise la ville comme une entité relativement indépendante ou « commune », munie d'institutions politiques et administratives propres. Ses particularités comprennent : des fortifications, un marché, un tribunal spécifique et, au moins en partie, un ensemble de lois distinct, un caractère associatif et, en lien avec ce dernier, une autonomie et une autocéphalie partielles, ainsi qu'une administration où les citoyens jouent un rôle actif, d'une façon ou d'une autre. Comment s'organise le cadre juridique et administratif régissant actuellement la gestion urbaine en Haïti ?

La Constitution haïtienne de 1987 divise le pays en trois niveaux de collectivités territoriales : le département, la commune et la section communale. Le territoire d'une section communale est situé à l'intérieur d'une commune, et celui d'une commune est intégré dans un département (Élie, 2008, p. 67). La notion de commune apparaît bien avant la Constitution de

1987, dès celle de 1816. Toutefois, malgré dix-sept constitutions successives entre 1816 et 1987, la commune n'a pas bénéficié d'un statut constant. Ce n'est qu'avec la promulgation du décret du 22 octobre 1982 qu'elle se voit attribuer un statut et des prérogatives spécifiques. Selon les premiers articles de ce décret : « La commune est une entité juridique dotée d'autonomie, chargée de gérer les intérêts d'une collectivité territoriale ». Chaque commune de la République est administrée par un Conseil composé de trois membres, élus au suffrage universel pour un mandat de quatre ans. Ce Conseil Municipal est constitué d'un Maire principal et de deux Maires adjoints.

Dans la Constitution de 1932, le titre de « magistrat communal » était réservé au Président du Conseil municipal. Aujourd'hui, ce titre est informellement attribué au Maire principal, reléguant souvent les deux maires adjoints au second plan. Par l'intermédiaire du Conseil Municipal (CM), la commune assure l'administration des services et biens collectifs. Selon les articles 73 et 74 de la Constitution, le CM gère ses ressources pour le bien de la municipalité et est le principal gestionnaire des biens du domaine privé de l'État situés dans sa commune (Élie, 2008, p. 71). L'autonomie de la commune, bien que garantie par la Constitution, est encadrée par certaines conditions, et suggère un niveau minimal de participation citoyenne aux affaires publiques. Cette participation se manifeste principalement à travers diverses instances. L'article 21 du *Décret du 1er février 2006, définissant le cadre de la décentralisation ainsi que les principes d'organisation et de fonctionnement des Collectivités Territoriales*, précise que chaque collectivité est administrée par un organe exécutif (le Conseil) et un organe délibérant (l'Assemblée). Pour la Section Communale, il s'agit du Conseil d'Administration de la Section Communale (CASEC) et de l'Assemblée de Section Communale (ASEC); pour la Commune, du Conseil Municipal (CM) et de l'Assemblée Municipale (AM); et pour le Département, du Conseil Départemental (CD) et de l'Assemblée Départementale (AD) (Deshommes, 2004, p. 24). Les membres de ces Conseils et Assemblées sont élus. Outre ces instances, d'autres entités existent, comme les services techniques et le Conseil de Développement (Article 27). Il y a également le Conseil Interdépartemental (CID), un organe de liaison entre l'Exécutif et les Collectivités Territoriales, chargé de représenter et défendre leurs intérêts auprès de l'Exécutif. En complément de ces structures, la loi, à travers les articles 29 et 80, encourage la participation citoyenne. En reconnaissant le droit de pétition et en permettant la participation des associations socioprofessionnelles dans les assemblées, elle soutient les interventions tant individuelles qu'associatives dans les affaires publiques.

L'État unitaire décentralisé, promu par la Constitution de 1987, manifeste une aspiration à rompre avec toute forme de pouvoir centralisé totalitaire. Dans ce modèle décentralisé, le pouvoir est exercé au niveau local par les collectivités territoriales. Celles-ci sont légalement reconnues comme entités autonomes, à condition qu'elles opèrent dans le strict respect de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale et des lois de la République. Sur le plan théorique, il convient de souligner que la définition et les relations entre les trois types de collectivités territoriales (CT) font l'objet de débats et de désaccords autour de la notion même d'État. De surcroît, cette vision de l'exercice décentralisé du pouvoir demeure largement un idéal non réalisé. Comme le souligne Deshommes (2004, p. 53), parmi tous les organes des CT stipulés par la constitution, seuls les CASECs et les Conseils Municipaux ont été instaurés de manière régulière depuis 1990. Les Assemblées (ASEC, AM, AD) et le Conseil Départemental n'ont été établis qu'en 1997 et pour une courte période (1997-1999). Quant au Conseil Interdépartemental, sa mise en œuvre n'a jamais véritablement vu le jour.

Qu'en est-il du statut légal et administratif de la ville ? Malgré toutes provisions, le statut légal et administratif de la ville en Haïti reste ambigu et imprécis. En effet, comme le souligne Lefranc Joseph (2019), la ville n'a jamais constitué une division territoriale ou administrative à part entière dans l'histoire du pays. La notion de ville renvoie généralement au noyau urbain principal d'une commune, sans délimitation claire. Comme nous venons de le voir, les communes sont des entités territoriales englobant à la fois des espaces urbanisés et ruraux, telles que définies dans l'article 9 de la Constitution de 1987. Ainsi, la ville correspond simplement au pôle urbain de la commune, caractérisé par une certaine densité de population et d'activités. Cependant, en l'absence de définition légale, les limites exactes des villes sont difficiles à établir et varient selon les acteurs. Malgré des tentatives historiques, comme les lois de 1899 et 1924 fixant les limites de la ville de Port-au-Prince, le statut de la ville en Haïti demeure flou. Par exemple, le décret-loi de 1937 cité par Joseph (2019) impose l'établissement de plans d'aménagement pour toute agglomération de plus de 2000 habitants, sans préciser ce qu'est une ville. Ainsi c'est dans ce contexte de flou juridique et administratif que se réalisent la gestion urbaine et la régulation des marchés de rue à Pétion-Ville.

2.3.2. Le rôle des autorités locales dans la structuration du marché de rue à Pétion-Ville

Lorsqu'on étudie les processus structurant la vie économique, les institutions étatiques et paraétatiques revêtent d'une importance cruciale, au même titre que les marchés et les entreprises (Pantaleón et al., 2010). Dans cette optique, l'économie est perçue non seulement comme un processus institutionnel, mais également comme découlant des pratiques sociales des différents acteurs. Bien que, d'après la loi, le marché de rue ne relève pas directement de la compétence du Conseil Municipal (CM), il incombe à ce dernier de créer et de veiller au bon fonctionnement des marchés publics relevant des intérêts de la commune.

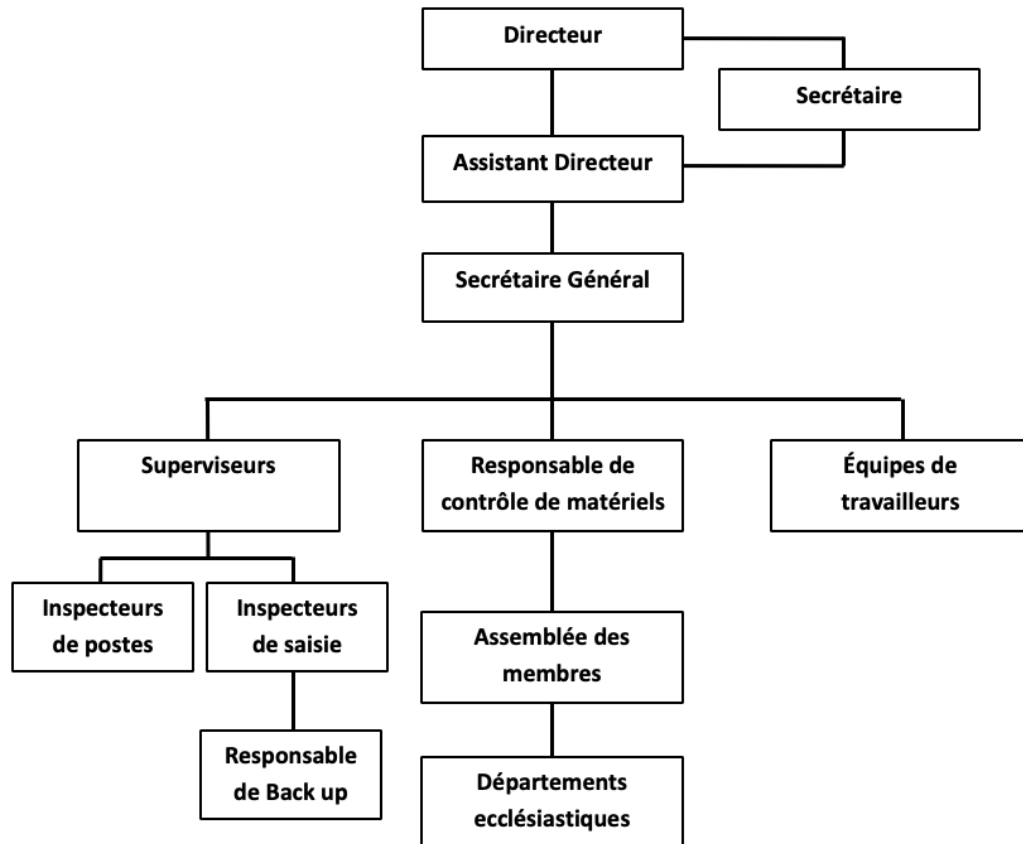
Sur le plan administratif, la Mairie est organisée en plusieurs *Directions*, elles-mêmes subdivisées en *Services* ayant des attributions distinctes, conformément à la constitution. C'est dans ce contexte que le *Service de la Voirie de la Mairie de Pétion-Ville*, en collaboration avec d'autres services (*Protection civile, Service Domaines, Service d'Affichage, Service Génie* parmi d'autres), gère les rues et les marchés de la ville, envisagés, comme nous venons de le voir, comme le pôle urbain de la commune. La hiérarchie du *Service de la Voirie* est structurée autour du Directeur de Service, assisté de son Assistant et du Secrétaire Général, ce dernier étant responsable de l'administration et de la coordination du Service. Les autres membres du Service, tels que les superviseurs, inspecteurs, responsables du contrôle des matériels et les différentes équipes sur le terrain, exécutent les directives administratives (Voir Figure 1. Organigramme du Service de la Voirie de la Mairie de Pétion-Ville). Dans les marchés traditionnels, la mairie emploie un directeur de marché, un agent de sécurité et des personnels de nettoyage. Le directeur, représentant de la mairie ou du Magistrat communal directement dans la pratique, veille au bon déroulement des activités du marché et à la collecte des taxes auprès des commerçants.

La régulation du marché de rue intervient dans un contexte de gestion de l'espace public. Selon l'article 31, le Conseil municipal est responsable de la gestion des intérêts de la commune. Parmi ses attributions, il est notamment chargé de :

1. Collaborer avec les organismes publics compétents pour élaborer les plans d'aménagement du territoire communal, d'extension et d'embellissement des villes et bourgs affiliés ;
2. Définir les modalités de gestion et d'affectation des biens communaux ;

3. Veiller à une dénomination appropriée des rues et routes, ainsi qu'à l'hygiène des lieux publics de la commune, et plus encore.

Figure 1. Organigramme du Service de la Voirie de la Mairie de Pétiön-Ville



Source : Réalisation de Stéphanie Paul

L'espace public devient alors un champ de bataille où différentes perceptions s'opposent et influencent l'action sociale. Pour les marchandes, l'espace public est principalement perçu comme un lieu de travail, de vie et une ressource économique urbaine. En revanche, pour les autorités locales, il est davantage vu comme un espace à valoriser, destiné à la circulation, à la récréation et, dans une certaine mesure, à la consommation (Desponds & Auclair, 2016).

Le flou légal et administratif sur la ville s'observe aussi dans le contexte des marchés informels. Malgré l'importance croissante du marché de rue dans l'agglomération urbaine de Port-

au-Prince, les autorités locales ne montrent aucune initiative pour aborder ce phénomène d'un point de vue légal. Comme le souligne Joseph (2019), particulièrement dans le contexte de la planification urbaine en Haïti, les instruments juridiques et normatifs ne guident pas souvent l'action publique, cette dernière étant davantage orientée par les perspectives des personnes en fonction. Cette tendance, aussi ancienne que la nation haïtienne elle-même, représente un obstacle à une bonne gouvernance, empêchant les autorités d'encadrer l'action et la participation des citoyens.

Bien que le nombre de marchandes n'ait cessé d'augmenter ces dernières décennies dans les villes, on ne constate aucune tentative des autorités locales pour régulariser ces activités commerciales. Parallèlement à cette augmentation des marchandes de rue, de nombreux petits marchés publics locaux émergent spontanément dans certains espaces, échappant ainsi au contrôle des autorités municipales. En conséquence, les réalités dépassent l'autorité municipale qui se voit contrainte de recourir à la violence pour y répondre.

Le manque de régulation de ces marchés spontanés et des marchés publics est aussi fortement lié à la prolifération des marchandes dans la rue. Un témoignage Marie-Camel illustre l'ampleur du problème, mettant l'accent sur l'absence institutionnelle en matière de contrôle et de réglementation des marchés et sur le décalage entre les aspirations des marchandes et la réalité :

Le magistrat a dit qu'il a construit sept marchés à Pétion-Ville et ne tolère pas la présence des marchandes dans la rue. Les marchandes lui ont répondu en rappelant qu'il n'y a plus de places disponibles dans les marchés. C'est grâce au commerce de rue que nous subvenons à nos besoins, nourrissons nos enfants et payons leur scolarité. Il faut absolument nous donner un autre endroit pour exercer notre commerce ; sinon, nous continuerons à vendre dans la rue. Mais à vrai dire, je ne suis pas au courant de ces sept marchés dont parle le magistrat. Depuis ma jeunesse, à ma connaissance, le marché a toujours été au centre de la ville. [...] Il a cité quelques marchés : Marché Kokoye, marché Telele, Carrefour Lector, marché Shadda, marché Tèt dlo... Ces marchés sont trop éloignés et n'ont aucun rapport avec notre commerce. Ensuite, il nous a déplacées vers le marché Bò Pyèwa, cela avait provoqué de grands conflits entre les marchandes. Certaines d'entre elles ont détruit les étals des nouvelles marchandes, entraînant de vives disputes [...] Ah ! il y avait pleins de problèmes.

L'extrait de l'entretien offre un aperçu vivant des défis et tensions qui émergent dans le contexte des marchés de rue à Pétion-Ville. Il souligne d'abord une nette déconnexion entre les déclarations des autorités locales et la réalité perçue par les marchandes. Par exemple, lorsque le magistrat mentionne avoir construit « sept marchés », cela contraste fortement avec la méconnaissance des marchandes à propos de ces infrastructures : « Je dois avouer que je ne suis pas au courant de ces sept marchés ». Cette divergence de perceptions suggère un manque de communication ou de sensibilisation autour des initiatives municipales. De plus, le déplacement des marchandes vers un nouveau marché, le marché Bò Pyèwa, illustre la résistance aux changements imposés sans consultation, comme en témoigne la réaction des marchandes : « cela avait provoqué beaucoup de conflits ». Cette réaction montre la nécessité d'une approche plus collaborative et inclusive pour aborder les questions d'aménagement urbain. Enfin, l'insistance des marchandes sur l'importance du commerce de rue pour leur survie - « C'est grâce au commerce de rue que nous subvenons à nos besoins » - met en lumière l'importance économique et sociale des marchés informels, souvent négligée par les autorités formelles. Ce témoignage peut servir d'appel à une meilleure compréhension et prise en compte des réalités et besoins des marchandes dans les stratégies d'urbanisation et de gestion de la ville.

La commerçante Jacqueline va dans le même sens : « Il [le maire] dit simplement d'aller vendre au marché ou te propose simplement de chercher un marché pour que tu puisses faire ton commerce [...] ça se passe toujours comme ça » ne reflète pas seulement un vide institutionnel, mais également un désordre institutionnel. Il n'existe pas de procédures clairement établies permettant de devenir marchande ni pour obtenir une place dans les marchés locaux, où les places sont nettement insuffisantes par rapport au nombre de marchandes.

Chapitre III. L'expérience des marchandes de rue à Pétion-Ville au regard de l'action municipale

L'expérience constitue un élément central du marché de rue. Si le marché possède une dimension tangible et physique, il transcende cette matérialité pour s'ancrer dans le vécu social. C'est un espace vivant de relations, d'intersubjectivité et de subjectivité, où les marchandes se définissent, non seulement en tant qu'individus, mais aussi comme actrices sociales, membres de familles, et vecteurs d'enjeux socioculturels. Elles ne sont pas de simples *machann*; elles vivent une « expérience sociale¹⁷ » (Dubet, 2017), où elles combinent de manière subjective les logiques d'action qui structurent la société, entre intégration, stratégie et subjectivation.

Cet espace devient ainsi le lieu d'une production de valeur, non seulement économique, mais surtout symbolique et sociale pour elles-mêmes, leur famille et la société haïtienne. Les marchandes, dans leur interaction quotidienne avec le marché, articulent cette expérience sociale entre le système du marché de rue - avec ses structures, ses règles et ses dynamiques propres - et leurs propres aspirations, valeurs et désirs. C'est dans ce cadre que se produisent des stratégies identitaires¹⁸ (Camilleri et al., 1998), à travers lesquelles elles négocient, adaptent et réinventent constamment leur place et leur rôle. Ces stratégies reflètent non seulement leur besoin de survivre économiquement, mais aussi leur quête de reconnaissance, de dignité et d'appartenance dans un contexte précaire, marginalisé et caractérisé par la répression des autorités locales.

¹⁷ Dans la sociologie de Dubet, l'expérience sociale englobe la manière dont les individus conjuguent et interprètent, de manière subjective, les différentes logiques d'action qui structurent la société - tels que les processus d'intégration, les stratégies individuelles et la subjectivation. L'expérience, dans cette perspective, est construite à l'intersection des cadres sociaux objectifs (le système) et de la subjectivité des acteurs. Cette dualité permet aux individus de donner du sens à leurs vies et à leurs actions. Dubet soutient que, dans le contexte contemporain, l'expérience est de plus en plus caractérisée par un déclin des institutions traditionnelles et une montée de l'individuation. Ainsi, l'individu moderne est souvent amené à construire activement le sens de ses pratiques, rendant son intégration sociale moins mécanique et davantage réflexive.

¹⁸ Les stratégies identitaires désignent les méthodes adoptées par les individus et les groupes pour se définir, se valoriser positivement, se positionner socialement, et répondre à des menaces à leur identité. Elles se manifestent sous diverses formes, telles que l'innovation, la création, la réparation, la récupération, et la sauvegarde identitaire. Ces stratégies ont pour fonctions essentielles de maintenir l'estime de soi, d'obtenir une reconnaissance sociale, de se positionner dans des rapports sociaux, de réagir aux contextes changeants et d'exprimer son individualité et sa créativité. Elles sont cruciales pour aider les individus et les groupes à s'adapter aux évolutions de la société tout en préservant une identité valorisante.

Ainsi, ce chapitre se déploie autour de trois axes principaux. Premièrement, il aborde la vie des marchandes en détaillant leurs parcours, les défis auxquels elles font face et les représentations qu'elles construisent de leur rôle. Deuxièmement, il explore comment ces femmes, à travers le prisme de l'expérience dubetienne, naviguent dans les méandres du commerce informel, en se reposant sur leurs réseaux sociaux et familiaux, tout en façonnant et renégociant constamment leurs identités. Troisièmement, il se penche sur leurs interactions avec le pouvoir municipal, une relation qui oscille entre tensions et collaborations, où l'expérience des marchandes est constamment redéfinie en fonction des décisions municipales.

3.1. La vie des marchandes de rue : parcours, défis et représentations

3.1.1. Trajectoire et histoire de vie des marchandes de rue

Origines et mouvements migratoires des marchandes de rue

Les marchandes de rue à Pétion-Ville, issues de différentes régions d'Haïti, représentent fidèlement les flux migratoires vers Port-au-Prince, une tendance prédominante dans le secteur informel. Derrière chaque marchand ou marchande se trouve une histoire unique, riche en enseignements.

Marie-Carmel a déménagé de plusieurs endroits avant de se fixer. Originnaire des Cayes, elle raconte : « J'ai grandi à Pétion-Ville avec ma mère. Après la naissance de mon enfant dans la région des Cayes, j'ai décidé de me lancer dans le commerce de produits alimentaires. » Cependant, elle a finalement repris le chemin de Pétion-Ville, « J'ai dû retourner à Pétion-Ville, où j'ai poursuivi le commerce alimentaire avant de m'intéresser aux chaussures. » Jacqueline, qui a vécu la majeure partie de sa vie à Pétion-Ville, partage une expérience différente. « J'ai déménagé de ma province avec ma mère à l'âge de 8 ans. », confie-t-elle. Mariante¹⁹ et Junior ont un parcours contrasté. Tous deux vivaient hors de la capitale avant de décider de s'y installer. Mariante explique : « J'ai commencé comme aide-ménagère, mais après la naissance de mon enfant, je me

¹⁹ Âgée entre 55 et 60 ans, Mariante est une mère célibataire de 3 enfants, originaire de Jérémie. Après avoir migré à Pétion-Ville où elle a travaillé comme femme de ménage, elle s'est lancée dans le commerce après la naissance de son premier enfant. Passant de la vente de cuvettes et vêtements d'occasion à celle de produits électroniques depuis 2010, elle a acquis un emplacement fixe et construit progressivement sa maison grâce aux seuls revenus de son commerce, preuve de sa perspicacité commerciale.

suis orientée vers le commerce. » Junior, lui, a trouvé une opportunité après un désastre naturel : « Suite au tremblement de terre, j'ai travaillé dans le domaine de maçonnerie, un job qui ne nécessitait pas de qualifications. »

Ces divers parcours reflètent une tendance générale de migration des provinces vers Port-au-Prince. Qu'il s'agisse de recherche d'opportunités, de circonstances familiales ou de désastres naturels, chaque marchand a une histoire à raconter, chacune étant un témoignage des défis et des espoirs des groupes marginalisés.

Rôles sociaux et familiaux des marchandes

La position sociale et les responsabilités familiales des marchandes à Pétion-Ville diffèrent, mais tous partagent une certaine pression issue des attentes culturelles et familiales haïtiennes. La pression sur les aînés, particulièrement dans les familles haïtiennes modestes, est palpable. Ces derniers, souvent les filles, se voient confier d'importantes responsabilités dès leur jeune âge. « Dès l'enfance, l'aîné est responsabilisé envers lui-même et envers ses petits frères et sœurs et apprend très vite les moyens pour faire parvenir l'argent dans le foyer », témoigne un local. Mariante, par exemple, provient d'un milieu populaire et a dû assumer de telles responsabilités dès son plus jeune âge : « J'ai été obligée de quitter mon emploi de femme de ménage lorsque je suis tombée enceinte. À mon retour, j'ai commencé à acheter des sandales pour revendre pour pouvoir subvenir aux besoins de mon bébé parce que son père ne s'en est pas occupé. » Marie-Carmel, quant à elle, bénéficiait d'une certaine aide : « Après, tout mon commerce était fini, je n'avais plus d'argent, c'est grâce à une cousine qui m'a offerte une opportunité d'affaires que j'ai pu me relancer dans le commerce. » Mais cette situation d'aide ne l'a pas épargnée des défis du commerce de rue : « Quand j'ai déménagé mon commerce à Kokoye, il n'y avait pas d'activité, les gens n'entraient pas au marché... »

À travers le témoignage de Jacqueline, la relation entre le rôle familial et le commerce de rue devient encore plus évidente. Ayant commencé à vendre dans la rue après la naissance de son premier enfant, elle déclare : « J'aurais pu aller à l'université, mais j'ai arrêté l'école en 9^e année fondamentale. Cela m'a forcée à prendre mes responsabilités très tôt, et c'est grâce à cela que j'ai payé la scolarité de mes 3 enfants. » Enfin, Junior offre une perspective différente sur le commerce

de rue en tant qu'homme. Contrairement aux témoignages des femmes qui parlent souvent de contraintes familiales, il évoque un choix plus personnel : « Ce n'était pas vraiment quelqu'un qui m'a donné une idée. Je sentais que c'était nécessaire, et avec les petits moyens que j'avais, je me suis lancé dans le commerce. »

Bien que les parcours et situations familiales des marchandes de Pétion-Ville soient divers, leur témoignage révèle un dénominateur commun : elles font face à une pression sociale et familiale considérable, en particulier sur les aînées issues de milieux modestes. Contraintes d'assumer très jeunes de lourdes responsabilités, nombre d'entre elles se tournent vers le commerce de rue par nécessité. Si cette activité leur permet de subvenir aux besoins de leur famille, elle n'en demeure pas moins éprouvante. Seul un homme interviewé, Junior propose une perspective différente, évoquant un choix personnel plutôt qu'une obligation. Mais dans l'ensemble, le récit de ces marchandes met en lumière le poids des traditions et l'inégalité des genres, qui poussent souvent les femmes à endosser seules le rôle de pourvoyeuse, au prix de lourds sacrifices.

Le commerce de rue comme réponse à des événements de vie

L'attrait du commerce de rue pour nombre de résidents de Pétion-Ville semble être une réponse aux événements marquants ou aux changements significatifs dans leur vie personnelle. Chaque individu, confronté à un tournant décisif, trouve dans ce métier une manière de naviguer à travers les défis tout en répondant aux besoins essentiels de sa famille.

Jacqueline, par exemple, a été poussée dans le commerce de rue par une maternité précoce. Elle relate : « J'ai commencé à vendre dans la rue à l'âge de 14 ans, après avoir eu mon premier enfant alors que j'étais encore élève. J'aurais pu aller à l'université, mais j'ai arrêté l'école en 9e année fondamentale. Cela m'a forcée à prendre mes responsabilités et à me lancer dans les affaires, car c'est grâce à cela que j'ai payé la scolarité de mes 3 enfants et construit une maison ». Les défis de Mariante se sont centrés sur l'absence de soutien de son partenaire après sa grossesse. Elle témoigne : « J'ai eu un petit bébé, son père ne s'en est pas occupé, n'a pas répondu à ses obligations. Quand je suis revenue à Pétion-Ville, c'est à mon retour que j'ai commencé à acheter des sandales. » De même, Marie-Carmel a connu des défis commerciaux qui l'ont conduite à repenser sa stratégie : « Quand j'ai vu que mon commerce initial ne marchait pas, j'ai déménagé

mon commerce à Kokoye. Mais là-bas, il n'y avait pas d'activité, pas de vente, tu ne vendais pas vraiment, les gens n'entraient pas au marché...»

En comparaison, Junior présente un contraste notable dans ses motivations. Son choix de se lancer dans le commerce de rue semble avoir été moins dicté par la nécessité ou un événement de vie spécifique et davantage par une volonté d'indépendance. Il confie : « Ce n'était pas vraiment quelqu'un qui m'a donné une idée. Je sentais que c'était nécessaire, comme quand tu es jeune et que tu ne fais rien, et puis un jour j'ai décidé de prendre la rue. »

3.1.2. L'expérience du commerce de rue : défis et agentivité

Les défis structurels des marchandes de rue

Les marchandes de rue font face à des défis structurels considérables. Ces défis peuvent être regroupés en trois principales catégories : l'accès au capital, la recherche d'emplacement, et les effets des crises politiques et économiques.

Accès au capital et implications financières. L'un des premiers obstacles que rencontrent ces marchandes est l'accès limité au capital financier et au crédit. Le capital est la clé de voûte pour démarrer et développer toute entreprise. Or, nombre d'entre elles ne bénéficient pas d'un accès facile à ces ressources. Marie-Carmel en est un exemple vivant. Elle confie : « Quand j'ai commencé, je n'avais rien. C'est grâce à un don de marchandises d'une cousine que j'ai pu lancer mon petit étal ». Cette dépendance à la générosité ou à l'aide d'autrui illustre l'ingéniosité et la détermination nécessaires pour démarrer. De même, Junior, un autre marchand, évoque ses débuts en disant : « J'ai commencé le commerce avec de maigres moyens, j'ai économisé chaque centime pour acheter et revendre des marchandises ».

La quête constante d'emplacement. Une fois le commerce démarré, la recherche d'un emplacement idéal devient une préoccupation constante. La plupart des marchandes de rue sont mobiles par nécessité, oscillant entre différents lieux pour éviter les autorités ou pour trouver des clients. Marie-Carmel partage son expérience en disant : « Chaque jour est un défi. Trouver un bon endroit où les clients peuvent me voir sans être chassée est difficile ». Cette réalité est renforcée par les témoignages de Jacqueline et Junior qui soulignent les défis liés à la mobilité forcée et à la

recherche d'un lieu stable. Ils parlent de leurs fréquentes relocalisations, souvent dues aux interventions des autorités ou à la concurrence des autres vendeurs.

Impact des crises politiques et économiques. Enfin, ces marchandes, bien qu'elles soient des acteurs économiques résilients, ne sont pas à l'abri des répercussions des crises politiques et économiques. Elles sont souvent les premières à ressentir les conséquences d'une économie chancelante ou d'une situation politique instable. Marie-Carmel se remémore une période difficile : « Lorsque les tensions politiques ont éclaté, mes ventes ont chuté. Les gens avaient peur de sortir, et je ne pouvais pas vendre ». Ce témoignage démontre la vulnérabilité de ces marchandes face à des situations qu'elles ne peuvent ni prévoir ni contrôler.

La dynamique économique des marchandes de rue

La vie des marchandes de rue n'est pas seulement ponctuée de défis structurels ; elle est aussi façonnée par une dynamique économique qui oscille entre instabilité et opportunité. Les aspects économiques de leur métier, bien qu'empreint de risques, sont aussi le reflet d'une adaptation remarquable aux conditions parfois difficiles de la vente ambulante. Le principal risque auquel font face les marchandes de rue est l'irrégularité de leurs ventes. Un jour, l'afflux de clients peut être constant et, le lendemain, presque inexistant. Junior, dépeignant ce quotidien incertain, affirme : « Certains jours, je vends presque tout ce que j'ai, et d'autres, je rentre chez moi avec presque toutes mes marchandises. » Marie-Carmel renchérit : « La régularité n'existe pas dans notre métier. Chaque jour est une nouvelle bataille pour attirer les clients. » La viabilité de leur commerce dépend donc de leur capacité à naviguer dans ces eaux tumultueuses, à anticiper les préférences changeantes des clients et à gérer les stocks en conséquence. Si l'incertitude des ventes était le seul défi, il serait peut-être plus facile à surmonter. Mais les marchandes sont également confrontées à des facteurs externes qui influencent directement leurs affaires. Parmi eux, la saisonnalité des produits occupe une place prépondérante. Par exemple, la vente de fruits est très dépendante des récoltes, ce qui peut rendre certains produits rares ou chers à certains moments de l'année.

Cependant, plus perturbateur encore que la saisonnalité, ce sont les interventions des autorités qui peuvent bouleverser le quotidien de ces marchandes. La saisie de marchandises est

un risque omniprésent. Plusieurs témoignages le soulignent : « La semaine dernière, les autorités sont venues et ont tout pris, sans explication », se plaint une marchande. Une autre ajoute : « Je vis toujours dans la peur, je suis sans relâche dominée par cette peur qui reste là dans ma tête ».

Ces propos témoignent de la précarité de leur situation. Les marchandes de rue doivent constamment jongler entre l'adaptation à la demande des clients, la gestion des stocks en fonction des saisons, et la menace toujours présente d'interventions des autorités municipales qui peuvent ruiner leurs efforts en un instant. Cela nous invite à comprendre que la dynamique économique des marchandes de rue est complexe, faite d'opportunités et de défis. Leur résilience et leur ingéniosité face à ces obstacles montrent à quel point leur contribution à l'économie est essentielle, malgré la précarité de leur situation.

Attachement au lieu et résilience

Les marchandes de rue ne sont pas simplement définies par la marchandise qu'elles vendent, mais aussi par le lieu qu'elles occupent. L'espace qu'elles revendent, souvent au cœur de l'agitation urbaine, devient non seulement un lieu de commerce, mais aussi un symbole de leur résilience et de leur ténacité. Pour une marchande de rue, le lieu est bien plus qu'un simple emplacement pour vendre. C'est un espace qui témoigne de son histoire, de ses luttes et de son identité. Jacqueline, qui tient son étal depuis des années, partage : « Mon coin, c'est mon identité. Les gens me connaissent ici, c'est mon repère. » Marie-Carmel ajoute avec émotion : « Chaque coin de ce trottoir raconte une histoire, une histoire de passion, de défis, mais aussi d'amour pour ce que je fais. » Mais cet attachement au lieu va au-delà de l'aspect sentimental. Dans le contexte commercial, être reconnue à un emplacement précis offre une forme de visibilité et de crédibilité qui est cruciale pour la fidélisation de la clientèle. Il est important pour elles de délimiter leur espace et elles n'hésitent pas à entamer des conflits entre elles autour de leur place délimitée.

L'attachement à un lieu n'est pas sans ses obstacles. Les marchandes sont souvent confrontées à des déplacements forcés, à des interventions des autorités ou même à des conflits avec d'autres vendeurs. Malgré tout, leur persévérance reste inébranlable. Marie-Carmel, une marchande ayant fait face à d'innombrables difficultés, affirme avec détermination : « J'ai été

déplacée, chassée, et pourtant je reviens toujours. Rien ne peut m'éloigner de ma passion et de mon lieu. »

Cette résilience révèle l'« agentivité » (Jézégou, 2022), des marchandes, leur capacité à agir de manière autonome et à faire des choix pour survivre et prospérer en dépit des obstacles. Leur combat n'est pas seulement économique, il est aussi une affirmation de leur identité en tant qu'agents actifs de la société haïtienne. Refusant d'être cantonnées à un rôle passif, elles s'emploient à occuper et aménager leur espace dans la cité par leurs propres moyens.

Résilience et agentivité

Les marchandes de rue se distinguent comme un cas exemplaire de résilience et d'agentivité dans le paysage socio-économique. Leur quotidien est marqué par des défis constants, qu'ils soient économiques, tels que la précarité et la concurrence, ou institutionnels, comme la répression policière. Malgré cela, elles démontrent une aptitude notable à se rétablir et à s'adapter à ces circonstances difficiles. Leur résilience n'est pas seulement une réaction passive aux adversités, mais un ensemble actif de stratégies d'adaptation qu'elles ont développées pour naviguer dans un environnement souvent hostile. Au-delà de cette résilience, l'agentivité est également prédominante. Ces femmes ne sont pas simplement des récepteurs passifs de leur environnement socio-économique ; elles possèdent une capacité d'action intentionnelle et autonome. Cette agentivité se manifeste par leur capacité à prendre des décisions stratégiques, à influencer leur entourage socio-économique et à exercer un contrôle sur leurs actions et leurs trajectoires commerciales. Mariante, par exemple, représente cette notion d'agentivité, face aux défis, elle a dû apprendre, innover, changer ses méthodes d'approvisionnement, acquérir de nouvelles compétences, et ajuster ses stratégies pour garder son commerce en vie. ». Sa trajectoire met en lumière son sentiment d'auto-efficacité et sa capacité à prendre des initiatives pour influencer le cours de sa situation.

3.1.3. Perception de soi face à la stigmatisation de l'informalité

L'informalité économique, bien que souvent marginalisée et méprisée, constitue le quotidien de nombreux marchands de rue en Haïti. À travers leurs récits personnels, nous découvrons un spectre d'émotions et de perceptions, allant de la fierté et de l'accomplissement à la

honte et à la frustration. Comment ces commerçantes traversent-elles les réalités tumultueuses du commerce de rue ? Comment interprètent-elles leur rôle face aux défis incessants et aux sentiments de frustration inhérents à leur métier ? Et comment parviennent-elles à équilibrer ces obstacles avec la profonde satisfaction de subvenir aux besoins de leurs familles ?

Bien que stigmatisé, le travail informel est perçu par certaines marchandes de rue comme un moyen d'assumer leurs responsabilités familiales et de subvenir à leurs besoins. Marie-Carmel explique que le commerce des chaussures est devenu « toute [sa] vie », que c'est grâce à cette activité qu'elle arrive à payer l'école de son enfant et à « faire tout : manger, boire, absolument tout ». De même, Jacqueline indique que son commerce lui a « permis de prendre [ses] responsabilités » de mère au foyer et de construire une maison. Le commerce représente donc pour ces femmes un accomplissement, la fierté d'avoir pu élever et éduquer leurs enfants par leurs propres moyens. Mariante abonde dans le même sens, soulignant que « le commerce, c'est [sa] mère, c'est [son] frère, c'est [sa] sœur, c'est tout » pour elle, que c'est grâce à cette activité qu'elle a pu payer les études de ses enfants. Même Junior, bien que jeune et célibataire sans enfant, tire une certaine fierté de son travail informel, qui lui permet d'aider sa famille en payant les frais de scolarité de sa petite sœur. Ainsi, malgré les difficultés, le commerce informel est source d'accomplissement personnel pour plusieurs de ces marchandes et marchands de rue.

Certaines marchandes expriment une certaine honte et un sentiment d'échec liés à leur incapacité à terminer leurs études ou à accéder à un emploi formel. C'est le cas de Jacqueline, qui admet qu'elle « aurait pu aller à l'université » si elle avait fini l'école secondaire, mais qu'étant tombée enceinte en 9^e année, elle a dû abandonner ses études prématurément. Elle laisse entendre qu'elle aurait préféré poursuivre sa scolarité plutôt que de se lancer dans le commerce informel. De même, Junior confie qu'il a dû arrêter l'école pour aider sa famille, ce qui n'était pas son « objectif » initial. On sent chez eux une certaine frustration et un sentiment d'échec face à leur parcours scolaire incomplet. Ils estiment avoir raté une occasion qui leur aurait permis d'accéder à de meilleures conditions de vie et de travail. Cette incapacité à réaliser leurs ambitions scolaires semble affecter leur estime personnelle. À l'inverse, Marie-Carmel et Mariante ne font pas mention de parcours scolaire et semblent tirer davantage de fierté de leur travail. Ainsi, le niveau d'instruction atteint affecte la perception de soi des marchandes de rue.

Pour les marchandes et marchands de rue, la rue représente à la fois un lieu de tensions et de précarité, mais aussi un espace d'opportunités économiques et d'indépendance. D'un côté, Junior explique que la rue connaît « beaucoup de tensions » et que lorsqu'il y a des « problèmes dans la rue », ils ne peuvent pas vraiment vendre, ce qui fait baisser le commerce. De même, Mariante évoque les interventions des autorités qui viennent saisir leurs marchandises. La rue est donc perçue comme un lieu incertain, où la vente est aléatoire. D'un autre côté, Marie-Carmel voit la rue comme « son terrain », l'endroit où « tout ce qu'[elle] fait dépend de la rue pour [ses] entreprises ». Jacqueline aussi valorise la liberté que lui donne la rue, où elle peut venir s'installer pour vendre quand elle veut. La rue leur offre une forme d'indépendance économique. On sent donc une dualité dans la perception de la rue, à la fois source de difficultés, mais aussi d'opportunités. Certaines font preuve de résilience et d'optimisme, comme Marie-Carmel qui dit ne jamais se décourager de venir vendre même quand elle ne vend rien. D'autres sont plus fatalistes, comme Junior qui constate les limites de son commerce face aux aléas de la rue. Leurs perceptions de cet espace public oscillent donc entre espoir et résignation.

3.2. Pratique de commerce de rue, réseaux sociaux et agentivité

3.2.1. L'importance des réseaux sociaux et familiaux dans la pratique du commerce informel

L'économie informelle s'appuie fortement sur les réseaux sociaux, notamment familiaux, pour faciliter l'entrée et assurer la survie des acteurs. L'entrée dans le secteur informel est souvent facilitée par le soutien de proches parents qui fournissent aux marchandes de rue un soutien financier, éducatif et motivationnel. Les marchandes expliquent s'être lancées grâce à l'aide d'un membre de leur famille, qui leur a offert l'opportunité d'affaires nécessaire pour démarrer leur activité. C'est le cas de Marie-Carmel, qui raconte : « quand ma cousine a vu que je ne faisais rien, elle m'a dit qu'il me donnerait un commerce. [...] et elle m'avait vraiment donné ». De même, Jacqueline indique avoir commencé « un petit commerce avec ma mère » dès l'âge de 14 ans. Ce soutien familial revêt une importance capitale, dans la mesure où les proches fournissent un accès au capital de départ sous forme de marchandises ou de liquidités. Marie-Carmel explique ainsi que sa cousine lui a donné « des vêtements, des chaussures et quelques autres choses » pour initier son commerce. De façon similaire, Junior révèle avoir pu se lancer grâce « aux petits moyens » qu'il avait, c'est-à-dire un apport financier initial modeste. Ainsi, l'aide de la famille, aussi minime soit-

elle, permet de disposer des ressources de démarrage indispensables, que ce soient des marchandises à vendre ou un peu d'argent pour les acheter. Sans ce coup de pouce, il serait extrêmement difficile pour une personne démunie de percer dans le commerce informel. L'appui des proches facilite donc grandement l'entrée dans ce secteur.

Au-delà d'un soutien financier, les proches jouent également un rôle clé dans la transmission des savoir-faire commerciaux nécessaires pour réussir dans le secteur informel. Les participantes mentionnent avoir appris les rouages du commerce auprès des membres de leur famille dès leur plus jeune âge. C'est le cas de Marie-Carmel qui a bénéficié des conseils avisés de sa cousine expérimentée dans le commerce qui lui a donné l'opportunité » de se lancer. Elle précise : « C'est grâce à elle que j'ai réussi à arriver où je suis aujourd'hui ». Les membres de la famille qui parfois sont des marchandes de rue elles-mêmes agissent ainsi comme des mentors qui transmettent aux plus jeunes leur savoir-faire en matière d'approvisionnement, de vente, de fixation des prix et de réinvestissement des bénéfices. Elles leur inculquent également des valeurs essentielles comme la persévérance, le sens des responsabilités et de l'économie. Ces enseignements commerciaux familialement transmis constituent un bagage précieux pour évoluer avec succès dans l'économie informelle. Ils viennent compléter utilement l'aide financière initiale.

Ce soutien familial décrit dans l'économie informelle peut être analysé comme un puissant vecteur de socialisation secondaire (Berger & Luckmann, 2022) pour les nouveaux entrants dans ce secteur. En effet, les proches qui transmettent savoir-faire, valeurs et motivation jouent un rôle de socialisation en dehors des institutions formelles d'éducation et de formation professionnelle. Les nouvelles recrues sont ainsi immergées dans la culture du commerce informel par un apprentissage empirique auprès des membres expérimentés de leur famille. Ces marchandes de rue chevronnées initient les jeunes en douceur aux rouages complexes de l'économie souterraine. Elles leur inculquent des compétences, des astuces et des comportements indispensables pour survivre et prospérer dans cet environnement incertain. Ce compagnonnage informel vient combler les carences du système éducatif formel peu adapté aux réalités de ce secteur d'activité atypique. Dès lors, on peut interpréter ce mentorat informel assuré par des « autrui significatifs » (Berger & Luckmann, 2022) comme un vecteur alternatif de socialisation secondaire, permettant l'intériorisation progressive des normes et des valeurs propres à la communauté des marchandes de rue. Loin des bancs de l'école, c'est sur le tas que s'acquièrent les compétences pour évoluer

dans l'économie informelle, stigmatisée, mais qui pourtant représente la majeure partie de l'économie nationale (Lamaute-Brisson, 2002).

Outre un rôle dans l'entrée dans le commerce et la transmission des compétences, les proches constituent également un filet de sécurité précieux pour surmonter les aléas inhérents à ce secteur d'activité. Junior explique ainsi pouvoir compter sur l'aide financière de sa famille « en cas de coup dur ». Ce soutien familial en cas de difficultés financières joue un rôle d'amortisseur social et permet aux acteurs de l'économie informelle de surmonter les périodes creuses. De même, les marchandes s'entraident au sein de réseaux sociaux élargis, par exemple en se prêtant de l'argent pour relancer les affaires comme l'a fait Mariante. Ainsi, au-delà du cercle familial, les réseaux sociaux élargis revêtent également une importance cruciale. Les marchandes de rue s'appuient sur des relations de solidarité au sein de leur communauté pour faire face aux difficultés. Par exemple, Mariante explique : « j'ai un ami, quelqu'un lui a envoyé mille dollars, je devais recevoir pour lui les mille dollars et les lui transférer en province, c'est avec cet argent que j'ai redémarré le commerce ». Elle a ainsi relancé son commerce grâce à un prêt d'argent obtenu auprès de son réseau. De même, les commerçants comme Marie-Carmel s'arrangent pour « partager l'espace » sur leur lieu de vente, s'entraider et échanger des informations. Ces relations d'interdépendance circulent dans les deux sens. En l'absence de protection sociale formelle, ces réseaux informels constituent le seul filet de sécurité. Ils pallient les carences des institutions étatiques. Dès lors, entretenir son réseau revêt une importance vitale pour assurer sa réputation et sa crédibilité, gages de survie dans le commerce informel.

Il y a donc une interconnexion dense entre l'économie informelle et les réseaux sociaux, en particulier familiaux. La famille constitue une plateforme de capital social, financier et éducatif. Ainsi, l'appui de la famille est souvent la première étape pour entrer dans le commerce informel, servant de mécanisme initial de levée de fonds pour les marchandes de rue. Plus encore, les proches jouent le rôle de « mentors informels », partageant des compétences essentielles pour réussir dans un environnement commercial souvent précaire.

3.2.2. Rapports au commerce et stratégies identitaires

L'importance du commerce dans la construction identitaire des marchandes de rue

Le commerce occupe une place centrale dans la construction identitaire des marchandes de rue. La construction identitaire est un processus dynamique et évolutif par lequel un individu se définit, s'identifie et se valorise dans son environnement (Grandjean, 2009). Si l'identité englobe des aspects tels que le genre, la profession et la culture, dans le contexte des marchandes de rue à Pétion-Ville, Haïti, elle est profondément ancrée dans leur activité commerciale. Pour ces femmes, le commerce transcende une simple activité économique, devenant un pilier de leur estime de soi, un symbole de réussite personnelle et un moyen d'assumer leurs responsabilités familiales et sociales. Face à des obstacles comme l'interruption de la scolarité, elles adoptent des stratégies identitaires, revalorisant leur rôle d'entrepreneures et pourvoyeuses, affirmant ainsi leur dignité et leur place au sein de la société. Les entretiens révèlent à quel point leur estime de soi est liée à la réussite de leur activité commerciale. Le commerce leur a permis de remplir leur rôle de mère et de pourvoyeuse. Comme l'exprime Mariante, « c'est le commerce qui a élevé mes enfants et qui m'a permis de construire cette maison ». Pour elle marchande, sa réussite commerciale conditionne sa capacité à subvenir aux besoins de sa famille.

Junior, quant à lui, voit dans le commerce un outil qui « règle beaucoup de choses » pour lui. Non seulement le commerce lui procure un revenu vital, mais il structure aussi sa vie sociale, lui permettant de tisser des liens. En outre, pour les marchandes de rue, le commerce est bien plus qu'une simple activité économique : il définit leur identité familiale et sociale. Sans un commerce florissant, elles ne peuvent assumer leurs responsabilités, que ce soit envers leurs enfants ou leur communauté.

Les rapports étroits entre le commerce et l'identité des marchandes de rue soulèvent également la question des stratégies identitaires²⁰ (Camilleri et al. 1998). Jacqueline, par exemple, s'est tournée vers le commerce de rue suite à l'interruption de sa scolarité. Face à ce changement de parcours, les marchandes mettent en place des stratégies identitaires pour revaloriser leur

²⁰ Les stratégies identitaires désignent les méthodes adoptées par les individus et les groupes pour se définir, se valoriser positivement, se positionner socialement, et répondre à des menaces à leur identité. Elles se manifestent sous diverses formes, telles que l'innovation, la création, la réparation, la récupération, et la sauvegarde identitaire. Ces stratégies ont pour fonctions essentielles de maintenir l'estime de soi, d'obtenir une reconnaissance sociale, de se positionner dans des rapports sociaux, de réagir aux contextes changeants et d'exprimer son individualité et sa créativité. Elles sont cruciales pour aider les individus et les groupes à s'adapter aux évolutions de la société tout en préservant une identité valorisante.

parcours. Elles adoptent des traits valorisants comme leur statut d'entrepreneuse et de pourvoyeuse, créant ainsi une nouvelle identité pour elles-mêmes. Elles protègent également des éléments centraux de leur identité, comme leur rôle familial et leur estime de soi. En redéfinissant positivement leur activité commerciale, les marchandes réussissent à maintenir une identité et une image positives malgré les aléas de la vie, comme l'interruption de leur scolarité. Ainsi, le commerce de rue devient un moyen pour elles de préserver leur dignité et de revendiquer une place valorisante dans la société.

Le paysage commercial quotidien des marchandes de rue

Les stratégies identitaires sont ancrées dans la production quotidienne du commerce de rue. Elles se manifestent à travers les interactions, les négociations et les décisions prises chaque jour par ces marchandes. Leurs manières d'agir sont à la fois réfléchies et adaptatives, témoignant d'une profonde connaissance du marché et d'un sens aigu des affaires. Ces stratégies se traduisent aussi concrètement dans la manière dont elles gèrent et adaptent leur inventaire en fonction des besoins changeants des consommateurs. D'abord, la sélection des produits est fondamentale. Comme l'exprime Jacqueline, la pertinence du produit est cruciale : « Je vends des produits qui sont présentement demandés sur le marché ».

Cette approche est complétée par l'importance de la qualité, un point souligné par Junior, qui note que la fidélité des clients dépend des produits de qualité qui les incitent à revenir. Ces marchandes sont également conscientes de la nécessité d'avoir une *présentation attrayante*. Mariante est convaincue qu'un commerce bien présenté augmente les ventes : « tant que le commerce n'est pas beau, tu ne vendras jamais ».

Ensuite, elles mettent en avant l'importance de *l'observation du marché et de la diversification*. Jacqueline parle de l'importance d'être opportuniste, tandis que Junior mentionne la diversification des sources d'approvisionnement, en soulignant la mobilité et l'adaptabilité des petites marchandes. Ces stratégies montrent qu'elles ont une connaissance approfondie de la dynamique du marché.

Enfin, la *relation client* est au cœur de leur démarche commerciale. Elles insistent sur l'importance d'une bonne relation avec les clients, que ce soit par l'accueil, l'écoute des besoins du

client ou une négociation raisonnable des prix. Comme l'indique Jacqueline, l'attrait du commerce et un bon accueil sont essentiels. Cette dimension relationnelle du commerce de rue est analysée dans la section suivante.

Cela nous conduit à comprendre que les marchandes de rue ne sont pas simplement des vendeuses : elles sont des entrepreneures avisées, utilisant une gamme de stratégies pour assurer la pérennité de leur commerce, qui est inextricablement lié à leur identité et à leur place dans la société.

La dimension relationnelle du commerce de rue et l'importance de la fidélisation de la clientèle

Après avoir exploré la centralité du commerce dans leur identité et les stratégies commerciales qu'elles déploient, il convient d'aborder un autre aspect essentiel du commerce de rue : la dimension relationnelle. En effet, au-delà des produits et des techniques de vente, ce qui distingue vraiment ces marchandes est leur capacité à nouer et entretenir des relations.

La réussite commerciale ne repose pas uniquement sur les produits vendus, mais aussi sur la façon dont les marchandes interagissent avec leurs clients. Chaque transaction est bien plus qu'un simple échange économique ; elle symbolise une interaction humaine. Comme le met en évidence Junior, le commerce lui permet non seulement de générer des revenus, mais aussi d'établir des relations : « le commerce m'aide à avoir beaucoup d'amis. Chaque fois qu'ils passent, ils doivent voir ce que j'ai ou même simplement me saluer ».

La fidélisation de la clientèle est primordiale pour ces marchandes. Cette fidélisation passe par diverses stratégies relationnelles. L'écoute des demandes spécifiques des clients et l'adaptation de l'offre en sont des exemples. Junior s'efforce de répondre aux désirs de ses clients en leur procurant des produits recherchés : « Ils viennent chercher une paire de lunettes chez vous, ou du moins ils me disent qu'ils ont besoin de telle paire de lunettes, je dois la trouver pour eux ». De plus, un bon accueil et un service attentionné sont cruciaux pour créer un climat propice aux transactions. Mariante le souligne, affirmant l'importance de bien accueillir le client : « C'est avec le client que tu travailles ».

Ainsi, dans le monde du commerce de rue, les relations humaines sont tout aussi essentielles que les produits eux-mêmes. Les marchandes l'ont bien compris et font de la

fidélisation de leur clientèle une priorité, sachant que le maintien de leurs activités commerciales, et donc leur identité en tant que marchandes, en dépend.

3.2.3. Dynamiques des interactions sociales et agentivité collective dans les espaces du marché

Les marchés informels de rue constituent des espaces où se développent des interactions sociales intenses entre les marchandes.

Les relations sociales dans les marchés informels

L'environnement du marché de rue est propice au développement de liens sociaux entre les différents acteurs. Au-delà des rapports commerciaux, les marchandes tissent également des liens sociaux riches et complexes au sein du marché informel. En effet, tout d'abord, les relations vendeurs/clients, discutées dans la section précédente, peuvent déboucher sur des amitiés. Comme l'explique Junior que grâce à ses activités commerciales il s'est beaucoup d'amis. :

De plus, les marchandes tendent à développer des relations de solidarité profonde. De cette solidarité découle l'entraide. Junior raconte : « Si jamais il y a quelqu'un près de moi qui ne vend pas, je sais déjà qu'il ne vend pas, donc il est normal pour moi de l'aider d'une certaine manière. Même l'argent du transport, je dois le lui donner ou du moins s'il a besoin d'acheter quelque chose en arrivant, il doit l'avoir, car je ne le laisserai pas partir les mains vides. »

Ces actes d'entraide, décrits par Junior comme : « normaux », témoignent de normes sociales bien ancrées où soutenir ses pairs est non seulement une expression de générosité, mais aussi une stratégie de survie collective. De plus, ces relations de solidarité peuvent être perçues comme du capital social : des ressources précieuses obtenues grâce aux liens interpersonnels, qui peuvent être mobilisées en temps de besoin. Sous-jacente à cette solidarité, réside une notion de réciprocité où aider aujourd'hui peut signifier être aidé demain. L'idée de réciprocité évoque le concept du « don » tel qu'analysé par Marcel Mauss.

Enfin, au-delà des échanges marchands, les marchandes nouent des relations d'entraide pour des besoins pratiques. Jacqueline explique qu'elles s'arrangent pour avoir accès à des toilettes. Les marchandes tissent aussi des liens avec les employés des magasins qui leur permettent de

recharger leur téléphone ²¹. Ainsi, l'environnement précaire du marché informel favorise l'émergence de liens sociaux pour compenser le manque d'infrastructures.

L'agentivité collective

Les marchandes de rue font preuve d'une capacité d'action collective pour défendre leurs intérêts. Tout d'abord, elles s'organisent en associations de type « *sòl*²² » pour mobiliser des ressources financières. Ces organisations leur permettent de surmonter les obstacles économiques.

L'entraide financière circule également via les « *sòl* ». Les *sòl* représentent une forme de solidarité font partie des éléments qui indiquent une agentivité. Ensuite, face aux abus des autorités, les marchandes mènent des actions collectives. Junior rapporte : « Nous voulions collaborer avec la mairie pour qu'ils ne prennent plus notre commerce ». Bien que cette tentative ait échoué, elle révèle une volonté d'action concertée.

En parallèle, la pratique du crédit entre marchandes et avec les clients est très répandue. Comme le dit Junior, certains clients « peuvent acheter sans avoir d'argent, et payer le lendemain si Dieu le veut ». Ces pratiques permettent de tisser des liens et fidéliser leur clientèle. Cependant, accorder trop de crédits peut fragiliser l'activité commerciale. Ainsi, malgré des risques, les pratiques informelles de crédit renforcent la solidarité et démontrent une nouvelle fois leur agentivité collective.

Ainsi, malgré le caractère informel et précaire de leur activité, les marchandes parviennent à s'organiser collectivement pour défendre leurs conditions de travail et leur survie économique.

²¹ En Haïti, l'accès régulier à l'électricité est un défi majeur, avec des coupures fréquentes. Les téléphones mobiles, essentiels pour les affaires des marchandes de rue, nécessitent des solutions créatives pour rester chargés, comme établir des relations avec les magasins pour recharger leurs appareils.

²² *Kòb sòl*, ou simplement *sòl*, est une méthode d'épargne à court terme utilisée en Haïti, où un groupe d'amis ou de membres de la communauté se réunit pour économiser de l'argent ensemble. Chaque personne du groupe contribue avec un montant d'argent prédéterminé à intervalles réguliers, par exemple chaque semaine ou chaque mois. À chaque intervalle, un membre du groupe reçoit la totalité de la somme collectée, et ce processus se répète jusqu'à ce que tous les membres aient reçu leur part. Similaire au *sòl*, il y a le *sabotay*, qui fonctionne suivant le même principe, mais sur une durée plus courte, comme deux fois par semaine. Dans le contexte du marché de rue cette méthode d'épargne informelle est particulièrement importante car, dans un où l'accès aux banques ou à d'autres formes formelles de crédit est limité, elle peut permettre les marchandes de rue d'avoir accès au capital financier indispensable pour commencer ou continuer leur commerce de rue.

Leur agentivité collective témoigne de leur capacité à surmonter les rapports de pouvoir défavorables.

Les tensions et conflits au sein des marchés

Bien que solidaires, les marchandes sont également en concurrence et font face à des conflits d'intérêts économiques.

Premièrement, des tensions naissent autour de l'occupation de l'espace public, une ressource rare et convoitée. Comme le dit Jacqueline, lorsqu'elle est arrivée, certaines marchandes lui ont causé des problèmes avant de finalement l'accepter. Deuxièmement, il existe des rivalités autour des débouchés commerciaux. Junior illustre cette situation en expliquant que devant un commerce, « tu n'as pas besoin de savoir que c'est ton ami à 90%, car face à l'argent, il ne connaît pas l'amitié ». Troisièmement, l'individualisme de certaines marchandes va à l'encontre des intérêts du groupe. Mariante raconte qu'une autre marchande souhaitait s'installer à ses côtés, mais elle a refusé pour ne pas attirer l'attention. C'est dans cette même logique qu'une marchande voit d'un mauvais œil une consœur qui déploie une installation trop imposante de marchandises dans la rue.

Ainsi, derrière la solidarité affichée, les intérêts économiques individuels priment souvent, générant des conflits latents ou ouverts entre marchandes. Ces situations révèlent les limites de leur coopération. En dépit de partager un environnement précaire, cela ne garantit pas une harmonie sociale. Derrière les apparences de solidarité se cachent également des logiques individuelles, sources de tensions et de conflits.

Pratiques informelles dans un environnement précaire

L'environnement précaire du marché informel favorise non seulement l'émergence de relations d'entraide et de solidarité, mais également des adaptations pratiques pour compenser le manque d'infrastructures. Par exemple, au-delà des échanges marchands, les marchandes nouent des relations d'entraide pour satisfaire des besoins basiques. Jacqueline explique comment elles s'arrangent pour avoir accès à des toilettes, malgré l'absence d'installations adéquates.

De plus, la nature informelle du marché de rue donne naissance à des interactions sociales qui vont au-delà des simples transactions commerciales. Les marchés informels de rue sont bien plus que de simples lieux de commerce. Ils constituent des espaces où se développent des interactions sociales intenses, mêlant solidarité, entraide, concurrence et tensions. Si d'un côté ils permettent aux marchandes d'établir des relations d'entraide et de solidarité, d'un autre côté ils sont le théâtre de tensions et de rivalités dues à la précarité de l'environnement.

Malgré les défis et les adversités, les marchandes trouvent des moyens d'innover, de s'adapter et de survivre. Leurs stratégies collectives et individuelles, qu'il s'agisse d'actions concertées pour défendre leurs droits ou de simples gestes d'entraide, témoignent de leur agentivité face aux structures sociales contraignantes. Dans l'adversité, elles parviennent à tisser des liens sociaux riches qui leur permettent non seulement de survivre économiquement, mais aussi de préserver une forme de dignité.

3.3. Rapports avec le pouvoir municipal : tensions, négociations et attentes

3.3.1. Perceptions et attentes des marchandes concernant le rôle des autorités dans le marché

Perception des autorités comme oppressives et non protectrices

Les entretiens révèlent que les marchandes perçoivent majoritairement les autorités municipales comme oppressives plutôt que protectrices. Elles relatent des interventions musclées visant à les déloger des rues sans ménagement. Ainsi, Marie-Carmel affirme : « ce sont toujours des gens armés, des vagabonds, de gros costauds qui viennent pour nous expulser. Il n'y a aucun dialogue avec eux et ce sont seulement ces personnes brutales qui viennent ». De même, Jacqueline souligne que « la seule relation c'est de chasser les marchands de la rue, de nous chasser ». Ainsi, les interventions relatées se focalisent sur le déplacement forcé sans proposer d'alternatives. Comme l'explique Mariante, « le magistrat nous dit d'aller au marché, mais il n'a pas préparé de marché. Où le magistrat va-t-il préparer un marché pour toutes ces marchandes ? ». Junior regrette d'ailleurs que « la manière dont [les autorités] traitent parfois les petits marchands n'est pas bonne ». Les expulsions arbitraires contribuent à une perception négative du pouvoir municipal, décrit comme oppressif plutôt que protecteur par les marchandes.

Cette perception négative contraste avec le rôle protecteur qui devrait caractériser l'action des autorités, comme le souligne Levy dans ses travaux sur l'action publique (Levy, 2002). Cependant, elle concorde[?] aux caractéristiques générales de l'État haïtien souvent présenté par les chercheurs comme un état faible (Corten, 1989), état fragile (Hurbon & Hector, 2004), état prédateur (Lundahls, 1992 ; Fatton, 2002), et État contre la nation (Trouillot, 1986). Ces perspectives offrent un éclairage sur les tensions inhérentes entre l'administration publique et les citoyens, en particulier ceux de la classe laborieuse et vulnérable comme les marchandes. Elles soulignent également la dichotomie existante entre les attentes des citoyens et la réalité de la gouvernance en Haïti.

La perception négative des autorités municipales à l'aune des caractéristiques structurelles de l'État haïtien

Selon Lundahl (1992), l'État haïtien peut être décrit comme un état prédateur, contribuant à l'appauvrissement de la paysannerie haïtienne. Cette caractéristique de prédation semble se refléter dans le traitement des marchandes de rue par les autorités municipales. Leur perception des autorités comme oppressives, les actions musclées contre elles, et le délogement forcé sans offrir d'alternatives viables s'alignent avec cette idée de prédation. Les marchandes, tout comme la paysannerie, semblent être les victimes de cette prédation, souffrant de la précarité imposée par des actions étatiques.

La description de l'État haïtien comme fragile, particulièrement dans ses fondements lors de sa création en 1804, tel qu'expliqué dans *Genèse de l'État haïtien (1804-1859)* (Hurbon & Hector, 2009), offre une perspective sur la racine historique des problèmes actuels. Cette fragilité initiale peut avoir établi un précédent pour une série de défis institutionnels et structurels qui perdurent. Les marchandes, avec leur ressenti de négligence et d'oppression par l'État, sont un témoignage contemporain de cette fragilité historique. La fragilité est également mise en évidence par l'incapacité apparente de l'État à fournir des solutions adéquates ou à entretenir un dialogue significatif avec ses citoyens.

La notion d'un « État faible », telle que formulée par Corten (2011), est incarnée par une tension entre la violence et une prétention au respect du droit. Cette dualité est manifeste dans la

réalité des marchandes. D'un côté, elles sont soumises à la violence des expulsions, et de l'autre, elles sont confrontées à des promesses vides de respect du droit sans véritable mise en œuvre. La faiblesse de l'État est illustrée par son incapacité à interagir de manière juste et équilibrée avec les marchandes, et par son manque d'initiative à proposer des solutions qui répondent réellement à leurs besoins.

En utilisant le concept de Michel-Rolph Trouillot (1986) concernant la dichotomie entre l'État et la nation, le contexte des marchandes de rue en Haïti peut être compris comme une manifestation concrète de cette tension. L'État, représenté par les autorités municipales, agit de manière oppressive envers les marchandes, une partie de la « nation » haïtienne. Cette action de l'État reflète la disjonction entre les élites au pouvoir et le peuple, où l'État semble plus préoccupé par le contrôle et l'ordre que par la protection et la promotion des intérêts de la nation. Cette tension révèle une fois de plus l'État haïtien agissant contre ses propres citoyens, plutôt qu'en collaboration avec eux.

Ainsi, l'analyse nous permet de comprendre que la perception négative des autorités municipales par les marchandes renvoie aux caractéristiques de l'État haïtien mises en évidence par divers chercheurs, telles que la prédation, la fragilité, la faiblesse et la dichotomie entre l'État et la nation. Les interventions musclées pour déloger les marchandes sans solutions alternatives, le manque de dialogue et l'absence de considération révèlent une forme de prédation étatique contribuant à leur précarité. Cette réalité traduit aussi la fragilité historique de l'État haïtien dans ses interactions avec les citoyens. Par ailleurs, l'oscillation entre violence des expulsions et discours sur le droit illustre la faiblesse de l'État. Enfin, la disjonction entre les autorités et les marchandes incarne la tension décrite par Trouillot (1986) entre l'État et la nation. Ainsi, le traitement des marchandes de rue par les pouvoirs publics locaux reflète les déficiences structurelles de l'État haïtien mises en lumière par les sciences sociales.

Dégradation de la confiance envers les autorités municipales

Outre leurs expériences négatives avec les autorités, les marchandes ressentent une défiance croissante et des attentes minimales concernant toute intervention positive de ces mêmes autorités. Les actions brutales, couplées à l'absence de solutions alternatives crédibles, ont nourri

cette méfiance. Des marchandes, comme Marie-Carmel, évoquent le manque de sérieux dans les promesses faites par le maire, indiquant une profonde déconnexion entre les discours officiels et les perceptions du terrain. Jacqueline, quant à elle, est catégorique : pour elle, les autorités « ne feront jamais rien. »

Leur scepticisme ne se limite pas à de simples anecdotes, mais témoigne d'une rupture plus profonde. Selon le sociologue Gaxie (2007), la confiance en l'autorité est un pilier de sa légitimité. En Haïti, cette confiance semble sérieusement érodée chez les marchandes. Leur désenchantement et leur sentiment d'être négligées pourraient avoir des conséquences plus larges, affaiblissant potentiellement les liens sociaux entre les citoyens et leurs institutions publiques.

De surcroît, cette dégradation de la confiance envers les autorités municipales n'est pas simplement symptomatique d'un échec administratif ponctuel, mais plutôt le reflet d'une crise institutionnelle plus large. En l'absence d'une communication effective et d'actions concrètes visant à soutenir les marchandes, le gouffre entre les citoyens et leurs représentants ne cesse de s'élargir. Il devient alors crucial pour les autorités de reconnaître et d'adresser cette défiance, non seulement pour répondre aux besoins immédiats des marchandes, mais aussi pour restaurer la foi dans les institutions. Si ce fossé continue de s'approfondir, l'État risque de se trouver encore plus isolé et délégitimé aux yeux de ses citoyens, aggravant ainsi les tensions sociales et économiques existantes.

Inadéquation des solutions avancées par les autorités

Suite à la mise en évidence du profond sentiment de défiance des marchandes à l'égard des autorités municipales, un autre problème majeur se dessine : le manque de propositions alternatives viables après les expulsions. Les marchandes évoquent constamment les recommandations des autorités de se réinstaller dans des marchés existants. Cependant, Mariante s'interroge : « Quand le maire nous conseille d'aller dans un marché, a-t-il vraiment prévu un espace pour nous toutes ? ». Marie-Carmel renchérit : « Ils disent qu'il y a des marchés, qu'il faut en trouver un pour vendre. C'est toujours le même refrain ». Or, ces marchés sont déjà surchargés, ne laissant que peu de place aux nouvelles arrivantes.

Ce manque d'offre d'alternatives concrètes renvoie aux caractéristiques structurelles de l'État haïtien évoquées précédemment. L'absence de solutions viables s'inscrit dans la continuité de la prédation et de la faiblesse de l'État, où les promesses et discours officiels ne sont pas suivis d'actions concrètes. Cette inadéquation entre le discours et la réalité confirme la fragilité historique de l'État haïtien et sa tendance à agir au détriment de ses citoyens plutôt qu'en collaboration avec eux. Cela nous permet de comprendre qu'au-delà de l'intervention brusque des autorités, l'absence de solutions pratiques pour les marchandes renforce le sentiment d'oppression. Cette lacune, couplée à la méfiance envers l'administration publique, amplifie la disjonction entre l'État haïtien et sa population.

Quête d'un espace marchand formalise et reconnaissable

Les sections antérieures ont mis en lumière le sentiment de défiance des marchandes vis-à-vis des autorités et l'absence de confiance qui en résulte. Toutefois, par-delà cette méfiance, un désir profond émerge de la part des marchandes : l'aspiration à des emplacements formels dans des marchés structurellement organisés. Marie-Carmel, par exemple, exprime le besoin d'une organisation cohérente : « Nous, vendeuses de chaussures, de cosmétiques, de vêtements d'occasion, devrions toutes être rassemblées en un seul lieu ». Dans la même veine, Junior fait remarquer l'importance de la régularité et de la planification : « La mairie ne peut pas se permettre de nettoyer un marché n'importe quand. Il y a un moment approprié pour le faire, comme quand certains commerçants s'installent et d'autres partent. » Cette réflexion de Junior concernant la planification des nettoyages municipaux témoigne d'une volonté de travailler de concert avec la mairie pour optimiser la gestion des espaces marchands. Cette attitude traduit une préférence pour une démarche de partenariat et de coopération avec les autorités, au lieu de s'engager dans un affrontement perpétuel.

Ce souhait de formalisation évoqué par les marchandes rappelle les observations des sociologues Meagher et Lindell (2013). Ils mentionnent que pour les travailleurs informels, chercher la formalisation représente un désir de sécurité et de légitimation de leur métier. Malgré la complexité de leurs relations avec l'État, ces marchandes cherchent à bénéficier d'infrastructures formelles offrant des emplacements fixes, visibles, et stratégiquement positionnés pour attirer une clientèle. Il est manifeste que, malgré leurs ressentiments envers l'administration publique, les

marchandes conservent des attentes. Elles aspirent à ce que l'État joue son rôle dans la structuration de leur activité, illustrant ainsi un paradoxe où la méfiance côtoie le besoin d'une intervention étatique constructive.

Cette demande de services n'est pas nouvelle en Haïti. En effet, comme le montre l'anthropologue Greg Beckett (2014), les populations urbaines de Port-au-Prince ont historiquement fait appel à l'État haïtien pour prendre en main la gouvernance des espaces urbanisés. Cependant, le gouvernement haïtien a plutôt pratiqué ce que Beckett appelle « l'art de ne pas gouverner » Port-au-Prince. Au lieu de planifier et de gérer le développement urbain de manière proactive, l'État haïtien a permis et même encouragé une urbanisation anarchique et la prolifération de bidonvilles dans la capitale. Les gouvernements successifs ont négligé d'investir dans les infrastructures et services publics nécessaires à l'amélioration des conditions de vie. Ils ont eu recours aux expulsions forcées pour déloger les habitants des bidonvilles, sans leur offrir d'alternatives de relogement. L'État s'est déchargé de ses responsabilités sur les ONG et le secteur informel. Il n'a jamais eu de vision cohérente pour le développement urbain de Port-au-Prince. Cette absence de gouvernance étatique a grandement contribué à aggraver la crise urbaine selon Beckett.

3.3.2. Résistance, résilience et adaptation aux politiques municipales

Résilience silencieuse : Manœuvres et adaptabilité des marchandes face à l'oppression municipale

En réponse à l'approche souvent coercitive des autorités municipales, les marchandes ont affiné leurs méthodes d'adaptation, oscillant entre évitement et discrétion. Lorsque la menace d'une intervention se profile, la réaction initiale est souvent de se mettre à l'abri. Marie-Carmel illustre cette dynamique, affirmant : « Lorsque je sens approché le magistrat, je retire rapidement mon étalage. » Un sentiment partagé par Jacqueline, qui ajoute : « Nous préférons nous fondre dans l'ombre. Après tout, ils sont là pour maintenir l'ordre, et cela se traduit souvent par notre disparition dans le marché. »

Mais l'adaptabilité des marchandes ne se limite pas à la fuite. Elles ont su développer une habileté à maintenir leur commerce actif, tout en adoptant une présence quasi fantomatique. Comme l'évoque Marie-Carmel : « Malgré les risques, nous sommes constamment dans les rues,

à la recherche de cette opportunité de vente. Nos produits ne sont peut-être pas étalés en grand, mais nous gardons toujours quelque chose à portée de main. »

Ces manœuvres délicates, combinant invisibilité et présence, trouvent leur racine dans les complexités de l'économie informelle, comme observées par Portes(2006) (dans un autre contexte. Ces tactiques incarnent non seulement une forme de résistance face aux autorités, mais aussi la capacité remarquable des marchandes à naviguer et à prospérer dans un environnement incertain et souvent hostile. Dans le cas présent, on observe comment les marchandes, enracinées dans cette économie, évoluent avec une adaptabilité remarquable.

Les tactiques employées ne sont pas uniquement une réaction passive face à l'oppression. Au contraire, elles représentent une forme d'activisme silencieux, une manière subversive de contester l'ordre établi. Cette forme de résistance, plutôt que de s'opposer frontalement à l'autorité, vise à naviguer habilement à travers les mailles du filet institutionnel, exploitant chaque interstice disponible. Au-delà de la simple résistance, ce que révèlent ces manœuvres, c'est la formidable résilience des marchandes. Dans un environnement parsemé d'embûches, elles démontrent une capacité presque innée à détecter les opportunités, à s'adapter et, plus impressionnant encore, à prospérer. Cet équilibre précaire, entre discrétion et audace, met en exergue leur habileté à transformer des contraintes en opportunités, soulignant leur ingéniosité dans un contexte souvent défavorable.

Stratégies de résistance passive : préserver malgré tout

Les agents de la mairie, dans leur quête de contrôle et d'ordre, se livrent fréquemment à des confiscations arbitraires des biens des marchandes. Celles-ci, souvent prises au dépourvu, voient leurs marchandises saisies sans préavis, sans justification claire, ni possibilité de recours. Ces actes, loin de décourager ces femmes, semblent plutôt renforcer leur détermination. À la suite de ces confiscations arbitraires, plutôt que de se replier ou d'abandonner, les marchandes déploient une gamme de stratégies pour maintenir la continuité de leur commerce. Ainsi, au lieu de simplement fuir ou éviter la confrontation, elles montrent une détermination à continuer leurs activités. Mariante, reflétant cet esprit combatif, explique qu'après une saisie, elles se mobilisent pour « chercher un peu d'argent pour les remplacer ». Cette démarche n'est pas souvent facile.

Jacqueline, soulignant la complexité de cette démarche, ajoute : « Si vous le perdez, vous pouvez le retrouver, mais ce n'est pas facile ». Cependant, nous pouvons comprendre de cela que leur capacité à se relever face à de telles adversités montre non seulement leur résilience, mais aussi la force de leur résistance passive contre les abus des autorités.

Ce n'est pas seulement dans la récupération des biens que se manifeste cette résistance. Les agents de la mairie, sous couvert de leurs fonctions officielles, se livrent parfois à des pratiques de racket, exigeant des pots-de-vin ou des paiements injustifiés. Face à ces demandes arbitraires, les marchandes manifestent une résistance notable. Certaines marchandes, comme Junior, se montrent résolues à refuser ces paiements illégitimes : « Moi, je ne choisis pas de donner les 100 gourdes [qu'ils m'exigent], je ne leur donne pas ». Malgré les pressions et les tentatives d'intimidation, d'autres persistent et continuent d'occuper leur emplacement, défiant ouvertement les interdictions. « Nous qui sommes ici en bas, nous n'avons pas accepté cela de leur part, nous fonctionnions toujours », déclare fièrement Junior.

Les actions des marchandes, tout en étant discrètes, incarnent une forme de résistance puissante et déterminée face à l'oppression des autorités. Selon Scott, bien que les groupes dominés puissent sembler se conformer en surface, ils développent en réalité des formes subtiles et cachées de contrecoup. Ces actes quotidiens, souvent invisibles et anonymes, prennent la forme de tactiques de contournement, de dissimulation, et de simulation. Plutôt que d'affronter ouvertement les dominants, ils choisissent une approche plus passive, mais tout aussi efficace, pour préserver leur autonomie.

Dans le contexte des marchandes, cela se traduit par des stratégies telles que le ralentissement du travail, le camouflage de leur activité, la simulation d'une conformité tout en se soustrayant discrètement aux exigences abusives, ou même l'usage astucieux du langage et de l'ironie face aux autorités. Ces tactiques, bien que semblant mineures, ont pour but essentiel de saper et de limiter le pouvoir des autorités, tout en affirmant leur dignité, leur identité propre, et en protégeant leur gagne-pain.

Le courage silencieux des marchandes et leur capacité à naviguer dans ce terrain miné tout en conservant une certaine marge de manœuvre peuvent être interprétés dans la perspective

de James C. Scott en termes de « micro-résistance » ou « résistances dispersées » (Lilja & Vinthagen, 2018). En utilisant ces « micro-résistances », elles défient le système de pouvoir en place, non pas par un affrontement direct, mais en exploitant habilement les interstices que le système laisse entrevoir.

Du contournement à la confrontation : les initiatives proactives des marchandes

Face à la pression constante et souvent injustifiée des autorités, illustrée précédemment par des saisies arbitraires et des demandes financières discutables, les marchandes ne se contentent pas seulement de stratégies de contournement. En effet, elles montrent également une capacité d'initiative en engageant des dialogues directs et des actions de revendication.

Junior, par exemple, souligne cette dynamique d'engagement actif : « Parfois, nous résistons, et si une décision va à l'encontre de nos intérêts, nous faisons face à ces autorités, leur faisant savoir que leurs actions sont inacceptables ». Ceci démontre une transition des micro-résistances discrètes et des résistances dispersées vers une confrontation ouverte.

D'autres, comme Marie-Carmel, expriment des demandes collectives pour des espaces dédiés sur les marchés : « Nous demandons un marché, comme les marchandes de chaussures, les cosmétiques, ou les vendeuses de vêtements d'occasion. » Ces revendications, émanant d'une solidarité entre marchandes, visent à obtenir reconnaissance et légitimité dans un environnement souvent précaire, démontrant leur détermination collective à affirmer leur place et leur valeur au sein de l'économie locale.

Ces actes peuvent être interprétés comme une tentative des marchandes de remodeler, voire d'influencer, les politiques municipales qui régissent leurs activités. Cela met en évidence la dualité de leur approche, mêlant à la fois des tactiques d'évitement et des revendications plus frontales. Même face à des forces dominantes, ces femmes démontrent une résilience et une détermination à se faire entendre et à faire valoir leurs droits.

3.3.3. Dynamiques des rapports et voies de collaboration entre les marchandes et les autorités municipales

L'analyse des rapports entre les marchandes de rue avec le pouvoir municipal à Pétion-Ville révèle plusieurs dynamiques clés. Premièrement, les marchandes perçoivent majoritairement les agents de la mairie comme oppressifs plutôt que protecteurs. Elles relatent des interventions musclées visant à les déloger des rues sans ménagement ni dialogue. Deuxièmement, cette perception négative a engendré une profonde méfiance et des attentes minimales de la part des marchandes quant à une intervention positive des autorités dans leur faveur. Leurs expériences de déguerpissement forcé, couplées à l'absence d'alternatives viables proposées, ont nourri ce sentiment de méfiance. Troisièmement, les solutions suggérées par les autorités, comme l'intégration dans des marchés existants, sont perçues comme inadéquates et irréalistes par les marchandes, étant donné le manque de place disponible. Enfin, face à ces pressions, les marchandes font preuve d'une remarquable capacité de résilience et de résistance. Elles ont développé toute une gamme de tactiques allant de la discrétion à la confrontation directe pour préserver leurs activités. Ces stratégies vont de la fuite et du camouflage lors des opérations policières, à la récupération tenace de marchandises confisquées, en passant par le refus de payer des pots-de-vin, jusqu'à des demandes collectives de reconnaissance et d'espaces dédiés sur les marchés. Ainsi, malgré l'adversité, ces femmes manifestent une habileté impressionnante à s'adapter et à revendiquer leurs droits. Leur courage et ingéniosité face à un environnement difficile méritent d'être soulignés dans l'analyse des rapports complexes entre marchandes de rue et pouvoirs publics à Port-au-Prince.

De surcroît, la façon dont les marchandes perçoivent et interagissent avec les autorités municipales peut être mise en lumière par rapport aux caractéristiques structurelles de l'État haïtien décrites par des chercheurs. Premièrement, la perception des agents municipaux comme oppressifs plutôt que protecteurs converge avec la présentation récurrente de l'État haïtien comme un état prédateur, fragile et faible dans des travaux en sciences sociales (Corten, 1989 ; Hurbon, 2004). Deuxièmement, l'absence de solutions viables proposées aux marchandes après leur délogement reflète l'incapacité historique des gouvernements successifs à gérer de manière cohérente le développement urbain de Port-au-Prince, comme l'a montré l'anthropologue Greg Beckett (2014). Troisièmement, les tactiques de résistance déployées par les marchandes face aux autorités incarnent de manière concrète la dualité de soumission et de contestation caractéristique des rapports entre citoyens et État en Haïti selon certains analystes. D'un côté, leurs stratégies

d'invisibilité et d'évitement traduisent une forme de soumission aux injonctions municipales. Mais de l'autre, leurs actions de revendication et de réappropriation de l'espace public manifestent également une contestation des politiques municipales oppressives. Ainsi, l'étude des relations quotidiennes entre marchandes de rue et agents municipaux à Pétion-Ville permet de donner chair et substance aux analyses du politique en Haïti, en révélant comment les dynamiques structurelles de cet État singulier se matérialisent dans les interactions concrètes entre gouvernants et gouvernés.

Au-delà de l'analyse des tensions actuelles, il importe également d'explorer des pistes pour l'avenir afin d'améliorer les rapports entre autorités municipales et marchandes de rue. Premièrement, un dialogue sincère et approfondi s'avère nécessaire pour restaurer un minimum de confiance mutuelle, gravement érodée par des années d'interventions musclées et de promesses non tenues. Deuxièmement, il apparaît primordial d'intégrer les marchandes, en tant qu'actrices à part entière de l'économie urbaine, dans les processus de planification et les projets de développement de la ville. Leurs besoins et aspirations doivent être entendus et pris en compte (Meagher & Lindell, 2013). Troisièmement, les autorités ont un rôle crucial à jouer, à travers des politiques publiques inclusives, pour améliorer les conditions socio-économiques des marchandes en leur garantissant l'accès à des espaces commerciaux adéquats et sécurisés, ainsi qu'à des services de base. La résorption des activités informelles ne peut se faire par la seule coercition, mais requiert des alternatives crédibles offrant des opportunités d'insertion économique et sociale. En définitive, une refonte en profondeur des pratiques institutionnelles s'avère indispensable pour que les pouvoirs publics deviennent des partenaires plutôt que des opposants pour les marchandes. Seul un tel changement de paradigme permettra de pacifier durablement les rapports, de restaurer la confiance, et de construire ensemble un environnement propice à l'épanouissement socio-économique de ces actrices dynamiques du commerce populaire.

Conclusion

Cette thèse avait pour objectif principal d'analyser la nature des rapports sociaux entre les autorités municipales et les marchandes de rue dans le contexte spécifique de la commune de Pétion-Ville. Le choix de ce terrain d'étude a été motivé par l'importance du commerce informel et des marchés de rue dans cette zone urbaine de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince. La problématique de recherche était formulée autour de la question suivante : Quelle relation existe-t-il entre la configuration spatiale des marchés de rue et les rapports sociaux des acteurs principaux des marchés de rue ?

Pour répondre à cette question, la recherche s'est appuyée sur une enquête de terrain ethnographique combinant observation participante et entretiens semi-directifs auprès des marchandes. L'immersion prolongée sur le marché de la rue Panaméricaine à Pétion-Ville a permis d'accéder à une compréhension des logiques d'action, des pratiques spatiales, des stratégies identitaires et de l'agentivité collective de ces actrices économiques face au pouvoir municipal. L'objectif était donc d'aller au-delà de la simple description du commerce informel pour saisir la complexité des interactions sociales, des tensions et des négociations entre ces deux groupes d'acteurs dans la production concrète de l'espace public de la ville. Ainsi, plutôt que de réduire la problématique à une simple dichotomie entre répression étatique et désordre de l'économie informelle, cette recherche avait pour ambition d'aller au-delà d'une vision manichéenne de l'espace public. L'objectif était de saisir dans toute leur complexité les rapports quotidiens entre ces deux sphères sociales que sont les autorités municipales et les marchandes de rue. Face aux logiques officielles de contrôle de l'espace public par les pouvoirs publics se construisent des logiques officieuses de la débrouillardise des marchandes. L'étude visait précisément à mettre au jour l'épaisseur de ces interactions, à révéler les tensions, mais aussi les formes de négociation, d'adaptation et de résistance qui se jouent entre ces univers a priori opposés, mais en réalité interdépendants.

L'analyse met en évidence la complexité des relations entre pouvoirs publics locaux et marchandes de rue dans la production de l'espace urbain de Pétion-Ville. D'un côté, les interventions parfois brutales des agents municipaux pour déloger les marchandes sont majoritairement perçues par ces dernières comme des actes oppressifs émanant d'institutions

étatiques faibles et prédatrices. Les expulsions arbitraires génèrent un profond sentiment de méfiance et de défiance chez ces femmes. De l'autre, loin de demeurer passives face à ces abus de pouvoir, les marchandes font preuve d'agentivité. À travers des tactiques de contournement des règles, une adaptabilité constante et un sens aigu de la débrouillardise, elles déploient un ensemble de stratégies leur permettant de préserver leurs activités économiques vitales et de survivre dans un contexte difficile caractérisé par la violence, l'exercice arbitraire du pouvoir étatique et la corruption.

Cependant, par-delà cette capacité de résistance, les marchandes expriment aussi le désir d'être reconnues en tant qu'actrices légitimes de l'économie urbaine. Leur quête d'espaces commerciaux sécurisés au sein de marchés structurés révèle une aspiration à la formalisation et à la légalisation de leur rôle. Ainsi, en dépit d'une méfiance tenace enracinée dans des années d'interventions abusives, subsiste chez elles une demande de collaboration avec les autorités municipales pour améliorer leurs conditions d'activité.

En réponse à la question de recherche portant sur la relation entre la configuration spatiale des marchés de rue et les rapports sociaux entre les acteurs clés que sont les autorités municipales et les marchandes. L'analyse révèle que ces deux dimensions sont étroitement imbriquées. D'une part, les interventions parfois musclées des agents municipaux pour déloger les marchandes ou saisir leurs biens influencent directement l'occupation de l'espace public par ces dernières. Craignant la répression, les marchandes adaptent constamment leurs pratiques spatiales, oscillant entre discrétion et occupation tactique de l'espace. D'autre part, leur quête de lieux visibles et sécurisés pour exercer leur commerce informel façonne leur rapport aux autorités, entre méfiance face aux abus et demande de reconnaissance de leur rôle économique. Ainsi, la configuration spatiale des marchés de rue émerge de ces interactions complexes entre des logiques officielles de contrôle top-down et des logiques officieuses de débrouillardise bottom-up. L'agentivité déployée par les marchandes dans la production de l'espace urbain révèle les tensions, mais aussi certaines formes de négociation et de compromis avec le pouvoir municipal. L'étude met donc au jour l'étroite imbrication entre rapports spatiaux et rapports sociaux dans la formation concrète des marchés de rue.

Cette thèse apporte un éclairage original sur les rapports complexes entre marchandes de rue et autorités municipales, une problématique peu traitée jusqu'à présent dans les travaux sur le commerce informel. Alors que la littérature existante se focalise majoritairement sur les dimensions économiques de ces activités, cette recherche a adopté une approche compréhensive centrée sur l'expérience vécue des acteurs et ses impacts sur la constitution du marché en tant qu'espace physique et espace social. L'observation participante prolongée et les entretiens approfondis ont permis de documenter finement les interactions quotidiennes, révélant les logiques d'action, les perceptions et les stratégies déployées de part et d'autre.

L'étude fait ainsi ressortir toute la subtilité de ces rapports sociaux, faits de tensions, mais aussi de négociations et d'attentes mutuelles souvent contradictoires. Elle met en lumière, d'une part, les sentiments d'oppression et de méfiance des marchandes face aux interventions municipales perçues comme abusives. Mais elle révèle également, d'autre part, leur agentivité collective pour contourner les pressions et préserver leurs moyens de subsistance. En documentant leurs tactiques de résistance passive, leurs capacités d'adaptation et leurs aspirations à une reconnaissance officielle, cette thèse donne à voir les marchandes de rue sous un jour nouveau, non plus seulement comme victimes passives, mais comme actrices ingénieuses face à l'adversité.

Les résultats de cette thèse ont des implications importantes, tant sur le plan pratique en termes d'action publique que sur le plan théorique pour la recherche future.

Sur le plan pratique, cette étude suggère qu'un changement d'approche s'impose dans les politiques municipales vis-à-vis du commerce informel. Plutôt que le contrôle et la répression, une démarche collaborative reconnaissant la légitimité des marchandes de rue semble nécessaire. Un dialogue sincère pour restaurer la confiance et des efforts concrets pour fournir des infrastructures adéquates aux activités informelles aideraient à pacifier les rapports. Des politiques inclusives facilitant l'accès à des emplacements commerciaux sécurisés et à des services de base pourraient grandement améliorer les conditions de ces actrices économiques. En les intégrant comme partenaires dans les processus de planification urbaine, leur agentivité pourrait devenir un atout plutôt qu'un obstacle pour les autorités.

Sur le plan théorique, cette recherche démontre la pertinence d'une approche compréhensive centrée sur le vécu des acteurs pour appréhender toute la complexité des dynamiques urbaines. Saisir les logiques d'action, les tensions et les aspirations des marchandes de rue permet de mieux comprendre comment se négocie concrètement la production de l'espace public. Cette perspective microsociale ouvre des pistes stimulantes pour de futures recherches sur l'articulation entre commerces formels et informels dans les villes du Sud.

Bien que cette étude ait permis d'apporter un éclairage original sur les rapports complexes entre marchandes de rue et pouvoir municipal à Pétion-Ville, elle comporte certaines limites qu'il convient de souligner. La première concerne le terrain d'enquête restreint à cette seule commune. Le choix de concentrer l'observation ethnographique sur Pétion-Ville visait à mener une analyse en profondeur d'un marché de rue emblématique. Cependant, ce focus sur un terrain unique limite la portée des résultats. Des études comparatives incluant d'autres communes de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince permettraient d'enrichir et de nuancer les conclusions. Des variations sont en effet probables dans les rapports sociaux entre marchandes de rue et pouvoirs municipaux selon les contextes locaux. La seconde limite notable est le nombre restreint d'entretiens approfondis réalisés auprès des marchandes, soit seulement quatre. Bien que ces récits de vie aient fourni des données très riches, un échantillon élargi aurait pu accroître la diversité des profils et des points de vue recueillis. Cette limite est liée aux contraintes pratiques du terrain, mais elle restreint inévitablement la diversité des expériences documentées. Enfin, la courte durée de l'enquête ethnographique, sur quatre semaines, peut être considérée comme une autre limite. Une immersion plus longue aurait sans doute permis de suivre des dynamiques et des évolutions sur le temps long.

Malgré les limites méthodologiques identifiées, cette thèse a permis de jeter un regard neuf sur les rapports sociaux entre marchandes de rue et pouvoir municipal à Port-au-Prince. Elle constitue une contribution originale pour mieux comprendre le rôle et l'expérience de ces actrices économiques généralement marginalisées dans les récits dominants. La vie des citadines est rendue possible grâce aux activités quotidiennes de ces femmes dans les marchés. L'étude fait ressortir toute leur agentivité et leur ingéniosité pour naviguer dans un environnement social et institutionnel souvent hostile. Les tactiques de résilience déployées par ces femmes pour contourner les pressions témoignent de capacités d'adaptation remarquables qui méritent d'être

reconnues et valorisées dans l'élaboration des politiques urbaines. Cette recherche ouvre la voie à un regard renouvelé sur les marchandes de rue dont la contribution à la vie économique est indispensable.

De nombreuses questions stimulantes émergent de ce travail exploratoire, ouvrant des pistes pour des recherches futures. Il serait pertinent d'approfondir l'analyse sous l'angle du genre, en interrogeant spécifiquement les expériences différenciées des femmes dans le commerce informel. L'impact des nouvelles technologies sur les pratiques commerciales des marchandes pourrait également constituer une problématique d'étude fertile. Enfin, des comparaisons avec d'autres contextes urbains en Haïti ou ailleurs comme l'Amérique Latine, la Caraïbe, et l'Afrique, permettraient de mettre en perspective les résultats obtenus à Port-au-Prince.

Bibliographie

- Agier, M. (2013). Le campement urbain comme hétérotopie et comme refuge. Vers un paysage mondial des espaces précaires. *Brésil(s)*, 3, 11–28. <https://doi.org/10.4000/bresils.385>
- Agier, M. (2015). *Anthropologie de la ville*. Presses Universitaires de France.
- Ambrosino, C., & Guillon, V. (2010). Les trois approches de la ville créative: gouverner, consommer et produire. *L'Observatoire*, 36(1), 25–28. <https://doi.org/10.3917/lobs.036.0025>
- Anglade, G. (1982). *Atlas critique d'Haïti*. ERCE & CRC.
- Aspilaire, R. (2014). L'économie informelle en Haïti : un impact contracyclique sur le PIB ? *Mondes En Développement*, 166, 101–112. <https://doi.org/10.3917/med.166.0101>
- Ayimpam, S. (2014). *Économie de la débrouille à Kinshasa: Informalité, commerce et réseaux sociaux*. Karthala.
- Bazabas, D. (1997). *Du marché de rue en Haïti : le système urbain de Port-au-Prince face à ses entreprises « d'espace-rue »*. L'Harmattan.
- Beaud, S., & Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain* (4th ed.). La Découverte.
- Beckett, G. (2014). The Art of Not Governing Port-au-Prince. *Social and Economic Studies*, 63(2), 31–57.
- Boltanski, L., & Thévenot, L. (1991). *De la justification : les économies de la grandeur*. Gallimard.
- Bouvard, A., Degroote, A., & Devienne, S. (2013). Stratégies paysannes de lutte contre la pauvreté et recherche de sources de revenus complémentaires, vers la pluriactivité. *Field Actions Science Reports*, January.
- Camilleri, C., Kastarsztein, J., Lipiansky, E.-M., Malewska-Peyre, H., Taboada-Leonetti, I., & Vasquez-Bronfman, A. (Eds.). (1998). *Stratégies identitaires*. PUF.
- Castells, M., & Portes, A. (1989). World underneath: The origin, dynamics, and effects of the informal economy. In A. Portes, M. Castells, & L. A. Benton (Eds.), *The Informal Economy: Studies in Advanced and Less Developed Countries*.
- Chery, F. G. (2009). *Le financement de la décentralisation et du développement local en Haïti*. Henry Deschamps.
- Collectif. (1993a). *Paysans, systèmes et crise: travaux sur l'agrarie haïtien. Tome 1: Histoire agraire et développement*. SACAD & FAMV.
- Collectif. (1993b). *Paysans, systèmes et crise: travaux sur l'agrarie haïtien. Tome 2: Stratégies et logiques sociales*. SACAD & FAMV.

- Collectif. (1993c). *Paysans, systèmes et crise: travaux sur l'agrarie haïtien. Tome 3: Dynamique de l'exploitation paysanne*. SACAD & FAMV.
- Corten, A. (2011). *L'État faible. Haïti et République dominicaine*. Memoires d'Encrier.
- Corvington, G. (2003). *Port-au-Prince au cours des ans. 2: La métropole haïtienne du XIXe siècle, 1804-1915*. CIDIHCA.
- Corvington, G. (2004). *Port-au-Prince au cours des ans. 3. La capitale d'Haïti sous l'occupation, 1915-1934*. CIDIHCA.
- Corvington, G. (2008). *Port-au-Prince au cours des ans. Vol. 4: La ville contemporaine, 1934 - 1950*. CIDIHCA.
- Cross, J. (2000). Street vendors, and postmodernity: conflict and compromise in the global economy. *International Journal of Sociology and Social Policy*, 20(1/2), 29–51.
<https://doi.org/10.1108/01443330010789061>
- Deshommes, F. (2004). *Décentralisation et collectivités territoriales en Haïti : Un état des lieux*. Éditions Cahiers Universitaires.
- Desponds, D., & Auclair, E. (Eds.). (2016). *La ville conflictuelle Oppositions - Tensions - Négociations*. Éditions le Manuscrit.
- Dubet, F. (2017). *L'expérience sociologique* (2nd ed.). La Documentation Française.
- Élie, J. R. (2008). *Participation, décentralisation, collectivités territoriales en Haïti : Travail législatif et décisions administratives depuis 1987*. Imprimeur II.
- Gaudet, S., & Robert, D. (2018). *L'aventure de la recherche qualitative: Du questionnement à la rédaction scientifique*. Presses de l'Université d'Ottawa.
- Gaxie, D. (2007). Cognitions, auto-habilitation et pouvoirs des « citoyens ». *Revue Française de Science Politique*, 57(6), 737–757. <https://doi.org/10.3917/rfsp.576.0737>
- Godard, H. (1988). Port-au-Prince: les mutations récentes de l'organisation spatiale. *Mappemonde*, 88(3), 6–9.
- Goulet, J. (2005). *L'organisation des services urbains : réseaux et stratégies dans les bidonvilles de Port-au-Prince* [Thèse de doctorat]. Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.
- Grandjean, P. (2009). *Construction identitaire et espace*. L'Harmattan.
- Hart, K. (1973). Opportunities and urban employment in Ghana. In *The Journal of Modern African Studies* (Vol. 11, Issue 1, pp. 61–89).
- Hurbon, L., & Hector, M. (Eds.). (2009). *Genèse de l'État haïtien (1804-1859)*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

- IHSI. (1983). Le recensement haïtien de 1982. *Population*, 38(6), 1055–1059.
<https://doi.org/10.2307/1532524>
- IHSI. (2015). *Population totale, population de 18 ans et plus, ménages et densités estimées en 2015*. IHSI. <http://bit.ly/2tk9Npx>
- Joseph, L. (2019). Pistes pour une sociologie historique des normes d’urbanisme et de construction en Haïti. *Revue de La Société Haïtienne d’Histoire, de Géographie et de Géologie*.
- Joseph, L., & Segura, L. M. (2019). Production de la ville et catastrophe à Port-au-Prince: Entre défis et déficits de gouvernance urbaine. *Journal of Haitian Studies*, 25(2), 92–120.
<https://doi.org/10.1353/jhs.2019.0019>
- Kohn, R. C., & Nègre, P. (2003). *Les voies de l’observation. Repères pour les pratiques de recherche en sciences humaines*. L’Harmattan.
- La Banque Mondiale. (2022). *Population vivant dans des bidonvilles (% de population urbaine) - Haïti*.
<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/EN.POP.SLUM.UR.ZS?end=2018&locations=HT&start=1990>
- Lamaute-Brisson, N. (2002). *L’économie informelle en Haïti: De la reproduction urbaine à Port-au-Prince*. L’Harmattan.
- Lautier, B. (2004). *L’économie informelle dans le tiers monde*. La Découverte.
- Lhérisson, G. (1999). Les caractéristiques générales de l’agglomération du Port-au-Prince métropolitain. In G. Holly (Ed.), *Les problèmes environnementaux de la région métropolitaine de Port-au-Prince* (pp. 17–26). Commission pour la commémoration du 250e anniversaire de la fondation de la ville de Port-au-Prince.
- Liebow, E. (2011). *Tally’s Corner: Les Noirs du coin de la rue*. Presses universitaires de Rennes.
<https://doi.org/10.4000/books.pur.10509>
- Lilja, M., & Vinthagen, S. (2018). Dispersed resistance: Unpacking the spectrum and properties of glaring and everyday resistance. *Journal of Political Power*, 11(2), 211–229.
<https://doi.org/10.1080/2158379X.2018.1478642>
- Lucien, G. E. (2013). *Une modernisation manquée: Port-au-Prince (1915-1956). 1. Modernisation et centralisation*. Éditions de l’Université d’État d’Haïti.
- Lucien, G. E. (2014). *Une modernisation manquée: Port-au-Prince (1915-1956). 2. Centralisation et dysfonctionnements*. Éditions de l’Université d’État d’Haïti.
- Lundahl, M. (1992). *Politics or Markets? Essays on Haitian Underdevelopment*. Routledge.

- Lv, Z., & Xu, T. (2021). Urbanization and the informal economy: New evidence from partially linear functional-coefficient models. *Cities*, 119, 103383. <https://doi.org/10.1016/j.cities.2021.103383>
- Maurepas, L. (2002). L'économie informelle en Haïti : entre domination, créativité et utopie. *Réfractions*, 9, 101–114.
- Meagher, K., & Lindell, I. (2013). ASR Forum: Engaging with African informal economies: Social inclusion or adverse incorporation? *African Studies Review*, 56(3), 57–76. <https://doi.org/10.1017/asr.2013.79>
- Mérion, J. (1998). Le défi haïtien : re-fonder l'Etat à partir de la décentralisation ? *Pouvoirs Dans La Caraïbe*, 10, 97–133. <https://doi.org/10.4000/plc.569>
- Moral, P. (1978). *Le paysan haïtien: Étude sur la vie rurale en Haïti*. Fardin.
- Mouchard, D. (2020). Théories politiques de la ville. *Raisons Politiques*, 79(3), 5–9. <https://doi.org/10.3917/rai.079.0005>
- Pantaleón, J., Mirza, V., & Bernier, B. (2010). Présentation: Représentations et pratiques sociales de l'économie. *Anthropologie et Sociétés*, 34(2), 9. <https://doi.org/10.7202/045703ar>
- Paul, B., Dameus, A., & Garrabe, M. (2011). Le processus de tertiarisation de l'économie haïtienne. *Études Caribéennes*, 16. <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.4757>
- Petter, A.-M., Labbé, D., Lizarralde, G., & Goulet, J. (2020). City profile: Canaan, Haiti - A new post disaster city. *Cities*, 104, 102805. <https://doi.org/10.1016/j.cities.2020.102805>
- Portes, A. (2006). Institutions and Development: A Conceptual Reanalysis. *Population and Development Review*, 32(2), 233–262. <https://doi.org/10.1111/j.1728-4457.2006.00117.x>
- Pradine, L. (1865). *Recueil général des lois et actes du gouvernement d'Haïti, depuis la proclamation de son indépendance jusqu'à nos jours. Tome IV 1824-1826*. Auguste Durand.
- Salès, L. (2016). Redéfinir la notion d'espaces publics à travers les conflits: Le cas de l'occupation conflictuelle des rues par les vendeurs informels à Mumbai (Inde). In D. Desponds & E. Auclair (Eds.), *La ville conflictuelle: Oppositions - Tensions - Négociations* (pp. 73–97). Éditions le Manuscrit.
- Sennett, R. (2019). *Bâtir et habiter : Pour une éthique de la ville*. Albin Michel. <https://doi.org/z>
- Stébé, J.-Marc., & Marchal, H. (2022). *La sociologie urbaine* (7th ed.). Presses Universitaires de France.
- Théodat, J.-M. (2013). Port-au-Prince en sept lieues. *Outre-Terre*, 123–150. <https://doi.org/10.3917/oute.035.0123>
- Trouillot, M.-R. (1986). *Les racines historiques de l'État duvaliérien*. Henri Deschamps.

Weber, M. (2013). *La ville*. Les Belles Lettres.

Zask, J. (2019). La cité contre la ville. *Revue Du MAUSS*, 54(2), 81–94.
<https://doi.org/10.3917/rdm.054.0081>

Annexes

Annexe 1. Liste des personnes interviewées

Personnes interviewées	Date	Début-fin	Durée
Marie-Carmel	26 mars 2023	16h30-17h46	1h 16m 29s
Mariante	26 mars 2023	18h20-20h17	1h 57m
Jacqueline	15 avril 2023	17h09-17h57	48m 06s
Junior	14 avril 2023	14h20-15h36	1h 16m 45s

Annexe 2. Profil des personnes ayant participé à la recherche

Marie-Carmel

Marie-Carmel est entre 40 et 45 ans. Elle est divorcée et mère d'un enfant. En plus de son enfant, elle a une sœur et l'enfant de sœur sous ses responsabilités. Elle est d'origine du milieu rural (Les Cayes au sud du pays).

Elle a grandi à Pétion-Ville et c'est là qu'elle a fait ses études classiques arrivée au 3^e secondaire. Elle a pris une formation sur la couture après avoir arrêté ses études, mais elle n'a jamais exercé sur cette formation. Dès l'enfance elle a migré avec sa mère à Pétion-Ville. Par choix, elle n'a jamais fait l'expérience de travailler. Elle a démarré dans le domaine du commerce en 2012 avec les produits alimentaires après la naissance de sa fille. Son commerce a fait faillite en 2015 à cause des actions de représailles de la mairie envers les marchandes durant cette période. En 2017, elle a eu à nouveau une opportunité de redémarrer grâce à sa cousine qui avait reçu des chaussures de sa mère qui vit à l'étranger et qui les lui avait confiés pour les vendre. Les bénéfices provenant de la vente de ses chaussures ont été partagés entre elle et sa cousine. Elle profité pour réinvestir ses parts des bénéfices dans l'achat de marchandises. Mis à part les revenus provenant des activités de son commerce, elle n'a aucune autre source de revenus. Depuis lors elle évolue dans le domaine du commerce des chaussures d'enfants de zéro à 5 ans. Elle achète toujours ses marchandises à Tabarre. Elle a passé dans plusieurs lieux (marché Kokoye, morne Badè, etc) avant d'avoir un emplacement fixe dans le marché. Elle a bénéficié de cet emplacement grâce à ces liens de connaissances avec le propriétaire du bâtiment et garce à l'aide d'une marchandise qui la connaissait et qui lui a cédé un espace à côté d'elle. Pour exposer ses marchandises, elle utilise une table, un tapis qu'elle utilise pour couvrir la table, un « laye » ou « bichèt » à l'intérieur desquels elle arrange les chaussures, et des cartons pour faire le bord du bichèt servant comme support aux chaussures pour les empêcher de tomber. Des revenus provenant du commerce, dépendent le paiement de la scolarité de son enfant, les vêtements et la nourriture des membres du foyer (sa fille, sa sœur et le bébé de sa sœur). Elle ne paie pas le loyer ayant hérité de la maison de sa mère. Elle vient au marché du lundi au jeudi et aussi le samedi de 8h30 à 17/18 heure, elle prend le vendredi pour aller dans un service de prière dans son église.

Mariante

Mariante se situe entre 55 et 60 ans. Elle est une mère célibataire de 3 enfants. Elle est d'origine rurale (Jérémie, département Grand-Anse). Elle a migré à Pétion-Ville après 18 ans. Elle n'a donné aucune précision sur son niveau de scolarité. Ou si elle a pris certaines formations dans certains domaines. Mais elle utilise un téléphone intelligent, utilisant certains réseaux sociaux comme Facebook et WhatsApp. Un jour elle a lu une phrase pour moi sur Facebook pour me montrer qu'elle sait lire contrairement à ce que pourraient croire certaines marchandes qui vendent dans le même espace qu'elle. Elle est née à Jérémie et y a passé ses vingt premières années. Elle a migré à Pétion-Ville à la recherche de nouvelles opportunités. Elle a travaillé comme femme de ménage et après la naissance de son premier enfant elle a démarré les activités commerciales. Elle est passée de vente de cuvettes, de chaussures, et vêtements d'occasion pour finalement garder les Depuis 2010 à date. Avant d'avoir un emplacement fixe à partir de 2010, elle promenait ses marchandises et est passée dans plusieurs lieux (son quartier, Delmas 62, à proximité de l'église de St Jean Bosco, etc.). Son commerce principal est constitué de produits électroniques variés, mais elle achète en parallèle des chaussures qu'elle expose à côté de son étal. Elle n'a pas d'autres sources de revenus. Elle achète son commerce dans plusieurs régions du pays comme : Arcahaie, Cabaret, Tabarre, Sain-Marc). Elle vend dans un lieu fixe et utilise une table et une cuvette pour exposer ces marchandises. À partir des bénéfices du commerce, elle a construit une maison avec un deuxième étage en cours de construction. Toute sa maison dépend entièrement de ses activités. Elle vient au marché du lundi au samedi de 8h30 à 17/18 heures.

Junior

Junior se situe entre 35 et 40 ans. Il est d'origine rurale. Il est célibataire sans enfant à charge. Orphelin de mère et ne pouvant pas compter sur son père, il a dû migrer à Pétion-Ville après ses 18 ans à la recherche de nouvelles opportunités. Ne pouvant compter que sur lui-même, abandonner l'école depuis les études classiques pour parvenir à ses besoins et soutenir le reste des membres de sa famille plus jeune que lui. Il a développé plus de sensibilité pour sa sœur cadette

pour qui il paye les scolarités. Il aide financièrement aussi son père qui vit en milieu rural. À part le commerce, il investit aussi dans l'élevage dans son pays d'origine. D'après ses perspectives, l'élevage peut lui être utile au cas où il se trouverait dans une situation difficile. Il vit avec des cousins et cousines. Il vend des lunettes, des montres et des bracelets pour homme et femme, des radios rechargeables, des casquettes, des chargeurs de téléphone. Il a plusieurs sources d'approvisionnement et fournisseurs. Il a un emplacement fixe et utilise un tréteau en bois et une boîte en carton couvert avec du sac confectionné spécifiquement pour stocker les marchandises. Avant il était un vendeur itinérant, il vendait des minutes de recharge téléphonique pour les compagnies de communications en Haïti (la Digicel et la Natcom). Cette expérience lui a fait découvrir la ville et développer des liens dans le milieu. Depuis ses premières arrivées dans le domaine du commerce, il est fixé dans cet espace qu'un ami lui a laissé. Cet ami pratiquait le commerce et laisser les activités de commerce pour d'autres opportunités. Il vient au marché du lundi au samedi de 8h30 à 18/19 heures.

Jacqueline

Jacqueline se situe entre 40 et 45 ans. Elle est d'origine rurale, mais a migré à Pétion-Ville l'enfance avec sa mère. C'est dans la ville de Pétion-Ville qu'elle fait ses études de la maternelle à 9^e année fondamentale. La naissance de son premier enfant l'avait obligé d'abandonner l'école et s'adonner aux pratiques de commerce. Elle est veuve avec 4 enfants. Elle n'a aucune expérience de travail.

Elle est passée de la vente de plusieurs produits avant de se fixer dans la vente d'articles de bébé. Mais elle est flexible pour essayer d'autres types de marchandises selon certaines périodes. Avant d'avoir un emplacement fixe à partir de 2010, elle promenait ses marchandises et est passée dans plusieurs lieux (son quartier, marché Kokoye, à proximité de l'église de St Jean Bosco, etc.). Elle n'a pas d'autres sources de revenus. Elle achète son commerce dans plusieurs magasins de la ville et régions du pays. Elle vend dans un lieu fixe et utilise une table et une cuvette pour exposer ces marchandises. À partir des bénéfices du commerce elle a construit une maison où elle vit avec ses enfants. Toute sa maison dépend entièrement de ses activités. Elle vient au marché du lundi au samedi de 8h30 à 17/18 heure.

Annexe 3. Guide d'entretien

Titre du projet : Pouvoir municipal et marché de rue dans l'agglomération urbaine de Port-au-Prince : une analyse des rapports sociaux entre les autorités municipales et les marchandes de rue.

Projet de maîtrise dirigé par le professeur Brieg Capitaine

Grille d'entretien

1- Parcours et histoire de vie

- Origine sociale et géographique
- Position ou rôle dans la famille
- Raisons pour devenir marchande
- Activités génératrices de revenus avant de devenir marchande
- Parcours en tant que marchandes (Expérience en tant marchande de rue, Difficultés rencontrées pour devenir et à être marchande de rue)
- Motivation pour continuer à vendre dans la rue
- Place du commerce de rue dans la vie de l'interviewée
- Récit décrivant une journée de vente

2- Espace rue: informalité et représentations

- Accès à l'espace rue (*plas*, c'est-à-dire lieu approprié pour exposer son commerce)
- Usage et préservation de la *plas* (particulièrement en relation entre les autres marchandes)
- Défis, exigences ou obligations liées à la *plas*
- Perception de soi particulièrement face à la stigmatisation de l'informalité
- Représentation du commerce informel de rue
- Représentation du marché de rue tel qu'il est constitué

3- Informalité, pratiques de commerce et réseaux sociaux

- Relations avec les autres acteurs du marché (marchandes, travailleurs, collecteurs, riverains, propriétaires de magasins, etc.)
- Connaissance, perceptions et relations avec des groupements associatifs du marché
- Pratiques commerciales (choix de produits, choix de *plas*, méthodes de vente, les interactions avec les clients)
- Relations et les réseaux sociaux établis avec les clients, les autres marchandes de rue, les autorités municipales et les autres acteurs locaux
- Impacts de l'informalité sur les pratiques commerciales et les réseaux sociaux
- Stratégies mises en place pour créer et maintenir des réseaux sociaux

- Impacts des réseaux sociaux sur la viabilité économique et sociale du commerce de rue

4- Marché de rue, marchandes et pouvoir municipal

- Les relations avec les autorités municipales (interactions, négociations, conflits)
- Les stratégies de résistance et de mobilisation face aux politiques et pratiques municipales
- Relations avec les représentants de la mairie
- Perception sur les droits et obligations des marchandes vis-à-vis des autorités municipales ou d'autres autorités
- Perception sur les politiques et actions des autorités municipales dans le marché (légitimité, efficacité)
- Attentes vis-à-vis des autorités municipales

Annexe 4. Photos Marché de rue à la rue Panaméricaine et rue Louverture

Photo 1. Marché de rue à la rue Panaméricaine (30 mars 2023). Prise par l'auteur.



Photo 4. Marché de rue à la rue Louverture, Pétion-Ville (17 avril 2023). Prise par l'auteur.

